

UNIVERSITÉ DE YAOUNDE I

CENTRE DE RECHERCHE ET DE FORMATION
DOCTORALE EN SCIENCES HUMAINES,
SOCIALES ET ÉDUCATIVES

UNITÉ DE RECHERCHE ET DE FORMATION
DOCTORALE EN SCIENCES HUMAINES ET
SOCIALES

DÉPARTEMENT D'HISTOIRE



THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

POST-GRADUATE SCHOOL
FOR SOCIAL AND EDUCATIONAL
SCIENCES

DOCTORAL RESEARCH UNIT FOR
SOCIAL SCIENCES

DEPARTMENT OF HISTORY

L'ARMÉE TCHADIENNE ENTRE DYNAMISME ET ENJEUX (1960 à 2020)

Mémoire présenté et soutenu publiquement le 20 juillet 2023 en vue de l'obtention du
diplôme de Master en Histoire

Option : Histoire des Relations Internationales

Présenté par :

Claude Hassana Kaïnam

Licencié en histoire

Jury :

Président : Faustin Magellan KENNE, Professeur, UY1

Rapporteure : Virginie WANYAKA BONGUEN OYONGMEN, Professeure, UY1

Membre : Sotherie Rolande TASSI, Chargée de cours, UY1



Jun 2023

À

Notre père Paul Hassana



REMERCIEMENTS

La réalisation de ce mémoire a été possible grâce au concours de plusieurs personnes à qui nous tenons à exprimer toute notre gratitude.

Nous adressons tout d'abord nos vifs et sincères remerciements à notre directrice de mémoire, madame la Professeure Virginie Wanyaka Bonguen Oyongmen, pour nous avoir encadré. Sa rigueur scientifique, ses orientations et ses conseils nous ont grandement stimulés.

Nous adressons ensuite nos sincères remerciements au chef de département d'Histoire le Professeur Edouard Betobo Bokagne, ainsi qu'à tous les enseignants dudit Département qui par leurs conseils, leurs écrits, et leurs critiques, ont guidé nos réflexions durant cet exercice.

Nous remercions également nos informateurs et nos différents guides sans qui le travail de terrain n'aurait été possible. Leur accueil et surtout leurs concours à l'élaboration de cette œuvre sont immenses. Que le personnel du ministère des affaires étrangères et de la défense, ainsi qu'à l'état-major des armées trouve en ce travail toute notre gratitude pour la facilitation de la documentation et les orientations pendant notre recherche. Aux responsables de la Bibliothèque Centrale de l'Université de Yaoundé I, du Centre d'Étude et de Formation pour le Développement (CEFOD) et de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines (FALSH), nous disons merci pour la documentation.

Nous remercions particulièrement nos sœurs : Demsila, Mairi, Aira, Amanla, Lamy, Lydia, Bonheur, Blané, et notre frère Pissi pour leurs encouragements inestimables. Nous tenons à témoigner toute notre reconnaissance aux personnes suivantes : Mbaidandji, Dandaye, Kusurum, Kouralaye, Iya, Damna, Kanato, qui nous ont aidés à travers des conseils et leur soutien moral. A toutes ces personnes qui nous ont accordé des entretiens, des amis et camarades, nous présentons nos remerciements, notre respect et notre gratitude. A toutes autres personnes ayant contribué à cette étude, nous adressons notre gratitude.



SOMMAIRE

<i>DÉDICACE</i>	<i>i</i>
<i>REMERCIEMENTS</i>	<i>ii</i>
<i>SOMMAIRE</i>	<i>iii</i>
<i>LISTE DES SIGLES, ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS</i>	<i>iv</i>
<i>LISTE DES ILLUSTRATIONS</i>	<i>vi</i>
<i>RÉSUMÉ</i>	<i>vii</i>
<i>ABSTRACT</i>	<i>viii</i>
<i>INTRODUCTION GÉNÉRALE</i>	<i>1</i>
<i>CHAPITRE I : FONDEMENT ET RECOMPOSITION DE L'ARMÉE TCHADIENNE</i>	<i>20</i>
I. FONDEMENT DE L'ARMÉE TCHADIENNE	21
II. LA RECOMPOSITION DE L'ARMEE TCHADIENNE	31
<i>CHAPITRE II : LES EXPLOITS DES FORCES ARMÉES TCHADIENNES</i>	<i>42</i>
I. COOPÉRATION MILITAIRE TCHAD ET AUTRES PAYS : FACTEUR DE RENFORCEMENT DE LA CAPACITÉ OPERATIONNELLE DE L'ARMÉE TCHADIENNE	43
II. LA CONTRIBUTION DES MILITAIRES TCHADIENS DANS LES OPÉRATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX	55
<i>CHAPITRE III : LES ENJEUX DES INTERVENTIONS DE L'ARMÉE</i>	<i>67</i>
I. LES ENJEUX GÉOSTRATEGIQUES DES OPÉRATIONS MILITAIRES TCHADIENNES A L'EXTÉRIEUR	68
II. LES ENJEUX GEOPOLITIQUES DE L'INTERVENTION DE L'ARMEE TCHADIENNES A L'EXTERIEUR	80
<i>CHAPITRE IV : LIMITES ET DÉFIS DE L'ARMÉE TCHADIENNE</i>	<i>87</i>
I. LES LIMITES DE L'ARMEE TCHADIENNE	88
II. LES DEFIS DE L'ARMEE TCHADIENNE	98
<i>CONCLUSION GÉNÉRALE</i>	<i>106</i>
<i>ANNEXES</i>	<i>111</i>
<i>SOURCES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES</i>	<i>123</i>
<i>TABLE DES MATIÈRES</i>	<i>133</i>

LISTE DES SIGLES, ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

- ABN** : Autorité du Bassin du Niger
- AEF** : Afrique-Équatoriale Française
- ANS** : Agence Nationale de Sécurité
- ANT** : Armée Nationale Tchadienne
- APRD** : Armée Populaire pour la Restauration de la Démocratie
- BOAC** : *British Overseas Airways Corporation*
- CALF** : Centre d'Apprentissage de la Langue Française
- CDR**: *Contents of the Decrements part of the Register Number*
- CEDEAO** : Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
- CEEAC** : Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale
- CEMAC** : Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale
- CEMGA** : Chef d'État- Major Général des Armées
- CEN-SAD** : Communauté des États Sahélo-Saharien
- CIA** : *Central Intelligence Agency*
- CIG** : Centre d'Instruction du Génie
- CILSS** : Comité Inter-État de Lutte Contre la Sécheresse au Sahel
- CMIA** : Centre Militaire d'Instruction Agricole
- CMT** : Comité Militaire de Transition
- CNS** : Conseil National de Santé
- COMCHEF** : Commandant en Chef
- CPJP** : Convention des Patriotes pour la Justice et la Paix
- CRCCR** : Centre de Recherche et de la Coordination de Renseignements
- CRIEF** : Cour de Répression des Infractions Économiques et Financières
- CSM** : Conseil Supérieur Militaire
- CTS** : Compagnie Tchadienne de Sécurité
- DAMI** : Détachement d'Assistance Militaire d'Instruction
- DDRC** : Désarmement, Démobilisation et de Réinsertion des Combattants
- DDS** : Direction de la Documentation et de la Sécurité
- DGSAT** : Division des Groupements Spéciaux Antiterroristes
- DGSSIE** : Direction Générale des Services de Sécurité des Institutions de l'État
- ECRA** : Établissement Centralisé de Réparation Automobile
- EUFOR** : *European Union Force*
- FACT** : Front pour l'Alternance et la Concorde au Tchad

FAN : Forces Armées du Nord
FANT : Forces Armées Nationales Tchadiennes
FAP : Forces Armées Populaires
FAT : Forces Armées Tchadiennes
FATIM : Forces Tchadiennes en Intervention au Mali
FMI : Fonds Monétaire International
FOMAC : Force Multinationale des États d’Afrique centrale
FOMUC : Force Multinationale en Centrafrique
FROLINAT : Front de Libération Nationale du Tchad
FUC : Front Uni pour le Changement
FUCD : Front Uni pour le Changement Démocratique
GG : Gouverneur Général
GR : Garde Républicaine
GUNT : Gouvernement d’Union Nationale de Transition
MICOPAX : Mission de Consolidation de la Paix en Centrafrique
MINURCAT : Mission des Nations Unies en République Centrafricaine
MISAB : Mission Interafricaine de Surveillance de l’Application des Accords de Bangui
MISCA : Mission Internationale de Soutien à la Centrafrique
MPS : Mouvement Patriotique du Salut
ONU : Organisation des Nations Unies
OUA : Organisation de l’Unité Africaine
PAA : *People Also Asked*
PCUS : Parti Communiste de l’Union Soviétique
PPT : Parti Progressiste Tchadien
RAF : *Royal Air Force*
RCA : République Centrafricaine
RDC : République Démocratique du Congo
RECAMP : Renforcement des Capacités Africaines de Maintien de la Paix
RFC : Rassemblement des Forces pour le Changement
RGPH : Recensement Général de la Population et de l’Habitat
SALT: *Strategic Arms Limitation Talks*
UA: Union Africaine
UFC : Union des Forces du Changement
URSS : Union des Républiques Socialistes Soviétiques.



LISTE DES ILLUSTRATIONS

Photos

1 : Les combattants tchadiens de la Seconde Guerre Mondiale.....	27
2 : La première école de formation des officiers tchadiens.....	28
3 : Les soldats tchadiens et experts français.....	44
4 : Des militaires tchadiens spécialistes des mines antipersonnelles	65
5 : Des militaires tchadiens sur le point d'embarquer dans un C-130 de l'armée française à destination du théâtre malien.....	66
6: President Marechal Idriss Deby avec ses troupes près du Lac Tchad.....	79
7 : L'abus des militaires tchadiens	102

RÉSUMÉ

Le présent travail de recherche intitulé **l'armée tchadienne entre dynamisme et enjeux (1960 à 2020)**, met en évidence le rôle de l'armée tchadienne dans la conquête de la sécurité nationale et internationale. La question principale qui sous-tend cette réflexion est celle de savoir quels sont les enjeux de la participation sécuritaire de l'armée tchadienne à l'intérieur comme à l'extérieur de ses frontières internationales ? Pour répondre à cette interrogation, cette analyse s'est adossée sur une approche à la fois éclectique, empirique et transdisciplinaire, faisant appel à d'autres disciplines telles que la Polémologie, la Science politique et la Géopolitique. Ces disciplines nous ont permis de circonscrire l'objet, d'établir la phénoménologie des menaces sécuritaires et de décrypter les enjeux et les stratégies de riposte de l'armée tchadienne. Pour réaliser ce travail nous avons mobilisé une multitude de sources archivistiques, une panoplie d'articles de diverses disciplines, ainsi que de nombreux travaux scientifiques. Ces sources ont été passées au crible de la confrontation et de l'analyse critique pour mieux appréhender la réalité du phénomène étudié. Cette analyse s'adosse sur le réalisme sécuritaire comme grille de lecture. Il en ressort que l'investissement sécuritaire de l'armée tchadienne à l'intérieur comme à l'extérieure, traduite par la répression prompt et décisive des menaces insurrectionnelles et djihadiste dans le sahel, prouve avec satisfecit son dynamisme et sa résilience contre l'instabilité et l'insécurité, et révèle par ailleurs, sa fonction de vitrine du rayonnement politico-sécuritaire et diplomatique de l'Etat Tchadien. Même si la question du dynamisme est une offre sécuritaire de l'armée tchadienne, le problème d'inclusion sociale au sein de celle-ci, et surtout, l'absence de perspective de progrès économique et social pour les populations, sont de nature à ressusciter les défis et enjeux sécuritaires dans le pays. La nécessité pour l'Etat tchadien de prendre toute la mesure du problème, et d'agir en conséquence, afin de décourager les ressources belligères et criminogènes dans le pays.

Mots clés : Armée, Dynamisme, Enjeux, Insécurité, Sécurité.

**ABSTRACT**

This research paper, entitled “Chadian Army: between dynamism and Stakes: 1960-2020”, highlights the role of the Chadian army in the creation of national and international security. The main question that underlies this reflection is what are the stakes of the Chadian army's security participation both within and outside its international borders? To answer this question, this analysis is based on an eclectic, empirical and transdisciplinary approach that draws on other sciences such as Polemology, Political Science and Geopolitics. These disciplines enabled us to define the subject, establish the phenomenology of security threats and decipher the issues and response strategies of the Chadian army. In order to carry out this work, we have mobilised a multitude of archival sources, a range of articles from various disciplines, as well as a dozen scientific works. These sources have been examined and critically analysed in order to better understand the reality of the phenomenon under study. This analysis is based on security realism as a reading grid. It shows that the Chadian army's investment in security, both internally and externally, reflected in its swift and decisive repression of insurgent and jihadist threats in the Sahel, proves its dynamism and resilience against instability and insecurity, Even if there is dynamism in the security offer of the Chadian army, the problems of social inclusion within it and especially the absence of prospects for economic and social progress for the population are likely to resurrect the challenges and security issues in the country. Hence the need for the Chadian state to take the full measure of the problem and act accordingly in order to discourage belligerent and criminogenic resources in the country.

Key words: *Army, Dynamism, Stakes, Insecurity, Security.*



INTRODUCTION GÉNÉRALE

I. Contexte et justification du sujet

La problématique de la sécurité a toujours été et reste une préoccupation majeure pour les États. En effet, la question de la sécurité met en avant les armées, perçues comme les principaux acteurs du maintien de l'ordre et de la stabilité dans un État ou dans une sous-région. C'est dans ce contexte qu'on peut avoir des États forts ou faibles militairement, de par leurs capacités à assurer la sécurité et à préserver leur souveraineté. Les États qui se démarquent sur le plan de la stabilité semblent être ceux disposant d'une armée forte, compétente et dynamique. Clamer l'insécurité ne revient pas purement et simplement à parler d'autres choses que le renforcement des opérations militaires qui se présentent dans ce contexte comme la force armée nécessaire pour s'opposer aux différentes menaces qui surgissent ici et là, du fait de la naissance et de la recrudescence des mouvements insurrectionnels qui fomentent des plans multiformes pour mettre en mal et péril la souveraineté des États.

Face à la recrudescence des bandes armées qui orchestrent les menaces contre les États par-delà leurs limites, en se rependant dans les sous régions, les gouvernements affutent leurs armées en mettant un accent particulier sur le dispositif militaire légal, à travers des reformes diverses tant au niveau des équipements militaires qu'au niveau de la formation des officiers, dans la perspective de relever le défi en matière de maintien de la paix à l'intérieur de l'Etat, et par-delà. Les États ne possèdent pas des forces militaires de la même manière ce d'autant plus que certains s'illustrent par des soldats de guerre aguerris d'autres disposent des militaires qui peinent à relever le défi. C'est le cas notamment des pays africains où les armées nationales sont confrontées à des problèmes techniques limitant considérablement leurs capacités d'action face aux menaces des mouvements rebelles.

Dans ces conditions, les Etats font un recours aux forces militaires exogènes (occidentales), pour les appuyer dans la défense de la souveraineté du pays et de la sous-région. C'est le cas par exemple des forces françaises au Mali, en RCA, etc. Où l'intervention des puissances militaires est permanemment sollicitée. Toutefois, si les États de façon générale peinent à relever le défi en matière de sécurité, au point de faire recours aux forces étrangères, il existe des États en Afrique qui se battent tant bien que mal, pour assurer leur sécurité interne, mais aussi la sécurité de leur sous-région, en se dotant des dispositifs militaires particulièrement différents de ceux des autres pays. Si bien qu'ils déploient leurs forces militaires pour appuyer leurs voisins dans la lutte contre l'insécurité. C'est le cas du Tchad, dont les différentes opérations militaires dans les pays de la sous-région, font de lui sur le plan interne et externe, un pays intéressé et engagé au-devant des crises de notre temps. Ses différentes interventions

sur le plan interne et externe, semblent faire preuve de dynamisme et de beaucoup de superflue depuis l'accession du pays à l'indépendance jusqu'à l'heure actuelle.

Malgré les conflits internes qui ont plongé le pays dans l'instabilité, les soldats tchadiens font preuve de zèle et de bravoure qui font d'eux des officiers particulièrement remarquables dans la zone CEMAC. Les exploits de ce pays membre de la CEMAC peuvent être liés aux différents dirigeants qui se sont succédés à la tête de l'État. Les opérations militaires tchadiennes contre les mouvements Djihadistes au Mali et contre le *Boko Haram* dans le Lac Tchad qui se sont soldées par la victoire des forces militaires régaliennes coalisées contre les ennemis de la paix attestent à suffisance le dynamisme de l'armée tchadienne¹.

Notre étude se penche sur la dynamisation de l'armée tchadienne qui a évolué au fil du temps et dans l'espace, caractérisée par les évènements sécuritaires (guerres civiles, la recrudescence des rebelles en provenance du sud et les menaces de la secte nébuleuse *Boko Haram* au Lac Tchad...) qu'a connu le pays et tout récemment son intervention sur le champ de bataille pour la lutte contre les jihadistes au Nord du Mali. Dans cette même réflexion, cette thématique présente une panacée dont les enjeux sont d'ordres politiques, géostratégiques et géopolitiques. Pour mieux appréhender cette réalité et la saisir dans sa globalité, l'étude menée dans le cadre de l'Histoire des Relations Internationales a été formulée comme suit : « l'armée tchadienne entre dynamisme et enjeux : 1960 à 2020 ».

Un tel sujet trouve des justificatifs scientifiques, personnels, historiques et académiques dans la mesure où la plupart des travaux sur la question en rapport avec l'armée touche la souveraineté des États.

Inscris en filière d'Histoire, nous avons été touchés par la trajectoire politique, la montée en puissance, et le dynamisme de l'armée tchadienne ces dernière années. C'est pourquoi nous avons voulu analyser le dynamisme et enjeu de cette armée dans le maintien de la paix, de la sécurité, et la lutte contre des détracteurs de la paix tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. L'autre motivation majeure est la curiosité qui nous a poussé à poser la question de savoir comment cette armée qui, au départ était informelle se retrouve de nos jours dans les grands théâtres d'opérations militaires et contribue sans nul doute au maintien de la paix et la stabilité des États de la sous-région : Mali, Cameroun, Niger, Nigeria ...

¹International Crisis Group, « L'armée tchadienne : de l'indépendance à nos jours, <https://www.jstor.org/stable/resrep31328.5>, 2021, consulté le 23 avril 2021.

Sur le plan historique nous avons remarqué qu'il n'y a pas assez des travaux spécialisés dans le domaine. De ce fait. De ce point de vue, nous pouvons combler ce vide en fléchant selon notre vision des faits sur le dynamisme et les enjeux que représente l'armée tchadienne.

Sur le plan académique, la rédaction d'un mémoire est une obligation à la fin du cycle de Master pour tout étudiant à la recherche du grade de Master. La rédaction d'un mémoire de Master pourrait être considérée comme un rituel de passage et de reconnaissance sociale. Dans nos sociétés, l'obtention d'un diplôme de Master conduit à une reconnaissance entant que spécialiste d'un sujet donné. Le diplôme consacre notre capacité à effectuer un travail intellectuel rigoureux et de longue haleine. Il sanctionne notre habilité à organiser un ensemble de connaissances dans un tout cohérent et compréhensible. De ce fait, notre casquette d'étudiant de Master nous renvoie à ce devoir. Dès lors, il est nécessaire de préciser les objectifs et les intérêts de ce travail.

II. Intérêts

L'intérêt consiste à montrer la plus-value que l'étudiant apporte comme nouveau à la société gagne de voir aboutir ce travail. En d'autres termes, l'importance à gagner au terme de cette étude. Il faut préciser qu'une recherche n'est intéressante que dans son aspect pratique et sa dimension utilitaire². Cette recherche est une contribution à l'historiographie tchadienne en mettant l'accent sur l'histoire militaire du Tchad en particulier. Au plan heuristique, la plus-value de ce travail réside dans le fait qu'il a une orientation pluridisciplinaire, par conséquent il semble s'inscrire sous un angle nouveau définit clairement l'intérêt scientifique d'une telle étude qui ouvre de nouvelles pistes de recherches aux chercheurs mais surtout développe un champ encore peu exploré.

De même, l'étude consacré à l'histoire politique du Tchad, sous un angle permettant une étude historique, le dynamisme et enjeux de l'armée permet d'analyser les Relations Internationales sous un prisme stratégique et diplomatique en mettant l'accent la dynamisation.

Sur le plan scientifique, nous affirmons que la plupart des mémoires et thèses du Département d'Histoire de l'Université de Yaoundé I traitant la question du dispositif sécuritaire en Afrique sans s'attarder à la montée en puissance et le rôle que joue l'armée tchadienne les opérations du champ de bataille.

Il s'agit de fournir à tous ceux qui s'intéressent à la question, et au grand public, un outil qui retrace l'histoire militaire tchadien.

² P. Nda, *Méthodologie du mémoire*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 106.

Sur le plan pédagogique, la réalisation de cette étude doit servir de support ou de guide méthodologie pour les chercheurs en histoire militaire ou dans les académies militaires. Cela renforcerait l'affirmation selon laquelle l'armée tchadienne est le gendarme de l'Afrique. En effet, ce travail est d'autant plus utile qu'il permettra aux décideurs de mieux cerner l'impact des interventions des militaires tchadiens. C'est ce qui permettra aux dirigeants de prendre des mesures pouvant aider à redynamiser davantage les forces de sécurité afin de contribuer à une gestion proactive des questions de maintien de la paix. Mais avant, il est important de définir le cadre de cette étude.

III. Cadre spatio-temporel

1. Cadre spatial

En rapport avec la justification des bornes chronologiques, Joseph Ki-Zerbo affirme que « l'historien qui veut remonter le passé sans repères chronologiques ressemble au voyageur qui parcourt dans une voiture sans compteur, une piste sans bornes kilométriques³ ». C'est dire combien le milieu géographique est déterminant pour toute étude en histoire.

Sur le plan géographique, le Tchad est situé entre les 7^e et 24^e degrés de latitude nord et les 13^e et 24^e degrés de longitude est. Par sa superficie de 1 284 000 km², il occupe le cinquième rang des pays les plus vastes d'Afrique après le Soudan, l'Algérie, la République Démocratique du Congo, et la Libye. Du nord au sud, il s'étend sur 1 700 km et, de l'est à l'ouest, sur 1 000 km. De par sa position géographique, au sud du Tropique du Cancer et au cœur du continent africain, le Tchad est marqué par une continentalité accentuée dont l'étranglement économique est l'une des conséquences. Il partage des frontières communes avec, au Nord, la Libye, à l'Est, le Soudan, au Sud, la République Centrafricaine et, à l'Ouest, le Cameroun, le Nigéria et le Niger⁴.

Sur le plan administratif, le pays est découpé en : 14 préfectures, 71 sous-préfectures, 23 postes administratifs, 54 communes, 11 sultanats et 446 cantons. La nouvelle constitution prévoit une forte décentralisation en vue de permettre à l'administration de se rapprocher davantage des populations et surtout de permettre la prise en main du développement par les collectivités locales⁵.

³ J. Ki-Zerbo, *Histoire générale de l'Afrique, tome 1, méthodologie et préhistoire Africaine*. Paris, UNESCO, 1980, p. 376.

⁴ C. Bouquet, *Tchad : genèse d'un conflit*, Paris, l'Harmattan, 1982.

⁵ « TCHAD-MENRS/Comités Nationale Chargé de faire l'éducation pour tous à l'an 2000, rapport final sur l'éducation », Octobre 1999 ; Tchad.

Du point de vue économique, le Tchad est probablement l'un des pays d'Afrique qui dispose du potentiel pour son développement économique, notamment le potentiel agricole, artisanal, minier et humain. Mais plusieurs problèmes ont entravé la mise en valeur de ces potentialités. Il s'agit de la désertification, des guerres successives, de l'éloignement des ports maritimes, de l'absence d'infrastructures adéquates et l'inadéquation de formation professionnelle. Le Tchad est l'un des pays les plus pauvres de la planète dans lequel la lutte contre la pauvreté est prioritaire. En 1993, le niveau du Produit National Brut (PNB) était estimé à 190 dollars par habitant (PNUD, 1994). Sur 1 284 000 km², 15% sont arables et seulement 10% environ de ces terres sont actuellement cultivées. L'économie tchadienne est dominée par les activités agro-pastorales qui occupent près de 80% de la population active. Ce secteur présente cependant une faiblesse énorme en productivité puisqu'il ne contribuait, en 1993, que pour 48% au Produit Intérieur Brut (PIB). Le secteur secondaire ne contribue que pour 14% au PIB en raison de la baisse des activités dans ce secteur. Avec 38%, le secteur tertiaire contribue de manière substantielle au PIB, mais reste cependant très hétérogène et comprend aussi bien les activités dites informelles que celles relevant de l'économie organisée⁶.

En termes démographique, selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) d'avril 1993, le pays compte 6 279 931 habitants dont 48,4% de sexe masculin et 51,6% de sexe féminin. Les nomades sont au nombre de 353 489, soit 5,7% de la population totale. La population du Tchad est jeune puisque 48% de la population a moins de 15 ans, alors que les personnes âgées de plus de 64 ans ne représentent que 3,5%. D'autre part, cette population est très inégalement répartie sur le territoire national, ce qui a pour conséquence des zones de forte concentration. Environ la moitié de la population (47%) est concentrée sur seulement 10 % de la superficie totale. La densité moyenne de la population est relativement faible (4,9 habitants/km²) et varie de 0,1 habitants/km² au Borkou-Ennedi-Tibesti (BET) à 52 habitants/km² au Logone Occidental. D'après le RGPH de 1993, l'Indice Synthétique de Fécondité a été estimé à 5,6 enfants par femme. D'après le même recensement, la mortalité demeure encore à un niveau très élevé puisque la mortalité infantile était estimée à 132 %, entraînant une espérance de vie à la naissance de 54,4 ans chez les femmes et de 47 ans chez les hommes en 1993. Avec un taux brut de mortalité estimé à 16 % en 1993⁷.

⁶ Fekoua, L.L., la solution fédérale : une dynamique de paix et une stratégie de développement par la gestion partagée, Paris, P.A, 1996.

2. Délimitation chronologique

La délimitation chronologique du champ de notre analyse n'est guère le fruit du hasard. La borne en amont, 1960 et la borne en aval, en 2020 indiquent clairement des événements concrets et expressifs.

La borne en amont 1960, marque non seulement l'indépendance du Tchad mais aussi la fondation de l'armée nationale tchadienne. Elle est constituée des forces terrestres, d'une gendarmerie et d'une force aérienne.

En 2020, l'armée tchadienne assure avoir infligé de lourdes pertes au groupe djihadistes. Elle symbolise en même la volonté indéfectible des autorités tchadiennes à envisager une réforme de l'armée pour doubler ses effectifs. Le Tchad qui a multiplié ses engagements militaires à l'extérieur, veut continuer dans cette même optique à marquer sa présence sur les théâtres des opérations. Les autorités ont ainsi engagé des nouvelles réformes en vue de doubler la taille de l'armée de 35000 à 60000 soldats. Cet effectif s'est accéléré avec le contexte de la crise sanitaire qui a profondément impacté l'économie du pays.

Ce déclin d'être toujours à la hauteur du maintien de la paix et l'ordre comme en 2020 sa réplique encourageante vis-à-vis du FACT et surtout sa présence incontournable sur la scène des zones en insécurité au sahel, a fait du Tchad dans la même année une représentation, notamment au niveau de l'Union africaine, il s'offre aussi une rente : géopolitique, reconnaissance internationale, intérêts militaires. De ce point de vue, le Tchad est devenu un maillon essentiel dans la lutte contre le terrorisme.

Ces délimitations chronologiques en amont et en aval restituent de manière historique la mise sur pied de la toute première armée nationale tchadienne jusqu'à sa dynamisation dans le but d'assurer son intégrité territoriale, notamment avec la montée en puissance des rebellions du côté Nord-Tchad, l'insécurité transfrontalière avait notamment Boko Haram du côté du Lac-Tchad, qui n'ont cessé de mettre en péril la politique tchadienne. On peut ajouter cette volonté de renforcer son effectif dans les champs de bataille ces dernières années, dont l'Armée Nationale Tchadienne s'est engagée à enchaîner à l'extérieur comme au Mali et à la force conjointe du G5 Sahel, ou encore dans le Nord du Nigeria dans le cadre de la Force Multinationale Mixte.

Le cadre d'étude étant situé, il est important de s'intéresser à la clarification conceptuelle pour mieux appréhender le travail.

IV. Clarification conceptuelle

La clarification conceptuelle est une étape charnière dans toute recherche. Elle aide le chercheur à lever l'équivoque sur la complexité ou l'ambiguïté des concepts afin de mieux maîtriser les contours du sujet. C'est fort de cela qu'Émile Durkheim a mis en garde tout chercheur digne de ce nom, d'apporter des éclaircis sur les mots du langage pour de ne pas verser dans le suicide⁸. Il est donc indéniable qu'une bonne maîtrise du sujet passe nécessairement par une bonne définition des notions-clés en vue d'une meilleure saisie des pistes de réflexions. Trois concepts feront l'objet de clarification : Armée, dynamisme et enjeu.

L'Armée est un ensemble de forces militaires d'un État ou un groupe donné. C'est par ailleurs un ensemble des moyens militaires affectés à une expédition, à un théâtre d'opération ou à une mission placée sous le commandement d'un grand capitaine⁹. Selon le dictionnaire Larousse, l'armée peut s'entendre comme une organisation structurée d'individus armés visant à conquérir ou à défendre un territoire, détruire ou protéger d'autres unités militaires ou des unités civiles (entreprise, administration.) Lorsqu'une armée est organisée par un Etat, elle est une institution et ses objectifs sont subordonnés aux objectifs politiques de cet Etat. L'armée peut également s'occuper de divers travaux et remplir plusieurs fonctions comme les travaux de déblaiement en cas de catastrophe naturelle ou de police en cas d'occupation. Lorsque l'Etat est en danger (par exemple en cas de guerre totale), l'institution militaire prend habituellement une très grande extension, et toute la vie civile est militarisée à de degrés divers. Lorsque la fusion entre l'appareil d'Etat et l'appareil de l'armée est complète, on parle de dictature militaire¹⁰. Pour samy cohen¹¹, l'armée est un ensemble des troupes que l'Etat lève et entretient pour sa sécurité.

Le dynamisme est selon Larousse¹², une aptitude de quelqu'un, d'un groupe à agir avec énergie, qualité, activité. Dans ce cadre de notre travail, il s'agit de la capacité de l'armée de réagir, de s'adapter aux événements conflictuels. Il désigne aussi tout système qui, dans l'explication de l'univers, admet l'existence de forces irréductibles à la masse et au mouvement.

Enjeu est quelque chose que l'on risque dans une compétition, une activité économique ou une situation vis-à-vis d'un autre. Ce que l'on risque dans un jeu et qui doit, à la fin de la

⁸ E. Durkheim, *le suicide*, Paris, PUF, 1930. Cité par Chouala, « désordre et ordre dans l'Afrique ... », p. 1

⁹ Dictionnaire Français Larousse <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/armee>, consulté le 21 octobre 2022.

¹⁰ Armée, <https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Arm%C3%A9e>, consulté le 25 mai 2022.

¹¹ C. Samy, « *Le pouvoir politique et l'armée* », Damo pouvoir, Vol 2, N°125.

Dictionnaire de français Larousse <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/armee>, consulté le 21 octobre 2022.

partie, revenir au gagnant¹³. C'est aussi un objet auquel des acteurs attribuent une valeur. Pour le dire autrement, c'est ce qui est « en jeu » dans une situation géographique. Une ressource ou un espace peuvent être des enjeux de même que l'accès ou l'usage de cette ressource de cet espace. Il peut en résulter un conflit d'acteurs¹⁴. C'est donc ce que l'on peut gagner ou perdre en faisant quelque chose (ou en ne le faisant pas) toute dans ce cas présent des conséquences dont la nature peut être positive (gain, victoire, réussite, succès ...) Ou négative (perte, défaite, échec...)¹⁵.

La sécurité passe pour être un « concept essentiellement contesté »¹⁶ voire même un champ de bataille en soi et pour soi¹⁷. A priori, c'est une notion qui semble évidente or comme nous l'a suggéré Artur Koetler, les choses les plus évidentes sont celles-là même qui méritent un meilleur examen¹⁸. Pour dire que la sécurité ne fait pas l'objet d'unanimité entre les auteurs et les écoles. C'est pourquoi elle se situe au cœur de l'analyse et du débat dans le champ des relations internationales¹⁹.

En effet, la sécurité désigne avant tout l'ambition séculaire de la politique internationale des États. Elle est consubstantielle à l'existence des menaces²⁰. S'agissant de menaces, Buzan distingue deux types de menaces les « vraies » et les « fausses » menaces. En réalité, pour ce réaliste néo-classique, l'État est le référent de la sécurité²¹.

Considérer la sécurité d'un point de vue strictement statistique est réducteur et ne permet pas une large vision des différents champs sécuritaires. Comme le souligne Sylvain Ndutumu : « à une époque où les débats sur l'ontologie de la théorie des relations internationales remettent en cause l'idée que l'État soit l'acteur principal du système international, cette vision « simpliste de la sécurité ne tient plus »²². La réalité actuelle de la sécurité est complexe et redoutable et a révélé le caractère restrictif des premières approches de la notion de sécurité. Depuis la fin de la Guerre Froide, la nature des menaces qui pèsent sur la sécurité des États a été profondément

¹³ <https://www.cnrtl.fr/definition/enjeu>, consulté le 24 mai 2022.

¹⁴ <https://www.encyclopedie.fr/local/10011>, consulté le 24 mai 2022.

¹⁵ Dictionnaire Le Robert, Paris, 2002, p.448

¹⁶ S. Smith, "the contested concept of security", in K. Boeth(ed), *Critical security studies and world politics*, Boulder(colo), Lynne Rienner pp. 30-60

¹⁷ S. Smith, "the contested concept of Security", in D. Battistella, *théorie des relations internationales*, Paris, les presses de science politiques, 2012, p. 523.

¹⁸ A. Ceyhan, « Analyser la sécurité : Dillon, Waever, Williams et les autres », in *Culture et conflits*, (en ligne), 31-32 printemps-été 1998, mis en ligne le 16 avril 2006, consulté le 30 mars 2021.URL : <http://journals.openedition.org/Conflits/541> ; DOI : <http://4000/conflits.541>.

²⁰ B. Buzan, *people, states and fear. An Agenda for International security Studies in the Post-Cold War Era*, Herml Hempstead, Harvester-Wheatheaf, 2e éd, 1991.

²¹ D. Bigo, « l'Europe de la sécurité intérieure », in Anne-Marie le Gloannac (dir)...Presses de science politique, 1998, pp. 66-67.

²² Ndutumu, *Géopolitique maritime du...*, p. 97.

modifiée. Le spectre des conflits interétatiques et de la menace nucléaire a reculé pour faire place à de nouvelles formes de conflictualité, mettant en jeu d'autres acteurs que les Etats, imposant de reconsidérer le concept de sécurité. D'ailleurs, la sécurité a aussi fait l'objet d'autres pistes de réflexions, en l'occurrence celle de l'approche constructiviste. Pour ses tenants, la sécurité n'est pas seulement le fait de l'État, mais découle davantage des rapports transnationaux. En ce sens-là, elle est une construction des entités intégrées donc l'action a pour objet d'apporter une réponse institutionnalisée sans violence physique²³. Ainsi, Karl Deutsch considère que ce sont les « communautés de sécurité »²⁴ qui sont les acteurs centraux de la fonction sécuritaire. A ce titre, la sécurité n'est possible qu'au sein d'un « *ordre régional* »²⁵. Lequel transcende la dimension nationale pour prendre un caractère transnational et s'adapter aux menaces sécuritaires de la trame du terrorisme, de la piraterie maritime ou encore du grand banditisme transfrontalier²⁶. Ce postulat démontre bel et bien que la sécurité n'est plus un phénomène stato-centrique. Elle est aussi à l'action des « acteurs hors-souverainetés »²⁷ considérés comme la « nouveauté contemporaine »²⁸. Autrement dit, il récuse la centralité de l'Etat dans la fonction sécuritaire et propose, dans le cadre des menaces transnationales, l'idée d'un « régionalisme sécuritaire » comme le cadre de référence de la sécurité.

V. Revue critique de la littérature

Abordant la revue critique de la littérature, Yves-Alexandre Chouala estime que : « La recherche est une combinatoire, (une) création nouvelle à partir du déjà là »²⁹. Prolongeant cette réflexion, Paul N'Dah avoue que : « la revue de littérature consiste à faire le point des connaissances sur le sujet choisi ou le domaine concerné »³⁰. En effet, la revue critique de la littérature est la construction d'un modèle d'analyse par le chercheur à partir des travaux de ses prédécesseurs. La littérature consacrée au dynamisme sécuritaire de l'armée tchadienne

²³ K. Deutsch et S. A. Burrell, *Political Community and the North Atlantic Area*, Princeton University Press, 1957, pp. 3-5.

²⁴ Ce terme communauté de sécurité a été construite, fondé ou conceptualisé par R. Van Waganer dans son ouvrage intitulé *research in international organization research on the world Political Institution*, Princeton University, Center for Research.

²⁵ Concept proposé par A. D. Lake et P. M. Morgan, *Regional Orders : bulding Security in a New World*, The pennsylvania University Press, 1997, repris par N. Audebaud, « La lutte internationale contre la piraterie somalienne : représentations et enjeux », Mémoire de Master en science politique, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2010, p. 137.

²⁶ L. Koungou, *culture stratégique et concept de défense au Cameroun*, Paris, L'Harmattan, 2015, p. 25

²⁷ Rosenau, *Governance without Government...*, pp. 30-35.

²⁸ B. Badie et M. C. Smouts, *Le retournement du monde : sociologie des relations internationales*, Fondation nationale des sciences politiques & Dalloz, 1992, citer par Koungou, *culture stratégique et concept ...*, p. 24

²⁹ Chouala, "Désordre et ordre dans l'Afrique ...", p. 51.

³⁰ P. N'dah, *Méthodologie et guide pratique de recherche du mémoire et de la thèse de doctorat*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 109.

présente des spécimens dignes d'intérêts et d'une importance très variée. Elle s'articule autour de trois thématiques principales à savoir, l'insécurité au Tchad sous l'angle des ingérences étrangères, l'insécurité sous l'angle de la crise de l'Etat postcolonial et la participation de l'armée tchadienne à la lutte contre l'insécurité.

La première tendance s'ouvre par les auteurs ayant abordé la problématique de la décomposition sécuritaire au Tchad comme résultat de l'ingérence étrangère et des conflits interétatiques. Ceux-ci défendent globalement l'idée suivant laquelle, les crises sécuritaires au Tchad sont le résultat d'une compétition pour l'appropriation de ressources minières. Cette perspective est défendue par Balmond³¹, Michel Goya³², Christophe D. Kagne³³ et le rapport de *International Crisis Group*³⁴. Pour eux, l'insécurité au Tchad tient non seulement de l'instrumentalisation politique des chefs rebelles tchadiens par les autorités de Khartoum, mais aussi du fait des visées hégémoniques de l'acteur Libyen sur le Tchad en quête d'enjeux géopolitiques et géoéconomiques, en l'occurrence les ressources minières présente dans la bande d'Aouzou. Par ailleurs, le positionnement du Tchad à l'intersection du Maghreb, de l'Afrique nilotique et de l'Afrique noire en tant que plaque tournante de la maîtrise géopolitique de la France dans le sahel, explique l'ingérence de Paris dans la situation sécuritaire de l'Etat tchadien.

La deuxième tendance est celle des auteurs qui abordent le problème de l'insécurité au Tchad sous l'angle de la crise de l'Etat postcolonial. Cette tendance est soutenue par Gali Ngoté Gatta³⁵, Kovana Varsia³⁶, Guy Jérémie Ngansop³⁷, Mahamat Adam Koulbou³⁸, Issakha Ramat Alhamdou³⁹, Bichara Idriss Hagggar⁴⁰ et Johanne Favre⁴¹. Pour eux, l'insécurité transnationale est consubstantielle à la nature faillite de l'Etat postcolonial. En effet, l'Etat postcolonial serait lui-même source de son insécurité en ce qu'il est le produit et l'œuvre d'une historicité inachevée liée à l'héritage colonial. Ainsi, la formation de l'Etat subsaharien serait liée à

³¹ L. Balmond, *Les interventions militaires françaises en Afrique*, Paris, Pedone, 1994.

³² M. Goya, « l'intervention militaire française au Tchad (1969-1972) », *Lettre du retext-recherche*, 2013, n°6 26, https://www.c-dec.terre.defense.gouv.fr/images/documents/retext/06_Intervention_Tchad.pdf, consulté le 10 avril 2022.

³³ C. D. Kagne, « Le conflit tchadien et les interventions extérieures » DEA en Histoire Militaire et Étude de Défense Montpellier, Université Paul Valéry, 1995.

³⁴ *International Crisis Group*, « Tchad : vers le retour de la guerre ? » Rapport Afrique N°111 du 1er juin 2006.

³⁵ N. G. Gali, *Tchad : guerre civile et désagrégation de l'Etat*, Paris, Présence Africaine, 1985.

³⁶ K. Varsia, *Précis des guerres et conflits au Tchad*, Paris, L'Harmattan, 1994.

³⁷ J. G. Ngansop, *Tchad : vingt ans de crise*, Paris, Harmattan, 1986.

³⁸ A. K. Mahamat, « La crise de l'État tchadien et les tentatives de solutions : contribution à l'analyse de l'État en droit international », Thèse de Doctorat en Droit International Public, Université de Nancy, 2003.

³⁹ R. A. Issakha, *Ma vérité sur le Tchad*, Bruxelles, Africa, s.d, 2003.

⁴⁰ I. H. Bichara, *Tchad, Témoignage et combat politique d'un exilé*, Paris, L'Harmattan, 2003.

⁴¹ J. Favre, « réfugiés et déplacés dans l'Est du Tchad. : de l'intervention humanitaire à la sécurisation militaire », in : <http://echogeo.revues.org/document2061.html>, consulté le 29 avril 2022.

l'hybridation transnationale de celui-ci avec le crime organisé. Par ailleurs, la déstructuration des structures politiques préétablis, la perpétuation du régime colonial, frustrations identitaires (clivages entre le nord et le sud), le mimétisme institutionnel, l'absence d'Etat de droit, monopolisation de la rente politique et économique, la réinvention diabolique de la violence et la militarisation de l'adversité politique est symptomatique de cette déliquescence de l'« Etat mou », en occurrence le Tchad.

La troisième tendance est celle qui aborde la participation sécuritaire de de l'armée tchadienne contre les crises et menaces sécuritaire. Celle-ci est portée par Géraud Magrin⁴², Janet Roitman⁴³, Bercault et *al.*,⁴⁴ et le Rapport d'International Crisis Group⁴⁵. Ceux-ci montrent la résilience de l'armée tchadienne face à la dynamique insurrectionnelle que connaît le pays. De plus, ces travaux présentent celle-ci comme l'un des maillons essentiels de la stabilité régionale. Par ailleurs, le dynamisme l'armée tchadienne, traduite par l'efficacité répressive sur le théâtre des opérations (l'interventionnisme de l'armée tchadienne en RDC aux côtés du président Kabila pour lutter contre les rébellions de Jean-Pierre Bemba en est une parfaite illustration), soulignent-ils, est lié à la densification et au renforcement de son dispositif capacitaire par les acteurs étrangers.

Tous ces travaux sont dignes d'intérêts. Ils montrent combien les menaces qui affectent la sécurité et la stabilité de l'Etat tchadien est liée à une imbrication des ressorts locaux, transnationaux et internationaux. Ils permettent aussi de saisir le Tchad à travers des tensions sociopolitiques et routine des coups d'Etats jalonnent l'histoire politique de ce pays. Par ailleurs, ils aident aussi à appréhender les déterminants, les types de menaces et les réponses sécuritaires menées par l'armée. Toutefois, l'aporie de ces travaux réside dans le fait que concernant le dynamisme des forces armées tchadiennes dans le maintien de la paix et la sécurité, les analyses restent très souvent sommaires et vagues.

VI.Problématique

La problématique désigne l'approche ou la perspective théorique destinée à élucider le problème que soulève la question de départ. Autrement dit, c'est l'angle d'analyse à partir duquel les phénomènes seront étudiés ou interrogés. La problématique fournit donc tous les

⁴² G. Magrin, Les ressorts de l'intervention militaire tchadienne au Mali, 2013, <http://journals.openedition.org/echogeo/13444>, consulté le 9 avril 2022.

⁴³ R. Janet, *Fiscal Disobedience: An Anthropology of Economic Regulation in Central Africa*, Princeton, University Press, 2005, p. 24

⁴⁴ O. Bercault et *al.*, *La Plaine des Morts : Le Tchad de Hissène Habré 1982-1990*, Genève, Human Rights Watch, 2013.

⁴⁵ International Crisis Group, « Tchad : vers le retour à la guerre ? », Rapport Afrique N°111, 2006.<https://www.yumpu.com/fr/document/view/3246747/tchad-vers-le-retour-de-la-guerre-international-crisis-group/8>, consulté le 10 avril 2022.

éléments qui permettent de comprendre le problème, de le conceptualiser, tout en indiquant dans quelle (s) direction (s), les réponses ou solutions peuvent se trouver⁴⁶. Au final, il s'agit d'un phénomène curieux, d'une situation qui suscite un étonnement et qui fait appel à une explication.

Avant l'indépendance, l'armée tchadienne, lue et étudiée à travers des clichés associés à la colonisation française, était considérée comme un ensemble formé de combattants du désert. Grace à des décennies de belligérance criminelle marquées par la récurrence de turbulences politico-militaires et politico-sécuritaires caractérisées par des actes d'insurrections et de contre-insurrections menés par des groupes rebelles armés composés d'individus équipés pour la tâche, l'armée tchadienne s'est considérablement bonifié et aguerrri au combat. Cette expérience dans l'art du combat et sa maîtrise dans la poliorcétique ont transformé celle-ci en une vitrine du rayonnement sécuritaire, politique et diplomatique de l'Etat tchadien. Dès lors, quels sont donc les enjeux de la participation opérationnelle de l'armée tchadienne au maintien de l'ordre de la sécurité à l'intérieur comme à l'extérieur du pays ?

Autrement dit, quelles sont les ressorts qui expliquent le dynamisme sécuritaire de celle-ci dans le maintien de l'ordre et la stabilité ? De la question principale se déclinent quatre questions subsidiaires à savoir : Quelle est la structure de l'armée tchadienne ? Quels sont les enjeux de son déploiement sur le terrain ? Quels ont été ces succès ? Répondre à ces questions nous semble d'une importance capitale pour comprendre les enjeux géopolitiques et géostratégiques qui gravitent autour de la participation opérationnelle de l'armée tchadienne dans la lutte contre l'insécurité au plan national, régional et international.

VII. Objectifs

L'objectif de ce travail est de montrer tout en présentant l'enjeu de l'armée tchadienne de 1960 qui marque la date de sa mise en place, jusqu'à sa prise du dessus sur les djihadistes dans le Sahel. Il s'agit de :

- Montrer l'historicité, la structure et la recomposition de l'armée tchadienne ;
- Montrer la contribution de l'armée dans la stabilisation du Tchad ;
- Montrer les enjeux inhérents à ses interventions militaires à l'extérieur ;
- Ressortir les contraintes et les défis de l'armée tchadienne.

⁴⁶ D. J. Macklatchy Ngomidzouba, « Contribution de la police des frontières à la sécurisation de l'espace frontalier Cameroun-Gabon », Mémoire professionnel, DGSET, 2013, p. 6.

VIII. Méthodologie

La clarification de la méthodologie est indispensable dans tout travail scientifique. A ce sujet, Maurice Kamto souligne que le problème de la méthode est au cœur de toutes études scientifiques⁴⁷. Il ajoute par ailleurs que le choix de la méthode dépend à la fois du champ d'étude et de l'objet de l'étude. La méthode est le fondement de la scientificité de toute recherche et constitue l'ensemble des opérations matérielles permettant aux chercheurs de transcender les obstacles qui jonchent le parcours conduisant à la vérité⁴⁸.

1. Méthode de collecte des données

Pour parvenir à la réalisation de cette recherche, nous avons par le biais de la méthode éclectique (obligeant à l'interdisciplinarité), collecté les données et informations nécessaires par le truchement :

- De la recherche documentaire, qui nous a permis de lire, consulter et collecter le maximum d'informations sur notre thème dans des centres documentaires universitaires qui constituent, selon le sociologue Jean-Marc Ela, « le four où cuit le pain intellectuel dont une société se nourrit »⁴⁹. Il a été question entre autres des ouvrages, articles, revues scientifiques, journaux, accords et conventions, mémoires, thèses, rapports etc. relatifs à la structure organique, à la recomposition, aux dynamismes et aux enjeux inhérentes aux interventions militaires de l'armée tchadienne. Ces données ont été collectés dans plusieurs centres de documentation entre autres la bibliothèque du Département d'Histoire de l'université de Yaoundé 1, la bibliothèque de la Faculté des Arts, Lettres Sciences humaines de l'Université de Yaoundé I (FALSH), la bibliothèque du Cercle Histoire Géographique et Archéologie (CHGA), la bibliothèque du centre Almouna de N'Djamena, la bibliothèque nationale de N'Djamena.

- L'entretien semi-directif qui est en effet une démarche qui engage un contact immédiat et interpersonnel avec un individu qui se trouve être à la fois objet et sujet interlocuteur⁵⁰. Cette technique s'est révélée davantage utile pour la collecte des sources orales, à partir desquelles, nous avons pu extraire au cours des discussions tant non spécialistes et surtout chez les spécialistes. Il s'agit de militaires, scientifiques et des diplomates.

⁴⁷ M. Kamto, *Pouvoir et droit en Afrique noire. Essai sur les fondements du constitutionalisme dans les états d'Afrique noire francophone*, Paris, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence (L.G.D.J), 1987, p. 41.

⁴⁸ G. Bachelard, *La formation de l'esprit scientifique. Contribution à la psychanalyse de la connaissance objective*, Paris, librairie philosophique 2^e édition, 1998, pp. 14-20.

⁴⁹ J.M. Ela, *Guide pédagogique de formation à la recherche pour le développement en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 12.

⁵⁰ D. Alles et als, "L'entretien en relations internationales" in G. Devin (dir), *Méthodes de recherche en relations internationales*, Paris, Science Po, 2016, p. 159.

2. Méthode d'analyse des données

Pour éprouver les informations recueillis, nous les avons confrontées (en cherchant à faire preuve d'un minimum d'objectivité) ceci de manière à faire jaillir la vérité qui s'y affine. Un tel exercice nécessite d'opter pour une approche à la fois historique, interdisciplinaire et empirico-inductive.

L'analyse historique nous a permis de recouper les informations, les catégoriser, les analyser et les critiquer. Il faut dire qu'en histoire, le témoignage d'un informateur est toujours à vérifier. C'est ce principe qui fonde la pratique de l'historien. En effet, en historiographie, « une source, pas de source ». C'est pourquoi les témoignages obtenus, ont été confrontés et éprouvés par la critique historique. En outre, cette démarche nous a permis de présenter les faits et événements dans une perspective diachronique. Ce choix se justifie par le fait que l'analyse historique se fonde sur la compréhension des faits et phénomènes sociaux suivant une séquence chronologique. Par ailleurs, nous avons également opté pour une démarche empirico-inductive. La particularité de cette approche réside dans le fait qu'elle insiste davantage sur l'expérience (fait) plutôt que le raisonnement (théorie).

Au-delà de l'approche historique, nous nous sommes abreuvés auprès d'autres disciplines à l'instar de la polémologie. Cette discipline qui met l'accent sur la compréhension des conflits, leur origine et leur fonctionnement nous a permis de comprendre le problème, ses fondements ainsi que ses conséquences. Le recours à l'approche polémologique nous a permis de saisir l'ensemble des facteurs structurels et conjoncturels ayant favorisé l'éclosion des crises sociopolitiques dans le pays. Elle nous a également permis d'apprécier l'ampleur des menaces et l'échelonnement des stratégies de lutte de l'armée tchadienne.

Soutenue par François Thual, l'approche géopolitique consiste à poser de bonne question face à un événement (tension, menace, crise, conflit etc.) : Qui veut quoi ? Avec qui ? Comment ? Et pourquoi ? Cette méthode permet d'identifier les acteurs, les jeux et les enjeux du dynamisme sécuritaire de l'armée tchadienne et d'établir la corrélation qui existe entre toutes les composantes et de la saisir. Il s'agit ici de voir comment la dynamique des comportements des acteurs nationaux, transnationaux et internationaux structure et influence les mécanismes de lutte contre l'insécurité plurielle qui affecte actuellement le pays et ses environs notamment le sahel.

La démarche inductive, aussi appelée empirico inductive, est une méthode de travail qui part de faits, de données brutes réelles et observables pour aller vers l'explication de celle-ci.

A partir des phénomènes particuliers observés sur le terrain, le chercheur peut comprendre un phénomène général. On va du particulier au général. La méthode inductive est une explication issue d'un fait . Pour cela, notre travail portant sur l'armée tchadienne de 1960

à 2020 : Dynamisme et enjeux, nous a permis recueillir des données brutes, matérielles observables, que nous avons eu à confronter et comprendre. A travers cette méthode nous avons défini le sujet et cadré dans son domaine de recherche. Cette étape de travail nous a permis de comprendre le dynamisme et les enjeux de l'armée tchadienne que l'on peut obtenir et commenter.

IX. Cadre théorique

L'interprétation et l'analyse des données recueillies se sont effectuées par le biais de quelques modèles paradigmatiques, notamment le réalisme et la théorie de la sécurité, empruntés aux relations internationales.

La théorie réaliste comme « théorie des relations internationales »⁵¹, considère la scène internationale comme une arène régulée par la puissance et les intérêts restent la seule motivation de l'actions des Etats. Ceux-ci n'hésitent d'ailleurs pas à faire recours, pour les besoins de la cause, à « la ruse du renard et à la force du lion »⁵². Elle se rapporte également aux hypothèses de la recherche qui ont été émises et permet d'évaluer les différents rapports de forces qui se structurent sur le théâtre. Évoqué selon Kubalkova⁵³, comme le fondement des relations internationales et de la politique internationale des Etats, le réalisme permet de déceler le dynamisme et les enjeux de l'armée tchadienne dans les champs de batailles. En effet, cette théorie qui s'appuie sur l'étude des puissances des Etats, l'intérêt de la nation ; les dynamiques de rivalités, d'agressivité, d'hostilité génératrice de risques potentielles ou activé des violences, permet d'analyser le comportement des différents acteurs en guerre dans les Etats. La théorie réaliste permettra en outre de démontrer si l'intervention militaire tchadienne répond à l'idée de Rousseau qui pense en effet que « l'objectif principale du réalisme qui s'est focalisé sur le contrôle de la violence interétatique, est de préserver une paix fragilisée par les aspirations concurrentes de la puissance ».

Dans le cadre de la présente étude, ce modèle d'analyse a été utile dans la compréhension des choix stratégiques opérés par l'armée tchadienne pour lutter contre l'insécurité dans le pays. En effet, bafoués dans sa souveraineté et sa puissance par les attaques rebelles, le Tchad en tant qu'Etat a eu recours à deux procédés classiques. La mobilisation des anticorps régaliens pour préserver son intégrité.

⁵¹ J. J. Roche, *Théories des relations internationales*, Paris, Montchrétien, 1994, p. 121.

⁵² N. Machiavel, *Le prince*, Paris, Bordas, 1986, p. 192.

⁵³ Rousseau cité par V. Kubalkova, *Marxism-Leninism and the theory of international Relations*, Londres, Boston, 1980, p. 55.

Si le réalisme permet d'analyser le comportement de l'armée tchadienne, il s'avère intéressant de se pencher la théorie de la sécurité.

La théorie de la sécurité permet de donner une explication à l'intervention militaire tchadienne dans les champs d'opérations. En effet, cette théorie s'appréhende sur une double approche : d'une part la sécurité collective, du fait que la sécurité est une condition de l'existence de la communauté internationale des Etats et est basée sur la coopération interétatique et l'interdépendance dans les relations internationale, et d'autre part la sécurité nationale, du fait même de l'existence de l'État. Elaborée par J-H, Herz, cette théorie a été particulièrement développée par B. Buzan, ce dernier définit ainsi la sécurité comme : « survie ou libération à l'égard des menaces »⁵⁴ et l'identifie comme un domaine élargi qui touche les secteurs militaires, politique et économique. Cette identification coïncide avec les différentes hypothèses émises dans le cadre de l'étude du dynamisme et les enjeux de l'intervention militaire tchadienne sur les champs de bataille. Par ailleurs l'idée de libération à l'égard des menaces est aussi fondamentale dans la formulation de la deuxième hypothèse de l'étude en rapport avec le motif de la lutte contre le terrorisme de cette opération armée.

En plus des théories évoquées ci-dessous, l'approche prospectiviste est aussi déterminante dans l'analyse des thématiques. Cette approche qui consiste à « imaginer des scénari battis sur des hypothèses fortes et explicites » qui auraient été imaginés permettra d'esquisser quelques solutions aux problèmes posés par la problématique du dynamisme et de l'enjeu de l'armées tchadienne.

X. Définition des concepts opératoires

Défense : ensemble des moyens visant à assurer l'intégrité matériel d'un territoire contre les agressions de l'étranger ;

Opération militaire : est une action planifiée (dates et horaires, moyens déployés, personnel, encadrement et objectifs) menée par des forces armées. Les opérations militaires peuvent combiner les opérations aériennes, des opérations terrestres et des opérations navales, elles sont dites alors interarmées ;

Stratégie : est un ensemble d'actions coordonnées, d'opérations habilles, de manœuvres en vue d'atteindre le ou les objectifs fixés par la politique (l'idée général) en utilisant au mieux les moyens à disposition ;

⁵⁴ Herz et B. Buzan cités par J. Semelin, *Purifier et détruire. Usages politiques des massacres et génocides*, Paris, Le Seuil, 2005, p. 40.

Champs de bataille : lieu d'un combat militaire (par extension) lieu d'un débat, d'une dispute, d'un conflit ;

Soldat : homme équipé et instruit par l'Etat pour la défense du pays ; tout homme engagé (volontaire) au service d'un prince, d'un Etat qui lui verse une solde autrement dire une personne qui appartient et dépend de l'armée.

XI. Difficultés rencontrées

La réalisation de ce travail n'a pas été facile, nous avons été confrontés à plusieurs difficultés :

La première difficulté est liée au caractère vaste du pays, il fallait voyager et parcourir de longues distances à la recherche des informateurs. Souvent, on était contraint de louer de moto pour sillonner le pays dans la recherche des personnes ressources.

La seconde difficulté résulte du caractère sensible du sujet. Le sujet portant sur le comportement de l'armée relève du secret défense. Il fallait présenter l'attestation de recherche pour avoir accès aux ministères de la Défense, des Affaires Etrangères ou encore à l'Etat-major pour convaincre les informateurs. La difficulté majeure a été l'impossibilité d'entrer en possession des documents, d'archives et des accords au sujet de la Défense qu'il estime un top secret d'Etat qui devraient nous aider à faire une analyse des réalités sur le terrain.

Enfin, certaines autorités administratives et hauts cadres de la Défense ont été réticents et ont refusé de répondre à notre questionnaire. Il a fallu s'armer de beaucoup de patience et d'endurance pour pouvoir arriver à obtenir des informations susceptibles de nous aider.

D'une manière générale, notre première expérience sur le terrain nous a permis de réaliser davantage que la recherche est un exercice d'endurance qui exige beaucoup de curiosité, de volonté, de sacrifice et surtout de la patience.

XII. Plan du travail

Ce travail est organisé en quatre chapitres. Le premier s'intitule fondement et reconstitution de l'armée tchadienne. Il met en évidence l'historicité, l'évolution, la structure et la composition de l'armée tchadienne.

Le deuxième quant à lui s'intitule les exploits des forces armées tchadienne. Il insiste sur les facteurs structurant des succès de l'armée tchadienne dans les opérations de maintien de la paix.

Le troisième chapitre, consacré aux enjeux de l'intervention des militaires tchadiens, cherche à ressortir les enjeux à la fois géopolitiques et géostratégiques de la lutte contre l'insécurité plurielle qui affecte les Etats riverains du lac-Tchad, en l'occurrence l'action de la nébuleuse *Boko Haram*.

Enfin, le dernier chapitre s'intitule limites et défis de l'armée tchadienne. Il s'efforce à faire l'inventaire des carences organiques qui minent l'institution militaire tchadienne, et analyse les défis autant que les perspectives pour une réforme de l'institution militaire, en vue d'une plus grande efficacité d'action sur le terrain.

A large orange hexagonal graphic with a white-to-orange gradient fill and a thin orange border, centered on the page. It contains the chapter title in bold black text.

**CHAPITRE I : FONDEMENT ET RECOMPOSITION DE
L'ARMÉE TCHADIENNE**

Héritière des troupes coloniales et de jeunes formés à L'Ecole indigène d'enfants de troupes de Brazzaville, l'armée tchadienne voit le jour en 1960¹. Constituée des forces terrestres, de la gendarmerie et des forces aériennes, elle est aujourd'hui dédiée à la défense de l'intégrité du territoire et au maintien de l'ordre et de la sécurité des citoyens. A l'origine une force symbolique, et « sans véritable potentiel militaire », l'armée tchadienne a évolué, passant progressivement des haillons de l'amateurisme, pour devenir un corps d'armées relativement professionnelles. Cette transformation du profil de l'armée s'est accompagnée d'une mutation paradigmatique. A ce titre, celle-ci est quitté de la configuration d'une garde prétorienne vers la configuration d'une force avant-gardiste. Le présent chapitre a pour mission d'esquisser la composition de ce corps. La question primordiale qui guide ce chapitre est de savoir : quelle est la structure organique de l'armée tchadienne ? La réponse à cette question oblige de montrer d'entrée de jeu la naissance de celle-ci, son évolution, sa structure et sa recomposition au fil du temps.

I. FONDEMENT DE L'ARMÉE TCHADIENNE

L'histoire de l'institution militaire moderne au Tchad remonte à l'époque coloniale française. Au crépuscule de la Première Guerre Mondiale, l'urgence d'une force pouvant assurer l'ordre et la sécurité se fit ressentir. C'est durant cette période en effet, que les populations dites indigènes vont être enrégimentées dans les troupes coloniales. Seulement, avec l'indépendance, le Tchad chercha à se doter d'une armée. Cette nécessité de structurer l'institution militaire en général répondait aux critères d'évolution nationale, car la France, l'ancien maître du pays, avait pour but de conduire celui-ci vers l'indépendance. C'est dans ce contexte qu'il faut lire la naissance et l'évolution des forces armées tchadiennes.

1. Contexte de création de l'armée tchadienne

Pays isolé, terre de déportation², le Tchad colonial est le domaine des militaires et des administrateurs qui, ayant pris goût au pays et à la vie spartiate qu'y mène l'européen, y font souvent toute leur carrière. Pas de colons sauf une poignée dans le Sud. Une population dite « indigène » nombreuse, à peine touchée par l'Occident³, vivant en situation d'autosubsistance. Brazzaville est loin : un seul gouverneur général est venu au Tchad. La double dépendance du pays résulte de son statut colonial et de son rattachement au gouvernement général de l'Afrique Equatoriale française (A.E.F.). Longtemps territoire militaire, le Tchad est devenu en 1920 une

¹ International crisis SPO, « l'AT de l'indépendance à nos jours » <https://www>

² H. Amouroux, *Le peuple réveillé*, Paris, Robert Laffont, 1979, p. 549.

³ J. Boisson, *L'histoire du Tchad et de Fort-Archambault*, Paris, éditions du Scorpion, 1966, p. 249.

« colonie ». Réduite au rang de région en 1934, il devient en 1938 une colonie à part entière au même titre que le Gabon, le Moyen-Congo et l'Oubangui-Chari. Le premier gouverneur, chef du territoire, entrera dans l'histoire, c'est Félix Eboué. Colonial, le Tchad l'est par la souveraineté de la métropole, de son gouvernement et de son Parlement et par la domination de tous les jours du ministère des Colonies, celle-ci limitée par l'éloignement, les spécificités locales et la quasi toute puissance du gouverneur général (G.G.)⁴. Toutes les caractéristiques du système colonial sont en place : pas de participation aux pouvoirs publics, division de la population en citoyens et sujets, ceux-ci soumis à l'indigénat et aux prestations. Enfin, il existe une « justice indigène » propre aux non-citoyens⁵. Le décret du 29 mai 1936 et les actes locaux qui en fixent les règles en confient l'exercice à des tribunaux indigènes présidés par les administrateurs. Ils jugent au pénal suivant la coutume ou l'équité. Un magistrat n'intervient qu'au stade de l'homologation (une sorte de cassation) qui a lieu à Brazzaville.

La guerre donna lieu à une mobilisation excessive et désordonnée. Ordres et contre-ordres se succédèrent. Il arrivait qu'on recrutât des tirailleurs pour l'armée, notamment des travailleurs pour les routes. L'on craignait une menace italienne venant de Libye. Pour parer, on fit des fortifications, on constitua des réserves de mil, on dressa des barrières sur les routes⁶. La « non-belligérance » de Mussolini prit fin le 10 juin 1940. Tout était alors joué. La défaite et la demande d'armistice provoquèrent à la fois la surprise et l'accablement. Comme l'écrit dans un livre pittoresque un colon de Fort-Archambault, Etienne Canonne : « La capitulation de l'armée française sema la consternation et ne manqua pas de blesser violemment notre orgueil. Nous ne comprenions pas cette fuite éperdue devant, paraît-il, trois mille chars allemands »⁷. Dès le 20 juin, Eboué signala au Gouverneur General (G.G.) Boisson, héros de la guerre de 1914-1918, le désir de ses administrés de continuer la lutte. Le 3 juillet, Eboué sauta le pas et fit savoir à De Gaulle (par l'intermédiaire du Nigeria) sa décision de se rallier à la France libre. Mais ce n'est que 54 jours après, le 26 août, que le ralliement fut proclamé ouvertement.

L'histoire de ces deux mois exigerait un livre. Or, s'il existe une immense littérature militaire sur les campagnes de la France libre, il n'y a sur les événements de l'été 40 au Tchad que quelques articles de précisions. Sans doute, une certaine pudeur a-t-elle retenu les témoins

⁴ P. Bonthonneau, « Souvenirs de Fort-Lamy, juin-août 1940 », *Cahiers français*, 24 août 1945.

⁵ R. Bourgi, *Le général de Gaulle et l'Afrique noire*, Librairie générale de droit et de jurisprudence et Nouvelles éditions africaines, 1980, p. 515.

⁶ E. Canonne, *Pas de mollesse dans le désert* (Cu d'en bas), Paris, La pensée universelle, 1976, p.97.

⁷ *Ibid.*

d'exposer en détail ce qui fut, il faut le dire, un conflit franco-français qui (le Gabon en fournit l'exemple) aurait pu dégénérer en guerre civile⁸.

Trois forces étaient en présence : l'administration, l'armée et la population africaine (on disait alors « les indigènes »). Éliminons tout de suite cette dernière qui n'a joué aucun rôle. Interrogés quarante ans après, aucun des tchadiens qui ont vécu cette époque n'a gardé le souvenir d'un quelconque débat au sein de sa communauté. Seul un tout petit nombre avait alors des informations sur le monde extérieur. Dans son rapport politique sur l'année 1940, daté du 15 avril 1941, le chef du département du Bas-Chari, Alexis Picut, sous la rubrique « faits marquants », consacre cinq paragraphes de banalités grandiloquentes au ralliement. Le « bon esprit des populations donne satisfaction » mais il y a « dans cette attitude plus d'intérêt que de sentiment ». Il note cependant : « Nos administrés nous sont très attachés, du moins s'agissant de l'élite. Nous l'avons vu au moment des événements de juin et d'août. Le paysannat est paisible ». De son côté, Sicé relève une « nervosité au sein de l'élite indigène »⁹.

Dans l'administration, une active minorité gaulliste, composée surtout de jeunes administrateurs souvent mobilisés, faisait face à une poignée de pétainistes, conduite par l'inspecteur des affaires administratives Louis Michel, à ce titre N°2 de l'administration¹⁰. Au milieu, un marais qui suivit. Plaçant la discipline au-dessus de tout, le commandant des troupes le lieutenant-colonel Marchand hésitait. Il ne dépendait pas d'Eboué mais du général Husson, commandant supérieur à Brazzaville ; mais dans son état-major, le commandant Bernard, le capitaine de Guillebon et l'intendant Dupin étaient favorables à de Gaulle. Arrivé au Tchad depuis 18 mois, Eboué avait su s'imposer par une expérience administrative incontestable, une culture étendue et une grande bienveillance. Son bras droit dans cette affaire fut l'administrateur Laurentie, chef du bureau politique tandis que Cazenave de la Roche assurait la liaison avec l'état-major. Eboué conduisit les choses avec prudence et habileté : il fallait en effet se garder de tous les côtés et d'abord de l'extérieur. D'autre part Eboué voulait rallier le territoire en corps. Il fallait se laisser le temps de négocier avec le Nigeria les arrangements économiques nécessaires et permettre une action commune à toute l'AEF Il fallait laisser entendre aux impatients que quelque chose se préparait et, en même temps, jouer double jeu avec Brazzaville. En contact suivi avec Le Caire et Lagos, Eboué recevait à Fort-Lamy le 20 juillet Boisson en

⁸ J. Cazenave de la Roche, *Félix Eboué*, Paris, Hachette, 1957, p. 43.

⁹ E. Sicé, *L'A.E.F. et le Cameroun au service de la France*, Paris, Presses universitaires de France, 1946, p. 200.

¹⁰ H. Laurentie, Le refus du Tchad, *Revue de la France libre*, juin 1957. Félix Eboué : Premier résistant de l'Empire, *Cahiers français d'information*, Paris, 1945 ; L'Empire au secours de la métropole, in *Derniers chefs d'un Empire*, Académie des sciences d'outre-mer, 1972, pp. 110-124.

route vers Dakar et son successeur Husson qui, Général à deux étoiles, ne concevait pas que l'on puisse se dresser contre le vainqueur de Verdun qui en avait sept¹¹. Brazzaville et Vichy n'ignorèrent sûrement pas tout. Un décret du 6 août 1940 décida une réorganisation de l'A.E.F. qui redevenait une colonie unitaire (dont le Tchad n'était qu'une région). Chazelas devait remplacer Eboué et le médecin-colonel Quemener, chef du service de santé exercer l'intérim, mais le décret fut signé le 29 août, trop tard¹².

L'arrivée le 23 août, venant de Lagos de Colonna d'Ornano, très populaire dans l'armée (accompagné de René Pleven) leva les dernières hésitations de Marchand. Proclamé le 26 août, le ralliement ne fit pas l'unanimité. Michel et le propre chef de cabinet d'Eboué, André Micheau préférèrent partir. Le Mayo-Kebbi en bloc, avec son chef de département Robert Gamon, fonctionnaire estimé, et trois autres administrateurs, opta pour Vichy. A Fort-Archambault, il y eut des défections dans le petit personnel. Eboué fut la correction même : Michel et Micheau dînèrent au palais avant de gagner le Niger. « Nous n'obligeons personne à nous suivre » souligna le gouverneur dans une circulaire N° 173/C du 9 septembre. Dans l'armée, un assez grand nombre de sous-officiers partirent de Fort-Archambault où le commandant Ingold avait dû forcer la main de son chef le commandant Callaud. Un chef de bataillon de Moussoro opta pour Vichy ainsi que six médecins militaires dont Quemener dans l'ensemble, par conséquent, il y eut peu d'opposants (6 administrateurs sur une trentaine) et aucune violence¹³.

En « brousse », le ralliement ne fut connu que tardivement. À Melfi (Baguirmi) l'administrateur Hersé l'apprit le 8 septembre par le télégraphe de Massénya. A Lai (Logone), l'administrateur Pierret fut prévenu par un cavalier venu de Moundou sur l'ordre du chef de département qui avait entendu la nouvelle à la radio anglaise... Dans ses télégrammes aux chefs de département (N° 247/AG et N° 248/AE), Eboué insista sur l'importance des accords passés avec le Nigeria, qui assuraient une garantie d'achat aux produits tchadiens et un ravitaillement régulier en produits importés¹⁴.

Le Tchad joua indirectement un autre rôle dans le ralliement. À Brazzaville c'est le bataillon « Sara » du commandant Delange qui fut le fer de lance du « putsch » du 28 août en 1940 qui renversa le général Husson. Ce même bataillon participa à la déplorable campagne du Gabon qui ramena ce pays dans le giron gaulliste.

¹¹ E. Mveng, *Histoire du Cameroun*, Tome 1, Paris Présence africaine, 1963, p. 534.

¹² P-O, Lapie, *Mes tournées au Tchad*, Office français d'éditions, Alger, 1945, p. 283.

¹³ *Ibid.*

¹⁴ Weinstein, *Félix Eboué*, Oxford University press, 1971, p. 32.

Le Tchad s'était rallié à la France libre pour continuer la guerre. Eboué, nommé gouverneur général à Brazzaville y insista dans sa première circulaire générale datée du 19 janvier 1941 : Tout le monde avait le devoir de consacrer à la guerre tous ses efforts et toute sa pensée. Depuis plus de vingt ans, le Tchad était le principal réservoir où puisait régulièrement le recrutement militaire. Pour 1939, sur 401 tirailleurs à lever en A.E.F., 280 devaient venir du Tchad. A la déclaration de guerre, on décida de recruter dans la seconde portion du contingent des chauffeurs, du personnel pour le service de santé et des travailleurs pour la section du génie¹⁵. Les « Sara » et les « Hadjeraï » du Guéra étaient généralement volontaires. Ailleurs, il fallait user de la contrainte – qui s'exerçait par l'intermédiaire des notables et des chefs. Des Arabes du Dékakiré achetèrent des remplaçants « Sara ». Dans son rapport politique du 1^{er} juillet 1940, Eboué évalue à 1844 l'effectif recruté : 1283 venaient du Moyen Chari, 471 du Bas Chari (population urbaine de Fort-Lamy), 55 du Mayo-Kebbi (Toubouri de Fianga), 35 du Kanem (arabes Oulad Sliman).

Rien n'est plus malaisé que d'évaluer le chiffre total des tchadiens présents dans l'armée de 1940 à 1944, ni les effectifs de ceux qui combattirent effectivement. Une statistique établie en 1960 estime à 6542 le nombre des anciens combattants et à 846 celui des invalides pensionnés. Il faut y ajouter 3082 anciens militaires ne relevant pas du Code des pensions, soit un total de 10470. Il y eut aussi des engagés dans les forces armées anglaises du Nigeria ; un historien en a compté 988, dont 878 ont servi en Inde, le reste au Moyen-Orient. Pour la campagne du Fezzan (1942-1943), Ingold voit 2713 indigènes dans les formations de combat (presque tous Tchadiens) et 1395 dans les compagnies de transports (dont les chauffeurs étaient fréquemment camerounais)¹⁶.

Un certain nombre de bataillons de marche (B.M.) furent créés en Afrique française libre (A.E.F.-Cameroun). Ils étaient composés en majorité de Tchadiens, avec 15 à 20 % d'Européens et un petit nombre d'Africains venant d'autres territoires. Le bataillon de marche N°1 (B.M.1.) créé à Brazzaville le 12 octobre 1940 a été constitué par les quatre compagnies du bataillon de renfort N°4 qui devaient partir en France. Il participa à la campagne de Syrie (1941) puis à celle du Fezzan. Son effectif était alors de 70 européens et de 650 indigènes. Le B.M.2. Formé à Bangui comprenait 50 % de Sara. Il fit la campagne de Syrie, celle d'Egypte (BirHakeim)¹⁷. Revenu en A.E.F., il partit en Algérie et fit le débarquement de Provence et la

¹⁵ Weinstein, *Félix Eboué*, Oxford University press, 1971, p. 32.

¹⁶ *Ibid*,

¹⁷ K. Vauce, « La France d'outre-mer dans la guerre », documents, ministère des colonies, d'information, paris, 1945, p. 159.

campagne de France jusqu'à l'hiver 1944 dans la 1^{re} D.F.L. du général Brosset. Le B.M.3. Créé le 12 octobre 1940 à Mouzarak (Kanem) sous les ordres du commandant Garbay fit la campagne d'Erythrée en 1941 puis fut transféré en Egypte et revint au Tchad à la fin de 1942. Le B.M.5. Que fit la campagne d'Italie était composé en bonne partie de Tchadiens (Mondes et cultures XLI, 4, 1981, p. 791). Furent également constitués au Tchad, à Cheddra (Kanem) un B.M.8. Et un B.M.12. Qui allèrent en Italie, puis en France. Le B.M.13. Et le B.M.15. Participèrent aux opérations de la Pointe de Grave (Gironde) en avril 1945. Il est difficile de s'y retrouver dans les listes d'unités qui furent fréquemment dissoutes pour donner naissance à des formations portant des noms différents. On peut dire que, jusqu'au ralliement de l'Afrique du Nord, l'essentiel de l'effort de guerre en hommes de la France libre fut fait par le Tchad.

Dans ce contexte qu'il faut clairement analyser la naissance et l'évolution de l'armée tchadienne.

S'agissant de l'évolution, il faut d'emblée signaler que l'armée tchadienne est née après la Seconde Guerre mondiale dans le cadre de la décolonisation, qui a mené les Etats africains aux indépendances. Même si des soldats ont participé à la libération de la France sous l'occupation allemande, il faut attendre un an après l'indépendance pour que l'armée nationale tchadienne puisse officiellement voir le jour¹⁸.

En effet, l'acte officiel de création de l'armée tchadienne est l'ordonnance N°2 du 27 mai 1961. La souveraineté nationale acquise de la France, le Tchad a désormais son destin en main pour réorganiser sa politique et sa gouvernance intérieure. De ce fait, pour mettre en place une armée, le Tchad a déjà en main ses fils ayant participé à la Seconde Guerre mondiale pour libérer la France. Ce régiment tchadien de retour d'Europe sera le premier noyau de l'armée nationale tchadienne¹⁹.

Après la première ordonnance portant création, d'autres actes seront pris notamment, l'arrêté 1174 du 9 juin 1961 portant recrutement dans l'ANT et surtout le décret de 119 du 12 mai 1962 portant règlement et discipline dans l'armée. Dans ces textes, il est noté que l'armée tchadienne est composée de l'armée de terre, l'armée de l'air, de la gendarmerie et de la GNNT (Garde nationale et nomade du Tchad). Ce sont là les principaux noyaux de l'armée nationale tchadienne²⁰.

Pour mettre cette grande machine en marche, la France transfère 750 éléments pour composer cette armée naissante. Le premier commandant de l'armée dite tchadienne est le

¹⁸ <https://tchadinfos.com/armee-nationale-tchadienne-naissance-et-evolution/consulté le 7 janvier 2023>.

¹⁹ Largeau, *Précis des guerres et conflits du Tchad...*, p. 40.

²⁰ Varsia, *Précis des guerres et conflits...*, p. 11.

lieutenant Jacques Doumro²¹. C'est à partir de ces éléments que seront constitués dans les années suivantes, bataillons et régiments, jusqu'au début du recrutement normal d'autres tchadiens vers les années 1965²².

Les tâches confiées à cette armée sont, entre autres, défendre l'intégrité du territoire en préservant les frontières du pays, maintenir l'ordre et la sécurité des citoyens. Il est aussi mentionné que, cette armée doit s'instruire, s'éduquer et se former. Spécifiquement, l'armée ne doit pas s'occuper de la politique.

Pour que l'armée soit professionnelle et efficace, respectueuse des normes, le recrutement se faisait sur l'ensemble du pays, mais le nombre tourne autour de 300 personnes. Les nouvelles recrues sont formées sur place dans des camps d'instruction parce que le Tchad ne disposait pas encore d'une école de formation militaire. Certains sont envoyés chez des pays amis pour les former, notamment la France, l'ex zaïre ou autres. Avec la France, naturellement, le Tchad a conclu des accords pour la formation et l'équipement dont l'accord de défense du 15 aout 1960, l'accord d'assistance militaire technique du 19 mai 1964²³. L'image suivante illustre les combattants tchadiens de la seconde guerre mondiale qui par la suite ont intégré la toute première Armée Nationale Tchadienne (ANT).

Photo n° 1 : Les combattants tchadiens de la Seconde Guerre Mondiale



Source : <https://tchadinfos.com/armee-nationale-tchadienne-naissance-et-evolution>, consulté le 22 janvier 2023.

²¹ *Ibid*

²² *Ibid*

²³ <https://tchadinfos.com/armee-nationale-tchadienne-naissance-et-evolution/> consulté le 7 janvier 2023.

La première école de formation a vu le jour en 1969 à Fort Lamy, la capitale (actuel N'Djamena). Cette école et d'autres centres d'instructions ont permis au Tchad d'avoir une armée professionnelle dont les éléments sont recrutés²⁴. L'image ci-dessous illustre la première école de formation enfants troupes à Brazzaville au Congo.

Photo n° 2 : Des enfants troupes formés à Brazzaville au Congo et couronnés à Ndjama en 1969



Source : <https://tchadinfos.com/armee-nationale-tchadienne-naissance-et-evolution>, consulté le 22 janvier 2023.

Selon Varsia, dans le rôle qui lui a été assigné, l'armée ne devrait pas s'occuper de la politique²⁵. Elle a ses missions précises. Malheureusement, cette armée est devenue un instrument politique avec le coup d'état d'avril 1975. Dont ses officiers exerceront le pouvoir politique au plus haut sommet. A l'approche des années 1980, l'armée sera aussi entachée par le phénomène des combattants issus des différentes factions rebelles qui rallieront le pouvoir central de N'Djamena et dont à chaque fois, dans les accords, il est mentionné l'intégration des éléments rebelles dans l'armée régulière. Chaque régime après le premier président Ngarta, s'est appuyé sur cette armée et surtout des combattants qui, bizarrement, plus aguerris que les militaires professionnels, très engagés et surtout tactiquement plus habiles en mettent souvent l'armée régulière en déroute²⁶.

L'histoire retiendra que les militaires qui ont mis en déroute l'armée libyenne lourdement bien équipée, ne sont pas tous des professionnels mais des combattants dont la stratégie a surpris

²⁴ Largeau, *Précis des guerres et conflits du Tchad...*, p. 43.

²⁵ Varsia, *Précis des guerres et conflits du Tchad...*, P. 21

²⁶ <https://tchadinfos.com/armee-nationale-tchadienne-naissance-et-evolution>/consulté le 22 janvier 2023.

le monde entier. Mais, comme le disait un officier supérieur de l'armée, combattants et autres officiers assimilés, ont besoin d'apprendre la discipline militaire et une formation adéquate pour bien servir la nation²⁷.

De tout ce qui précède, il se dégage que l'armée tchadienne prend sa naissance à la Deuxième Guerre mondiale. Guerre à laquelle les soldats tchadiens et africains ont pris part. Une fois accédé à la souveraineté nationale acquise, le pays a réorganisé son armée pour assurer sa sécurité et affirmer sa souveraineté. Pour cela, il est important de s'intéresser à la structuration de cette armée.

2. La structure de l'armée tchadienne

Pour exercer ses responsabilités, l'armée tchadienne se compose de la Garde Républicaine (GR) et de l'Armée Nationale de Sécurité (ANS).

La garde républicaine est une branche de l'armée dotée de tous les moyens et bénéficie du soutien du Président de la République. Mieux nantie en armement lourd et léger que d'autres unités de l'ANT, la GR, détachée à la sécurité présidentielle, bénéficie de la logistique et de l'appui financier du Chef d'état-major Général des Armées (CEMGA)²⁸. La GR agit comme le bras armé du Président de la République qui l'a sous son autorité et qui est seule habilitée à lui confier une mission. De plus, son mode de composition mono-ethnique en ferait un instrument au service personnel du Président. Les membres de la GR sont en effet recrutés en grande partie au sein de l'ethnie Zaghawa (proche de l'ethnie du président) et, afin de stabiliser cette unité au service d'un clan, des non Tchadiens de cette ethnie ont également été recrutés. Cette GR, dont les effectifs sont estimés à plus de 10 000 hommes, est omniprésente sur le territoire tchadien, surtout près des foyers de tension au sud, à Abéché et aux environs du lac Tchad²⁹.

²⁷ Bichara, Tchad, *témoignage et combat d'un politique exilé...*, p. 11.

²⁸ *Ibid.*

²⁹ Des civils ont fait partie des différents gouvernements qui se sont succédé au Tchad au cours de ces 20 dernières années, mais depuis le coup d'Etat de 1975 qui a mis fin à un gouvernement régi par un parti unique, l'armée est devenue la force dominante de la vie politique du pays. Amnesty International a constaté que, du fait de cette omniprésence de l'armée et plus particulièrement d'une de ses unités qui agit comme une milice, la GR, les forces de sécurité ne remplissent pas le rôle d'une armée classique car elles ne cessent d'intervenir dans la vie politique du pays et sont à l'origine de violations massives des droits de l'homme. Les militaires qui n'ont pas quitté le pays après la chute d'Hissène Habré et les maquisards qui sont arrivés avec Idriss Déby constituent ensemble ce que l'état-major appelle "l'armée résiduelle". En 1995, les effectifs cumulés de celle-ci et de l'ANT s'élevaient à plus de 37 000 militaires. Autrement dit, on compte un soldat pour 170 Tchadiens. Le Tchad se caractérise également par un nombre élevé d'officiers et de sous-officiers : l'ANT compte environ 15 000 sous-officiers et 8 000 officiers et ce nombre vient de subir une hausse après que les combattants du CSNPD ont été intégrés dans l'ANT suite aux accords conclus entre ce mouvement et le Gouvernement tchadien en août 1994. Au cours de la CNS, le gouvernement 'était engagé à réduire les effectifs de l'armée à 25 000 hommes et, dans un document de travail, la commission "Défense et sécurité" de la CNS avait proposé «la mise en place d'une unité spéciale de protection des hautes autorités de l'Etat incorporée dans l'armée de terre en lieu et place de la Garde républicaine ». Mais ces deux objectifs n'ont toujours pas été atteints. Au contraire, on assiste à un gonflement des effectifs de la GR qui

Quelques-uns de ses membres ont été entraînés en France et parmi eux de nombreux officiers, dont l'ex-président Idriss Déby, formé à l'école de guerre de ce pays. Dans le cadre de la réorganisation de l'armée, les conseillers militaires français assurent également une formation à l'ensemble de la GR au Tchad. Cette formation est effectuée séparément dans des centres d'instruction à vocation nationale. Quant à cette composition de l'armée, Kouralem Edouard avoue que « Notre armée est constituée de la police, de la gendarmerie, de la douane et de la milice. Notre mission est celle de maintenir la paix et la stabilité dans un pays. C'est une mission d'ailleurs pour tous les hommes en tenue.³⁰», cette affirmation est soutenue par le commandant Ali Rammil Hassaballah lors qu'il déclare que « dans l'armée, il faut savoir que nous sommes divisées en plusieurs unités, toutes ces unités concourent au maintien de la paix.³¹ ».

A côté de la GR, il existe également l'Agence Nationale de Sécurité. La création de l'ANS s'inscrit dans le respect des lois et règlements de la République ainsi que des engagements internationaux auxquels l'Etat a souscrit et le texte précise que cet organisme n'est habilité ni à procéder à des arrestations, ni à détenir des personnes présumées suspectes. Ses missions et son action sont distinctes de celles de la police et de la gendarmerie nationales avec lesquelles elle ne peut être confondue et auxquelles elle ne peut se substituer. »³². De façon claire, l'armée tchadienne a pour mission³³:

De défendre l'Indépendance et de promouvoir l'unité nationale, la Souveraineté, l'Intégrité territoriale, la sécurité du pays et de préserver de la subversion et de toute agression. Elle participe au développement économique et social du pays. L'Armée Nationale Tchadienne comprend :

- L'armée de terre. Elle comprend : l'Infanterie, l'Artillerie, la Cavalerie (Unités blindées), le Terrain (Transports terrestres).
- L'armée de l'air. Elle est composée de l'aviation de combat, l'aviation de transport (lourd, liaison, hélicoptère), les fusiliers de l'air, les services spécialisés. Elle a pour mission de d'assurer la défense aérienne du territoire, le secteur tactique et logistique des autres armées, le transport aérien militaire.

est directement responsable des violations des droits de l'homme depuis l'arrivée au pouvoir du président Déby, également chef suprême des armées et de l'administration.

³⁰ Kouralem. E, 42 ans, Agent ANS, N'Djamena, 24 Aout 2022.

³¹ Hassaballah. A. R, 36 ans, commandant, N'Djamena, 24 Aout 2022.

³²<https://www/ck/a?!&&p=f12aae14f4cf839dfb668e11a060e9f7545456406b4c043fb9f0f9b93edd698bJmlt>, consulté le 25 mai 2022.

³³ Ordonnance 91-001 1991-01-16PCE/CEDNACVG.

- La gendarmerie Nationale. Elle est composée des unités mobiles, les unités territoriales, les unités spécialisées. Elle a pour mission de veiller à la sécurité publique, d'assurer le maintien de l'ordre et de l'exécution des lois.

- Les services interarmées.

Le Chef de l'Etat est le Chef Suprême des Armées. Sous l'autorité du Chef de l'Etat, le Ministre de la Défense nationale, des Anciens Combattants et des Victimes des Guerres, est responsable de l'exécution de la politique militaire, en particulier de l'organisation, de la gestion et de l'emploi des forces armées. Le service militaire est obligatoire pour tout citoyen tchadien, excepté le cas d'inaptitude physique dûment établie.

II. LA RECOMPOSITION DE L'ARMÉE TCHADIENNE

Dans cette partie, il est question d'analyser les différentes restructurations opérées dans le domaine militaire au Tchad sous les auspices des différents Chefs d'Etat qui se sont succédés à la tête du Tchad.

1. Recomposition de l'armée sous le régime de Tombalbaye

Après l'indépendance, proclamée officiellement le 11 août 1960, comme dans une majorité des pays colonisés par la France, l'embryon de la première armée tchadienne qui naît en 1961 se compose de soldats issus de l'armée coloniale et de jeunes formés à l'Ecole indigène d'enfants de troupes de Brazzaville. Les recrutements massifs lancés à partir de 1964 pour former les premiers bataillons et régiments sont censés mobiliser des jeunes de toutes les régions du pays afin de créer une armée nationale. Toutefois, beaucoup de « nordistes » enrôlés qui ne se reconnaissent pas dans cette armée quittent les rangs avant la fin de leur formation et, rapidement, l'armée apparaît très déséquilibrée³⁴.

Les réticences des populations du Nord du pays vis-à-vis de l'armée s'expliquent, à l'époque coloniale, par plusieurs facteurs. Pendant la colonisation, le Sud chrétien considéré par les colons comme le « Tchad utile » surtout à partir de l'exploitation cotonnière, vers 1920 a connu un développement différencié de celui du Nord majoritairement musulman. Davantage d'enfants « sudistes » ont pris le chemin de l'école et certains hommes des régions méridionales ont rejoint les rangs de l'armée coloniale. A contrario, au Centre et au Nord du pays, les investissements des colons étaient quasiment inexistantes, les structures traditionnelles ont davantage résisté à la colonisation et les familles étaient réticentes à envoyer leurs enfants sur

³⁴ International Crisis Group, « L'armée tchadienne : de l'indépendance à nos jours, <https://www.jstor.org/stable/resrep31328.5>, Rapport Afrique No 195, consulté le 23 avril 2021.

les bancs d'une école perçue comme occidentale, laïque et enseignée dans une langue étrangère. De même, très peu de nordistes rejoignent les rangs de l'armée coloniale³⁵. Quelques années après sa prise du pouvoir par Tombalbaye, celui-ci durcit sa politique et l'armée est amenée à jouer un rôle politique. L'adoption du parti unique et les répressions des manifestants qui s'y opposent en 1963 font pour la première fois de l'armée un « outil de répression contre le pluralisme politique ». Un an plus tard, après le départ des militaires français des régions du Borkou, de l'Ennedi et du Tibesti, restées sous administration française jusqu'en 1964, l'armée tchadienne est envoyée au nord du pays, où elle est rapidement perçue comme « une armée d'occupation » par les populations³⁶.

Alors que les coups d'Etat militaires se succèdent à un rythme effréné sur le continent pendant la décennie qui suit les indépendances, Tombalbaye, qui craint d'être déposé par ses « militaires », décide en 1967 de créer la compagnie tchadienne de sécurité (CTS). Formée par Israël, elle est alors décrite comme « une armée dans l'armée » ou « une police politique » dont, les missions principales consistent non seulement à protéger le régime et assurer le maintien de l'ordre, mais aussi à surveiller les activités des officiers de l'armée. Cette surveillance des officiers a perduré et s'est même accentuée au cours des dernières années³⁷.

Au milieu des années 1960, les révoltes paysannes au centre puis à l'Est du pays en réaction à l'augmentation de l'impôt et aux comportements parfois brutaux des agents de l'Etat, essentiellement sudistes, sont sévèrement réprimées par l'armée. C'est dans ce contexte qu'en 1966, des intellectuels musulmans tchadiens décident de fonder le Front de Libération Nationale du Tchad (FROLINAT) à Nyala, au Soudan voisin, afin de structurer ces résistances locales autour d'un projet plus large de lutte contre la domination du Sud³⁸. A la fin des années 1960, cette rébellion, qui a pris racine au Centre et à l'Est du pays, gagne du terrain et s'implante au Nord avant de prendre pied plus tard à l'Ouest, non loin du Lac Tchad. Chaque territoire se dote de forces armées qui agissent de manière autonome et l'armée régulière devient progressivement une force parmi d'autres.

Cette nouvelle donne entraîne deux évolutions majeures pour l'armée. D'abord l'Etat tchadien se militarise fortement passant de plus 10000 soldats en 1964 à 35000 soldats en 1969, ce qui se traduit par un bond spectaculaire du budget consacré à la défense et à la sécurité qui,

³⁵ V.E. Largeau, *À la naissance du Tchad, 1903-1913*, Saint-Maur, SEPIA, 2001, p. 66.

³⁶ *Ibid.*

³⁷ Varsia, *Précis des guerres et conflits...*, p. 76.

³⁸ R. Buijtenhuis, *Le FROLINAT et les révoltes populaires du Tchad (1965-1976)*, Den Haag, paris, Mouton, 1978.

de 18% des dépenses de l'Etat en 1968 passe à plus de 40% au milieu des années 1970. De plus, le budget de la défense engloutit 30 à 40% du budget national, faisant du Tchad un des pays les plus militarisés d'Afrique, en nombre de soldats par habitant³⁹.

Les années 1970 ont été une période charnière de la vie du Tchad indépendant et de son armée. Les relations entre Tombalbaye et la hiérarchie militaire se détériorent fortement, ce qui précipitera à sa chute en 1975. Sur le terrain, les soldats se plaignent d'être envoyés au front pour combattre le FROLINAT sans moyens et se sentent méprisés par un président qui accuse publiquement l'armée d'incompétent. Les officiers à la tête de l'armée, dont le chef d'état-major et futur putschiste, le général Félix Malloum, sont arrêtés pour complot. L'insécurité au sein de l'armée incite de jeunes sous-officiers, rapidement rejoints par des officiers supérieurs, à renverser le régime. En 1975, pour la première fois, les militaires font irruption dans le jeu politique et prennent le pouvoir⁴⁰. Le nouveau Président va lui aussi imprimer sa marque dans le domaine.

2. L'armée tchadienne sous Hissène Habré et Idriss Deby Itno

Dans cette partie, nous allons nous intéresser aux recompositions de l'armée tchadienne sous la bannière de Hissène Habré et Idriss Deby Itno.

Arrivés au pouvoir sans programme politique, les militaires créent le conseil supérieur militaire (CSM), avec à sa tête le général Malloum. Ils déclarent vouloir œuvrer à l'unité nationale. Dans les faits, les militaires empêchent la création de partis politiques, restreignent la liberté d'expression et imposent une discipline stricte. Divisés sur l'attitude à adopter par rapport aux différentes factions du FROLINAT, le CSM négocie finalement avec une branche de la rébellion, les Forces Armées du Nord (FAN), dirigée par Hissène Habré. Mais la cohabitation au sommet de l'Etat entre Malloum, devenu président, et Habré, alors premier ministre, est de courte durée. Au cœur des tensions figurent notamment les modalités d'intégration des FAN dans les forces armées tchadiennes et la question des grades. Habré veut rééquilibrer l'armée, dont les cadres sont essentiellement du Sud et recherche rapidement à mobiliser les musulmans.

Le fossé se creuse entre les deux dirigeants tchadiens, jusqu'à mener à la guerre civile (1979-1982). En février 1979, après des tensions survenues dans la capitale, les soldats nordistes quittent les rangs et rejoignent le FROLINAT et les FAN. Des combats éclatent à

³⁹ Varsia, *Précis des guerres et conflits...*, p. 54.

⁴⁰ Largeau, *À la naissance du Tchad...*, p. 44.

N'Djamena entre les différents mouvements du FROLINAT et les forces armées tchadiennes régulières qui sont rapidement défaites. Un gouvernement d'union nationale de transition est formé et un an plus tard, c'est au tour des mouvements du FROLINAT de se retourner les uns contre les autres, opposant principalement Goukouni Weddeye à Habré, soutenus respectivement par la Libye et la France. Le 7 juin 1982, les hommes d'Habré entrent dans la capitale et prennent le pouvoir⁴¹.

En janvier 1983, les Forces armées du Nord de Habré, une ancienne faction du FROLINAT, disparaissent, pour constituer la base de la nouvelle armée régulière du Tchad qui change alors de nom. L'ANT, l'Armée nationale tchadienne devient les FANT, les Forces armées nationales tchadiennes⁴².

Les FANT sont dirigées par un Commandant en chef, le « ComChef » qui a sous ses ordres directs des Commandants de zone régionale, « ComZone ». Dans chaque préfecture du Tchad où les FANT étaient déployées se trouvait un « ComZone » qui commandait les forces armées sur l'étendue de la préfecture et qui devait, en théorie, rapporter au « ComChef ». Cependant, la répartition ethnique de l'armée pouvait fausser la chaîne de commandement. Un « ComZone » des FANT qui était Gorane Anakaza, la même ethnie que Hissène Habré, pouvait accéder directement au président sans passer par le « ComChef ». D'après un ancien chef de service au sein de la DDS, personne n'était chargé de superviser les cinq « ComZones » présents dans les cinq préfectures du Sud du Tchad pendant les combats au Sud de 1983 à 1985. Hassan Djamous fut, sans doute, le Commandant en chef des FANT le plus respecté pendant le régime de Hissène Habré. Il fut à la tête des FANT quand ces dernières battirent l'armée libyenne en 1987 au Nord du Tchad. Idriss Déby Itno fut Commandant en chef des FANT de 1983 à 1985. L'armée tchadienne était constituée des FANT, de la Sécurité présidentielle et de la Police militaire. Dans chaque garnison importante des FANT, il y avait un bureau de renseignement militaire dirigé par un officier de renseignement⁴³.

Au-delà de la situation d'inégalité exacerbée au sein de l'armée tchadienne du fait de la création de la Garde présidentielle, les disparités étaient déjà frappantes au sein des forces régulières composant les FANT. Les troupes d'élite comptaient presque exclusivement des proches du président, tandis que les soldats originaires du Sud étaient souvent marginalisés et utilisés comme « chair à canon » dans les combats opposant les FANT aux troupes du GUNT.

⁴¹ Bichara, *Tchad, Témoignage et combat politique...*, p.45.

⁴² Largeau, *À la naissance du Tchad...*, p. 39.

⁴³ Anonyme, N'Djamena, 2021.

Chef d'Etat, Hissène Habré, était aussi le véritable chef militaire du Tchad, comme il le reconnaissait lui-même, notamment dans une interview accordée à Jeune Afrique en 1983 : « Jeune Afrique : Vous êtes à la fois chef d'État et chef militaire, à la tête de vos troupes et dans ce bureau présidentiel. C'est une situation unique en Afrique. Comment arrivez-vous à concilier les deux ? Hissène Habré : Je ne vois pas ce qu'il y a d'inconciliable. Un chef militaire et un chef politique, c'est la même chose. Beaucoup de chefs d'État ont été ou sont encore des militaires... Les deux fonctions sont [...] complémentaires. L'une enrichit l'autre. Je me trouve très bien dans cette peau-là⁴⁴. » Hissène Habré intervenait lui-même dans certaines batailles pour mener les troupes. D'après Jeune Afrique :

[...] Les chefs militaires Toubou, contrairement aux leaders de la plupart des autres tendances politico-militaires tchadiennes, avaient l'habitude de monter eux-mêmes en première ligne pour galvaniser le moral de leurs troupes et ils ont perpétué cette tradition même après avoir accédé à des hautes fonctions politiques.[...] Hissène Habré, tout chef d'Etat qu'il était, n'a pas dédaigné [...] prendre personnellement en main les opérations militaires lors des batailles d'Abéché et de Faya qui ont précédé l'intervention militaire française déclenchée par le président Mitterrand en août 1983⁴⁵.

A la fin du mois de novembre 1990, Hissène Habré dirigea lui-même ses troupes sur les champs de bataille à l'Est du Tchad dans une dernière tentative pour sauver son régime. Il échappa alors de très peu à une embuscade des troupes du MPS près de Tiné. Autrement dit, les exactions commises par les troupes de Hissène Habré, notamment dans le sud du pays et lors de la capture de prisonniers de guerre dans différents combats, ne furent pas commises à l'insu du président. Habré était le chef suprême des forces armées en vertu de l'article 5 de la Constitution du Tchad de 1982 (Acte fondamental de la République). L'autorité du président était consacrée dans le texte de la Constitution et Hissène Habré y appliquait un contrôle effectif tant à distance que sur les champs de bataille.

Sous les ordres de Habré, l'armée tchadienne était commandée par un Chef d'état-major, « ComChef » en langage vernaculaire. Sous le « ComChef » se trouvaient deux « ComChef » adjoints. Dans chaque préfecture, il y avait un Commandant de zone, « ComZone » qui est le chef des FANT dans la préfecture. Pendant le régime de Hissène Habré, il y avait quatorze « ComZones », un dans chacune des quatorze préfectures. Chaque « ComZone » était sous les ordres du « ComChef » et de ses deux adjoints. « ComZone » mais le « ComZone » devait passer par le « ComChef » pour faire remonter des informations jusqu'au président. Cependant, un « ComZone » de l'ethnie de Habré pouvait directement s'adresser à Habré sans passer par le « ComChef ». En 1984 au moment de « Septembre Noir » par exemple, un gorane avait un

⁴⁴ International Crisis Group, « les défis de l'armée tchadienne » Rapport Afrique No298, 22 Janvier 2021, p. 28.

accès direct à Hissène Habré sans passer par Idriss Déby, un Zaghawa, le « ComChef » à l'époque. Un issu d'une ethnie du Sud n'aurait pas pu passer de l'information directement à Habré.

En fait, comme l'expliqua Ahmat Kogri, ancien combattant des FANT devenu chef du Service administratif et financier à la Présidence, un proche du président assurait la gestion du théâtre sur le terrain et rendait compte au président avec qui il maintenait des relations directes sans l'intermédiaire du chef d'Etat-major. Pour les opérations sensibles, Hissène Habré plaçait des personnes très proches qu'il pouvait contrôler⁴⁶.

Le contrôle exercé par le président sur l'armée ne se limita pas aux stratégies militaires et au traitement des prisonniers de guerre. Il intervenait également dans la gestion intérieure des FANT. Un document daté du 21 décembre 1988, par exemple, rend compte d'une réunion avec le « Président de la République, Chef suprême des Armées » lors de laquelle « il était question de brasser 975 CDR [ralliés] au FANT » c'est-à-dire, d'intégrer et d'éparpiller les combattants CDR dans « toutes les zones militaires ». A la fin du document, une mention « Remarques Présidentielles » ajoute : « Discuter normalement avec eux pour qu'ils sachent que nous sommes animés des intentions franches et cordiales. Cela nous permettra aussi de déterminer les leurs et de savoir beaucoup de choses cachées ⁴⁷».

D'après un ancien chef militaire ayant exercé différentes fonctions sur le terrain et à N'Djaména, Hissène Habré partait en mission et « donnait des instructions, il remaniait l'armée, relevait les chefs militaires défaillants, réorganisait totalement l'organisation administrative, civile et militaire ». Il correspondait, notamment, par ligne téléphonique et envoyait des messages codés par la radio.

Dans son besoin de tout contrôler, Hissène Habré surveillait également le paiement des salaires des militaires. Une fiche datée du 15 mai 1990 est adressée au président de la République l'informe d'une dépense très précise pour les salaires de mille deux cents quatre-vingt-dix hommes :

« Excellence, Une mission de paix [...] s'est rendue dans la zone militaire N°12 du 28 avril au 15 mai 1990, pour y effectuer le paiement du salaire forfaitaire du mois de mars 1990 aux éléments de ladite zone »⁴⁸.

⁴⁶ Bichara, *Tchad, Témoignage et combat politique...*, p. 54.

⁴⁷ International Crisis Group, « les défis de l'armée tchadienne » Rapport Afrique, n°298, 22janvier 2021, pp. 30-31.

⁴⁸ *Ibid.*

Hissène Habré n'exerça pas uniquement ses fonctions de chef militaire depuis N'Djaména. En effet, il se rendit sur le terrain et participa même aux combats sur le front à plusieurs reprises. Robert Buijtenhuijs explique que Habré n'hésitait pas à prendre en charge les combats sur les champs de bataille. Selon l'auteur, il s'agissait d'une coutume des chefs militaires toubous qui « avaient l'habitude de monter eux-mêmes en première ligne pour galvaniser le moral de leurs troupes et qui ont perpétué cette tradition même après avoir accédé à de hautes fonctions politiques ». Il écrit : « Hissène Habré, tout chef d'État qu'il était, ne dédaignait pas non plus de prendre personnellement en main les opérations militaires. C'est notamment ce qu'il a fait lors des batailles d'Abéché et de Faya qui ont précédé l'intervention militaire française déclenchée par le président Mitterrand en août 1983 ⁴⁹».

De tout ce qui précède, Habré, au cours de son mandat présidentiel a structuré l'armée dans le but d'avoir une main mise sur tous les appareils de l'Etat, en faisant d'elle une force pour la répression de tout ce qui tenterait de s'opposer à sa vision. Cependant qu'en sera-t-il pour son successeur ?

Selon le rapport de International Crisis group⁵⁰, à l'arrivée d'Idriss Deby au pouvoir, les partenaires internationaux traditionnels du Tchad, en commençant par la France, et le nouveau chef d'Etat lui-même décrivent la réforme de l'armée comme une absolue priorité. Selon l'ambassadeur de France en poste à N'Djaména à l'époque, la restructuration de l'armée était alors le grand chantier de la coopération franco-tchadienne. Très vite après son accession au pouvoir, Déby présente à ses partenaires un plan de restructuration de l'armée qui prévoit un recensement des soldats et une vaste opération de déflation. Les autorités élaborent un important programme de désarmement, démobilisation et réinsertion dans la vie civile avec une double ambition : maîtriser les dépenses militaires et, surtout, professionnaliser l'armée.

Dès 1990, un détachement d'une demi-douzaine d'agents des renseignements français se relaient au Tchad et forment plusieurs dizaines de gardes du corps de la sécurité présidentielle. C'est le service d'action qui s'en charge.

Réalisé en deux temps, de 1992 à 1996 avec l'aide de la France de 1996 à 1997 avec des financements de la Banque mondiale, le programme permet, grâce à une combinaison de déflations et de départ à la retraite, de réduire les effectifs de l'armée de moitié. Sur un plan purement quantitatif, l'opération est un succès, même si certains démobilisés n'ont pas accepté de rendre leurs armes, prenant même parfois le chemin de la dissidence⁵¹.

⁴⁹ Bichara, *Tchad, Témoignage et combat politique...*, p. 67.

⁵⁰ M. Debos et J. Tubiana, « Deby's Chad ,Political Manipulation at Home , Millitary Intervention Abroad, Challenging Times Ahead », United State Institute for Peace , décembre 2017, pp.17.

⁵¹ *Ibid.*

Entre 1994 et 1995, il faut renforcer la garde rapprochée pour protéger le chef de l'Etat, et la sureté présidentielle tchadienne va bénéficier d'une mission d'assistance dans le cadre de la protection présidentielle, aussi appelée « formation cobra ». L'objectif étant de renforcer la sureté présidentielle. Les soldats de la sureté de l'Etat bénéficient d'un entraînement au tir, techniques et déplacement, méthodes de neutralisation, et conduite de véhicule en convoi. Ainsi, des gardes du corps, des conducteurs, des spécialistes NEDEX (neutralisation, enlèvement et destruction d'explosif), c'est-à-dire des artificiers chargés de neutraliser des colis suspects, seront formés. La sureté présidentielle sait aussi désormais utiliser des scanners et portiques de sécurités⁵².

Néanmoins, cette restructuration ne suffit pas pour bâtir les fondations d'une armée nationale nouvelle. De nombreux proches du président refusent une meilleure répartition régionale et ethnique des postes de commandement ainsi que l'intégration de la garde républicaine dans l'armée nationale. Sous la pression de ses frères d'armes, Déby se confie aux diplomates sur ses difficultés et les résistances qu'il rencontre dans son cercle le plus proche. Les soulèvements au Sud que l'armée tchadienne réprime brutalement fourniront une autre excuse au clan présidentiel pour ne pas réformer les forces de défense et de sécurité⁵³.

Les difficultés auxquelles se heurte cette tentative de restructuration en début de mandat présagent des problèmes à venir. Hier comme aujourd'hui, le manque de représentativité aux postes de commandement est l'un des principaux freins à l'émergence d'une armée nationale. L'armée devient un miroir grossissant des rapports de force sociaux et chaque communauté y mesure son poids, son influence et ses ambitions. A ce jeu, beaucoup de Tchadiens s'estiment perdants⁵⁴.

C'est dans cette même mouvance que l'on assiste à la transformation de la sureté présidentielle en DGSSIE. Neuf ans plus tard, en 2004, le projet est « de créer une véritable école de formation des gardes du corps pour rendre les Tchadiens totalement autonomes ». En effet, le Tchad informe la France d'un risque de coup d'Etat, plus précisément d'une probable tentative d'assassinat « par l'entourage ». A ce moment-là, Jacques Chirac, président français de l'époque, fait une promesse : « je vais t'envoyer quelqu'un et ensemble vous allez mettre en place ce qu'il te faut pour te protéger ». Jacques Chirac se tourne vers le directeur des renseignements : « vous avez bien quelqu'un pour notre ami, monsieur le Directeur ? ». Le tri commence : un officier, bon connaisseur du Tchad, titulaire de la formation protection

⁵² S.Y. Mahamat et G. Ahmat, Tchad : des rebelles aux seigneurs de guerre : la désagrégation de l'armée nationale, N°Djamena, Al-Mouna, 2005, p. 223.

⁵³ International Crisis Group, « les défis de l'armée tchadienne » Rapport Afrique No 298, 22 Janvier 2021, p. 33.

⁵⁴ Bichara, *Tchad, Témoignage et combat politique...*, p. 77.

rapprochée, capable d'organiser une cellule de formation de gardes du corps et si possible spécialisé dans les affaires de contre-insurrection. Un agent est retenu parmi cinq finalistes. Direction le Tchad⁵⁵. Sur place, « nous révolutionnons la structure de protection d'Idriss Déby. J'élargis son périmètre initial, la sureté présidentielle en transformation la garde républicaine en une direction générale des Services Secrets de l'Etat (DGSSIE), qui intégrera aussi plus tard la protection du premier ministre », relèvera-t-il en septembre 2016, dans l'ouvrage « Agent Secret ». La création de la DGSSIE tient du miracle avec un bataillon d'environ de 1500 parce que je ne m'attendais pas à ce que les Tchadiens soient disposés à faire évoluer leur dispositif, surtout sur les conseils d'un Français. Mais Ahmat Youssouf Mahamat Itno soutient vigoureusement toutes les propositions que nous construisons ensemble. Ahmat Youssouf Mahamat Itno jeune officier « extraordinaire », diplômé de saint-Cyr et de l'école de guerre française, était colonel et commandant de la garde républicaine à l'époque. Il est aujourd'hui général de division et a été nommé le 18 Aout 2016, chef d'Etat-major général des armées 1^{er} adjoint en remplacement du General de Division Saleh Toma Koni⁵⁶.

Toutefois, un problème se pose : les gardes du corps ne restent pas longtemps au même poste et la rotation du personnel est trop importante, ce qui ne donne pas le temps d'assurer une formation adéquate. Mais, à chaque problème sa solution. L'idée est de créer une école rattachée à la DGSSIE pour que celle-ci puisse former elle-même ses gardes du corps, sans faire appel à une puissance étrangères ». Le président Déby met des locaux à la disposition et débloque des fonds. La formation est large : des gardes du corps sont spécialisés dans la conduite de véhicules, ils savent rouler en convoi, se positionner autour de la limousine présidentielle en cas d'attaque ou faire demi-tour au frein à main pour s'enfuir. « Je leur ai également appris à déjouer un barrage routier en venant « intelligemment » percuter les véhicules qui font obstacles », explique l'agent français. D'autres militaires sont formés dans la spécialisation de démineurs d'explosifs. Les exercices sont répétés en conditions réelles à N'Djamena. « L'entraînement est gourmand en matériel, mais Idriss Déby met les moyens ». Tout ce qui est indispensable dans une équipe de protection rapprochée est enseigné. En parallèle, parmi les soldats de la DGSSIE, deux bataillons présidentiels de 120 soldats chacun, bien entraînés, sont formés exclusivement pour être attachés au président⁵⁷.

L'entrée du Tchad dans le club des pays producteurs de pétrole au milieu des années 2000 et les tentatives de renversement du pouvoir par des groupes rebelles en 2006 et 2008 vont

⁵⁵ Reportage Alwidha info, Tchad : comment a été créée la garde présidentielle, 13 février 2017.

⁵⁶ Varsia, *Précis des guerres et conflits...*, p. 44.

⁵⁷ International Crisis Group, « les défis de l'armée tchadienne », Rapport Afrique, No298, 22janvier 2021, p. 33.

inciter les autorités à investir massivement dans l'appareil militaire. Entre 2004 et 2014, le budget de l'Etat a quadruplé ; les nouvelles recettes sont avant tout mises au service de la survie du régime, avec notamment le renforcement considérable de l'armée et l'achat de matériel militaire à une dizaine de pays différents. L'achat d'armements sophistiqués, d'avions de combat, d'hélicoptères d'attaque ainsi que d'artillerie lourde permet en 2009 à l'armée tchadienne de changer les rapports de force et de porter un coup décisif à la rébellion, cette fois sans le soutien de la France. L'apaisement des relations entre le Tchad et le Soudan ainsi que les divisions au sein des forces rebelles mettront fin à une crise politico-sécuritaire qui aura duré plus de cinq ans⁵⁸.

S'ensuit une période d'accalmie, et l'année 2011 marquera une nouvelle étape dans la volonté affichée des autorités de réduire les effectifs de l'armée. Elle coûte de plus en plus cher et les bailleurs du Tchad encouragent N'Djamena à faire le ménage dans l'armée et à la restreindre. Fin 2011, les autorités lancent une vaste opération de vérification des soldes, nommée « contrôle de Moussoro », du nom du chef-lieu de la région du Bahr El Ghazel, ville garnison qui abrite une importante base militaire. Déby se rend lui-même sur place pour contrôler les effectifs de l'armée. Le grand nombre de soldats fantômes alors découverts fera dire à un homme politique tchadien de premier plan que « le président a réduit la taille de l'armée rien qu'en interrogeant les gens. »⁵⁹ Parmi les soldats inactifs figuraient des rebelles du Mouvement pour la démocratie au Tchad, auparavant intégrés dans l'armée, et de nombreux Soudanais. Les rumeurs de complot et l'arrestation d'officiers de la garde présidentielle semblent montrer que cette opération a mis à mal certaines « rentes de situation »⁶⁰.

Les opinions divergent sur son bilan. Les autorités disent avoir saisi cette opportunité pour favoriser plus de brassage dans l'armée en donnant des postes de commandement à des officiers de communautés moins représentées dans la hiérarchie militaire, mais qui s'étaient illustrés en 2008 contre les rebelles. Pourtant, d'autres sources portent un regard différent sur le « contrôle de Moussoro » qui, selon eux, au contraire participé à « nordiser » l'armée. « Beaucoup de soldats nordistes déflatés au cours de l'opération ont été réintégrés par la suite », confie un homme politique tchadien. Cette réforme a aussi des effets inattendus : l'armée perd des compétences techniques en raison du départ à la retraite de militaires de carrière. Certains seront rappelés pour pallier ces problèmes.

⁵⁸ Varsia, *Précis des guerres et conflits...*, p. 55.

⁵⁹ <https://ww.com/> « Au Tchad, l'armée est-elle nationale ? », B. Dariustone, 10 avril 2020

⁶⁰ *Ibid.*

Si beaucoup ont voulu croire au « contrôle de Moussoro » et à la volonté des autorités de transformer l'armée en profondeur, l'année 2011 marque cependant la fin de l'illusion d'une armée nationale. L'enthousiasme collectif des autorités et des partenaires du Tchad autour de la restructuration de l'armée dans les années 1990 fait place à un constat lucide : l'armée est organisée sur des bases ethniques et claniques, notamment pour sa partie élitiste, la Direction Générale des Services de Sécurité des Institutions de l'Etat (DGSSIE). Créée en 2005, elle succède à la garde présidentielle qui est pour sa part dissoute après avoir été très affaiblie par les nombreuses désertions consécutives à la modification de la constitution par le président Déby, pour pouvoir se présenter à un troisième mandat, et les chances de voir une véritable réforme, qu'elle soit initiée par les autorités elles-mêmes ou sous la pression des bailleurs, sont minces. L'armée concentre en elle-même tous les enjeux de pouvoir. Pour Déby, la réformer en profondeur serait prendre le risque de provoquer des disruptions, de redonner du poids à des communautés perçues comme hostiles au pouvoir, et surtout de fragiliser ses soutiens et sa base. Ce serait mettre en péril la survie d'un régime qui tient surtout par le contrôle de l'armée⁶¹.

En somme, il ressort que l'armée tchadienne a pris corps à l'époque coloniale avec une structure plus ou moins organisée. Elle est composée au fil du temps de deux principales unités la garde républicaine et l'agence nationale de sécurité. Cette armée a connu une multiple réorganisation en fonction de la vision des Chefs d'Etat qui se sont succédé à la tête du pays. Lesquelles restructurations s'expliquent par le contexte des crises auxquelles le pays était confronté. Cependant, force est de remarquer que sous l'ère de Deby Itno, l'armée semble avoir connu des réformes encourageantes avec des œuvres louables, c'est ce qui lui a permis d'être à la hauteur des menaces terroristes qui ont voulu mettre le pays en mal à travers les interventions multiples tant en terres étrangères qu'à l'intérieur du pays. Mais, la question qui mérite d'être posée est celle de savoir quelles sont les prouesses concrètes des interventions militaires tchadiennes ?

⁶¹ *Ibid.*

A large, orange, arrow-shaped graphic pointing to the right, containing the chapter title. The graphic has a gradient from light orange at the top to a darker orange at the bottom.

**CHAPITRE II : LES EXPLOITS DES FORCES
ARMÉES TCHADIENNES**

Plusieurs récits scandent les exploits des soldats tchadiens en Afrique. Leur vaillance, courage et abnégation au combat sont assez significatifs. D'ailleurs, ils apparaissent pour certains comme « les libérateurs de Kidal »¹. Pour d'autres, le Tchad à travers son armée, est un partenaire clé de l'hexagone dans le cadre de l'opération Serval. Les forces armées tchadiennes sont engagées dans le processus de pacification de la république centrafricaine, et depuis quelques années, dans la répression contre la menace terroriste et djihadiste *Boko Haram* dans le nord-est du Nigéria. L'armée tchadienne semble s'activer un peu partout en Afrique. Ce qui semble traduire de sa part un certain dynamisme. Dès lors, en quoi peut-on la considérer comme une pierre angulaire de la sécurité en Afrique ? Autrement dit, quelles sont les actions qui témoignent d'une certaine proactivité de sa part ? Le présent chapitre se propose d'analyser le dynamisme de l'armée tchadienne sur la scène africaine comme facteur de puissance et de rayonnement.

I. LA COOPÉRATION MILITAIRE ENTRE TCHAD ET D'AUTRES PAYS : FACTEUR DE RENFORCEMENT DE LA CAPACITÉ OPERATIONNELLE DE L'ARMÉE TCHADIENNE

Parler de la coopération militaire entre le Tchad et les autres pays comme facteur de réussite des officiers tchadiens dans les opérations de maintien de sécurité nous amène à faire une analyse des relations militaires multiples que le Tchad noue avec les partenaires pour renforcer la capacité de son armée face aux divers défis qui l'interpellent. Il est question de s'intéresser non seulement à la coopération militaires Tchad-pays européens et asiatiques mais aussi pays partenaires africains.

1. La coopération militaire entre Tchad et les pays amis : un facteur de puissance militaire tchadienne

Le Tchad entretient des rapports militaires avec de nombreux pays tant européens qu'africains.

La coopération militaire entre le Tchad et les pays occidentaux est ancienne. Les relations militaires entre le Tchad et la France par exemple, s'illustrent par des appuis multiformes à l'endroit du Tchad. En substance, l'appui de la France aux forces armées tchadiennes s'est traduit par l'insertion d'officiers et de sous-officiers français en qualité de coopérants militaires techniques au sein même de l'outil de défense du partenaire. Une petite dizaine de militaires français, placés sous l'autorité de l'Attaché de Défense et chef de la mission de coopération

¹ R. Tchokodieu, *L'armée tchadienne bouclier d'Afrique*, Douala, Afrique évolution, 2013, p.199.

militaire, participent à la mise en œuvre des projets de restructuration et de formation des forces armées. Les projets s'articulent autour des domaines de l'appui au commandement, de la formation professionnelle et de la reconversion des personnels militaires, de la formation des cadres, de la logistique et de la maintenance et de la capacité amphibie².

À la demande des autorités tchadiennes, des missions d'expertise et des détachements d'instruction opérationnelle ou technique permettent de délivrer aux militaires tchadiens des formations qualifiantes (et/ou de remise à niveau). Si ce soutien est principalement apporté par les Éléments Français du Gabon et la Direction de la Coopération de Sécurité et de Défense (DCSD) du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères, la force Barkhane participe également à différents modules de formation³. Cette image illustre la formation des soldats tchadiens par les « stratèges Français ».

Photo n° 3 : Les soldats tchadiens et experts français



Source : *Africa-Press – Tchad, Tchad-France : coopération militaire renforcée, 06 novembre 2022.*

En 2019, ce sont au total 1 400 militaires tchadiens de tous corps et spécialités confondues, qui ont bénéficié de formations en France, dans les Écoles Nationales à Vocation Régionale sur le continent, ou localement. Comme les années précédentes, un effort important est déployé en 2020 pour permettre aux cadres militaires tchadiens de développer ou

² <https://td.ambafrance.org/L-attache-de-defense-et-la-mission>, consulté le 7 janvier 2023.

³ *Ibid.*

d'approfondir leur connaissance de la langue française, au travers du Centre d'Apprentissage de la Langue Française (CALF) afin de se préparer aux concours et cursus internationaux⁴.

En termes d'appui au commandement et à l'organisation des armées, le projet accompagne les efforts de modernisation et de restructuration des forces armées tchadiennes dans un contexte d'engagement opérationnel intense du partenaire depuis plusieurs années (tant sur le sol tchadien qu'à l'extérieur du pays). Il participe à l'interopérabilité entre les forces tchadiennes engagées notamment au sein du G5-Sahel avec l'opération Barkhane. En matière d'appui à la Direction Générale du Renseignement Militaire, le projet a pour but d'appuyer la chaîne du renseignement d'intérêt militaire tchadienne déployée sur le territoire national comme en opération (MINUSMA, G5-Sahel) au travers de la formation d'analystes et de la création de section multi capteurs.

Dans le domaine de la conduite de la logistique et de la maintenance, la coopération s'attache principalement à développer les capacités et compétences logistiques nécessaires aux opérations ; le projet « Établissement Centralisé de Réparation Automobile (ECRA) » apporte aux forces tchadiennes des capacités accrues de mobilité et de transport en rénovant les matériels en dotation⁵.

S'agissant de formation des cadres de l'armée nationale tchadienne, la coopération au profit du Groupement des Écoles Militaires Interarmées est centrée sur la formation des officiers et des sous-officiers, ainsi que sur des cursus de formations spécialisées. Cette action bénéficie de nombreuses actions bilatérales de formation, que ces dernières soient conduites en collaboration avec la force Barkhane ou avec les Éléments Français du Gabon.

Concernant l'appui à la reconversion des militaires et au génie combat, la coopération s'appuie sur deux centres de formation professionnelle : le Centre Militaire d'Instruction Agricole (CMIA) et le Centre d'Instruction du Génie (CIG). Ce projet s'est enrichi d'une composante d'appui à la capacité de lutte contre les engins explosifs improvisés permettant de former des spécialistes fortement sollicités⁶.

De même, la GNNT assure des missions de police rurale sur l'ensemble du territoire tchadien. Elle participe notamment à la protection des biens et des personnes (dans les zones à très faible densité de population) et à la prévention des conflits liés à la transhumance. La

⁴ <https://td.ambafrance.org/L-attache-de-defense-et-la-mission>, consulté le 7 janvier 2023.

⁵ *Ibid.*

⁶ <https://actucameroun.com/2022/04/11/cooperation-militaire-le-tchad-se-dirige-vers-les-accords-de-defense-avec-la-russie/>, consulté le 7 janvier 2023.

GNNT participe également à la surveillance des frontières, en patrouillant dans les zones difficilement accessibles par des moyens motorisés. Le projet de coopération vise donc à appuyer cette force de sécurité spécifique, qui dispose d'unités méharistes, montées (chevaux), motorisée (pick-up) et embarquées (batellerie fluviale et lacustre) dans la zone du Lac Tchad⁷.

Dans le domaine d'appui à la capacité amphibie, la coopération à impact rapide et à pour objectif d'appuyer la montée en puissance des capacités tchadiennes d'intervention dans le domaine de la sécurité au sens large dans la région du lac Tchad. Apportant une expertise au profit des unités dédiées de la Division des Groupements Spéciaux Antiterroristes (DGSAT) mais également de la Gendarmerie Nationale et de la Garde Nationale et Nomade du Tchad, le projet participera à l'amélioration des capacités opérationnelles et à la coordination des différents acteurs sécuritaires face à *Boko Haram*. Les actions de ce projet seront intimement coordonnées.

De tout ce qui précède, il se dégage que la coopération militaire Tchad-France est fructueuse et s'illustre par de nombreuses actions. Cependant, il faut aussi noter que le Tchad a une coopération diversifiée ; c'est le cas par exemple de la coopération militaire N'Djamena-Moscou.

Après la RCA et le Mali, la Russie a noué avec le Tchad une relation pour mettre sur pieds des accords de défense. En effet, il y a de cela plus de trois ans, N'Djamena a envoyé le ministre délégué à la présidence de la République, chargé de la défense nationale, des anciens combattants et des victimes des guerres pour la finalisation qui a été mis en place depuis 2019, le Général Daoud Yaya Brahimen à Moscou⁸. Après cette visite à Moscou, le ministre tchadien qui a discuté avec le vice-ministre russe de la défense a dit toute sa satisfaction. « La Russie est prête à aider le Tchad à moderniser ses équipements militaires », a expliqué le Général Daoud Yaya Brahim. « Le vice-ministre russe de la Défense nous a rassuré d'une aide au renforcement des capacités de défense de notre État, et donc à la protection de la souveraineté, de l'intégrité territoriale », a ajouté le ministre tchadien⁹.

Dans le même sens, Bercault et *al.*,¹⁰ faisant état du partenariat pays extérieur et armée tchadienne, notent que les forces armées tchadienne bénéficient des multiples en équipements et armements des plusieurs pays tant africains, occidentaux que asiatiques. Les Américains, les

⁷<https://actucameroun.com/2022/04/11/cooperation-militaire-le-tchad-se-dirige-vers-les-accords-de-defense-avec-la-russie/>, consulté le 7 janvier 2023.

⁸ *Ibid.*

⁹ Bercault et *al.*, *La Plaine des Morts : Le Tchad de Hissène Habré...*, p.41.

¹⁰ *Ibid.*

Français, Chinois, les Algériens, etc. appuient l'Etat tchadien dans le maintien de la sécurité ce d'autant plus que le pays était victime plusieurs conflits tant internes qu'externes. Les différents appuis fournis par les pays partenaires ont permis au Tchad de réorganiser son armée dans la perspective de la rendre plus efficace capable de relever le défi de l'heure.

De tout ce qui précède, il ressort que l'armée bénéficie d'un soutien technique, logistique, matériel des pays européens et asiatiques qui lui permet d'être opérant et compétent sur les champs de bataille, mais seulement, ce soutien n'est pas l'unique à prendre en compte, car, l'armée tchadienne bénéficie également des appuis non négligeables de la part des pays africains.

Le Tchad entretient des relations plurielles dans le domaine militaire avec les pays africains notamment, le Cameroun, le Soudan, la Lybie, etc.

Le Tchad et le Cameroun par exemple, entretiennent, une coopération aux résultats probants. Dans le cadre de la lutte contre Boko Haram depuis 2015, le Tchad appuie fortement le Cameroun. Avec l'aval de l'Assemblée nationale du Tchad, le président Idriss Déby Itno dépêche au Cameroun, une grande puissance militaire. Des véhicules blindés, des hélicoptères de combat et des hommes lourdement armés pour faire bloc avec les forces armées camerounaises face à l'ennemi. Un renfort qui a contribué au retour à une sérénité relative dans l'Extrême-Nord Cameroun¹¹.

En effet, le Tchad et le Cameroun dont les relations diplomatiques remontent à 1960, partagent une frontière commune d'environ 1094 Km. La proximité entre les deux pays est à la fois, géographique, historique et culturelle. Leur coopération bilatérale déjà fructueuse devra se raffermir à l'issue de cette 23^e session de la grande Commission mixte ouverte ce mercredi. « Yaoundé et N'Djamena font face plus que jamais à des défis communs » souligne à ce sujet le chef de la délégation tchadienne aux assises de Yaoundé, Chérif Mahamat Zene.

De plus, les corridors Douala-N'Djamena et Kribi-N'Djamena jouent un rôle majeur dans le transit des marchandises entre les deux pays. Aussi le Cameroun et le Tchad sont-ils liés par un protocole d'accord en matière d'assistance administrative mutuelle. Sur le plan universitaire, de nombreux étudiants tchadiens se forment dans les universités camerounaises. A propos des échanges, le Cameroun exporte vers le Tchad pour l'essentiel des denrées alimentaires¹².

¹¹<https://www.crtv.cm/2019/08/cameroun-tchad-une-cooperation-dynamique-et-diversifiee/>, consulté le 7 janvier 2023.

¹² Bercault et al, *La Plaine des Morts* ..., p. 44.

Entre autres, les bananes, riz, pomme de terre, avocat et des produits de première nécessité tels que les matériels de construction et les détergents. Quant au Tchad, il exporte au Cameroun du bétail et d'autres alimentaires comme les arachides. Des échanges qui s'opèrent en toute quiétude grâce au concours des forces de l'ordre et de sécurité en poste le long de la frontière.

Si la relation militaire entre le Tchad et le Cameroun est dynamique, il faut aussi analyser la coopération militaire entre le pays de Deby et le Soudan.

Le Tchad et le Soudan, qui partagent une frontière de 1 300 kilomètres, De 1960 à 2018, les relations tchado-soudanaises ont connu une alternance de situation répétitives. Ces situations ont joué un grand rôle dans l'évolution parfois mitigée de ces pays presque tous les plans. Les deux Etats en sont arrivés à tisser des relations particulières basées sur des accords de coopérations dans divers domaines. Cette frontière constitue un point névralgique pour ceux-ci puisque le no man's land représente une zone fertile au développement de la contrebande et toutes sortes d'activités des rebelles. La visite officielle du président Idriss Déby Itno à Khartoum en février 2010 vient réchauffer les relations entre les deux pays. Le président Al-Béchir assiste au sommet des chefs d'Etats de la Communauté Sahélo-Sahélienne à N'Djamena. Pour consolider les rapports, il a été mis sur pieds en 2010 une force mixte tchado-soudanaise, chargée de sécuriser la frontière et de s'occuper des questions de développement dans les régions frontalières. Le rétablissement des relations diplomatiques entre les deux pays, concrétisé le 09 novembre 2008 avec l'échange, signé d'ambassadeurs, est à mettre à l'actif du groupe de contact regroupant des partenaires du Tchad, des pays amis et l'implication du guide Libyen Mouammar Kadhafi, pour la mise en application de l'accord du 13 mars 2008, signé à Dakar (Sénégal) de contenir les mouvements hostiles aux deux états à leur frontière terrestre. Il est prévu au départ que le Tchad et le Soudan fournissent chacun un contingent de mille soldats pour composer cette force. Après six ans de discorde, le Tchad et le Soudan décident d'enterrer la hache de guerre en sécurisant conjointement leur frontière contre les forces hostiles communes¹³.

Une délégation ministérielle tchadienne conduite par le secrétaire d'État à la défense nationale, chargé des anciens combattants et victimes de guerre Mahamat Béchir Okormi est allée à Khartoum pour une mission de travail, du 04 au 05 février 2010. La délégation du Tchad a travaillé avec celle du Soudan, conduite par le général Mahamat Atta, directeur général de la sécurité et de renseignement, représentant le ministre soudanais de la Défense. À la fin des

¹³ I. H. Mahamat, « Evolutions des relations tchado-soudanaises de 1960 à 2018 », Université Adam Barka d'Abéché, Vol.7, n°43 ,2020.

travaux, les experts militaires et de sécurité tchado-soudanaise, ont décidé de la mise en œuvre du protocole d'accord additionnel, signé dans la capitale tchadienne, à N'Djamena, le 15 janvier 2010 pour la sécurisation de la frontière commune¹⁴.

Pour mener à bien sa mission, cette force a été déployée dans différents postes des deux côtés de la frontière commune. Du côté soudanais, les forces sont déployées à Koulbou-soudan et Ambaro. Du côté tchadien, elles sont déployées à Amdoukhom, Habilé, For Baranga, Koulbous-Tchad, Banbaye, et Galdam-Galdam. Les deux pays ont déployé chacun douze compagnies suivant les armes détenues illégalement par la population et de traquer les bandits à la frontière. Grâce au déploiement de cette force mixte à la frontière, le protocole prévoit un échange d'information et de renseignement sur la présence des suspects dans l'un ou l'autre territoire. L'effectif des éléments de la force mixte s'élève à 3000 hommes dont 1500 par pays. Le ramassage ou le désarmement du côté tchadien ne rencontre pas d'obstacles majeurs contrairement au côté soudanais où la tâche est ardue au fait que toute la population détient des armes. Il était question également de la création de la force tripartite Tchad-Soudan-RCA avec une éventuelle extension de cette force mixte à la Libye et à l'Égypte¹⁵.

Si cette analyse nous permet de comprendre que les soutiens que l'armée tchadienne, dans le cadre des coopérations, lui permettrait d'être à la hauteur des défis sécuritaires qui l'engagent, il faut aussi prendre en compte la série de guerres civiles que le pays a connues, comme étant un paramètre qui permet à l'armée tchadienne d'être chevronnée.

2. Les tendances des conflits internes au Tchad comme source de dynamisation de l'armée tchadienne

Il est question dans cette sous-partie d'analyser les guerres multiples que le Tchad a subies comme éléments de renforcement de la capacité opérationnelle des soldats tchadiens. Il s'agit principalement d'analyser la guerre civile de 1979-1982 et celle de 2005-2010.

Réfléchir sur la pérennité des conflits tchadiens revient à analyser les enjeux que les protagonistes internes et leurs alliés respectifs, entendent tirer à l'issue de ce conflit. En effet, l'éternité des guerres civiles tchadiennes s'expliquent d'une part, par la gestion privative du pouvoir et la violence comme unique moyen de sa conquête, et d'autre part, par les motivations des puissances étrangères impliquées dans le conflit. En effet, la répartition des pouvoirs pluriethniques sont au centre de la manipulation politique par les différents régimes qui se sont succédés au Tchad. Lorsque le Tchad a accédé à la souveraineté internationale, il l'a proclamé

¹⁴ Mahamat, « Evolutions des relations tchado-soudanaises... », p.6.

¹⁵ *Ibid*

sous le statut de République, « qui est la fin des rois ». C'est-à-dire la fin des pouvoirs personnels, mystiques, héréditaires et arbitraires. Or, sur l'espace de cette République vivent de l'intégration nationale fut une priorité pour les premiers dirigeants politiques. Dans cette perspective, le président François Tombalbaye chercha à réaliser l'État-Nation à travers l'instauration du monopartisme. Ainsi, il fonde, dès le 19 janvier 1962, son régime sur le parti unique, le Parti Progressiste Tchadien (P.P.T.). À cet effet, l'évolution constitutionnelle concentre entre ses mains tous les pouvoirs. La conséquence de cette démarche politique en est les abus administratifs et la faillite politique ayant entraîné les guerres civiles que nous connaissons jusqu'à nos jours.

Tout au long du régime Tombalbaye, les populations septentrionales ont connu l'arbitraire de l'administration centrale, animée par des agents majoritairement originaires de la région méridionale. Ce sont ces derniers qui ont pris le relais des administrateurs français sans avoir toujours la qualification requise, et qui ont soit déclenché la colère des populations locales, soit ajouté à un mécontentement déjà installé¹⁶.

Plusieurs spécialistes de la question tchadienne à l'instars de Bichar Haggar, Souleyman Ali, Gali Ghoté Gatta, et principalement Abderaman Dadi¹⁷, n'ont pas manqué de relever la confiscation de l'administration par l'élite appartenant à la même région que le président de la République. Cette situation demeure constante avec tous les régimes qui se sont succédés au Tchad. Après l'accession au pouvoir des militaires le 13 avril 1975, le général Félix Malloum entame la réconciliation avec les mouvements rebelles, mais les négociations ont débouché sur des crises politiques. Celles-ci se cristallisent autour des clivages ethnico-religieux. La problématique de cette impasse politique se focalise sur la répartition des pouvoirs entre les partisans du président de la République et ceux du premier ministre, Hissène Habré. La suite a été une suite de désaccords, apparue dès novembre 1978, sur la nomination de fonctionnaires civils à des postes d'autorité et sur l'intégration des Forces Armées du Nord (FAN) dans l'Armée Nationale Tchadienne (ANT), désaccord dont l'accumulation au jour le jour ne pouvait conduire, malgré les proclamations de bonne volonté de part et d'autre, qu'à une épreuve de force. Ainsi, la réforme de la fonction publique prescrite dans le cadre de la réconciliation nationale devient une affaire politique qui entache la cohabitation entre le président de la République Félix Malloum et son Premier ministre Hissène Habré. Dès lors un climat de

¹⁶ C. Bouquet, *Tchad ? Genèse d'un conflit*, Paris, Harmattan, 1982, p. 125.

¹⁷ *Ibid.*

suspicion et de désaccord s'installe entre les deux chefs de l'exécutif. Bref, la cohabitation entre ceux-ci devient difficile et la guerre civile éclate le 12 février 1978.

Les gouvernements qui se sont constitués après les événements malheureux du 12 février n'ont fait qu'exacerber les clivages politiques et identitaires au sein de la communauté tchadienne. Du président Goukouni Weddeye en passant par Hissène Habré jusqu'à Idriss Déby Itno, la gestion politique et administrative du pays se trouve confisquée entre les mains d'un clan, celui du président en exercice. Cette manière de gérer les affaires publiques constitue une entrave au développement du pays et devient source de mécontentement de l'élite intellectuelle qui ne cesse de dénoncer en ces termes : « Opacité dans la gestion des affaires publiques, incompétence récompensée, corruption généralisée, absence de lisibilité et de traçabilité des projets de développement, impunité, crime organisé »¹⁸. L'exclusion des autres groupes communautaires tchadiens fut apparente. L'attitude des autorités gouvernantes originaires toutes d'une même région va réactiver les conflits identitaires et communautaires ayant trait à la rivalité pour le contrôle de l'appareil étatique. Ainsi, différents mouvements rebelles se sont constitués dans le pays pour renverser le régime central. En octobre 2006 des violences interethniques à grande échelle opposant les tribus arabes et non arabes au Salamat et Ouaddaï, et les Zaghawa, ethnie du président Déby aux Tama, apparentés au rebelle Mahamat Nour du Front Uni pour le Changement (FUC) dans le Biltine, ont éclaté à l'Est du pays à la frontière soudanaise.

À ces conflits interethniques s'ajoutent des contestations politiques après la révision constitutionnelle de 2006. Il s'ensuit une explosion de revendications démocratiques qui va réactiver la politisation conflictuelle des communautés ethniques au Tchad. Selon Saleh Yacoub Mahamat¹⁹, depuis le coup d'État du 13 avril 1975 qui a porté le général Félix Malloum au pouvoir jusqu'à nos jours, la succession à la tête de l'État tchadien a été souvent réalisée au prix d'effusion de sang. En effet, les guerres civiles du 12 février 1978 font installer le pays dans un cycle de violences infernales. Ce fut dans ce contexte que le FROLINAT parvient à la magistrature suprême du Tchad en 1979. Dès lors l'alternance au sommet de l'État n'est possible que par l'épreuve de force. Ainsi, c'est après une lutte violente et meurtrière de près de deux ans que Goukouni Weddeye vainc son adversaire Hissène Habré et s'installe au pouvoir de 1980 à 1982. Cependant, le vaincu d'hier ne désarme pas, il se prépare à partir du territoire soudanais et parvient à chasser du pouvoir le 7 juin 1982 le président Goukouni Weddeye.

¹⁸<https://www.cairn.info/revue-guerres-mondiales-et-conflits-contemporains-2012-4-page-45.htm#no6>, consulté le 20 mai 2022 à 19h 30min.

¹⁹ Saleh, *Des rebelles aux seigneurs de guerre ...*, p.23.

Après sa victoire sur les forces de ce dernier, Hissène Habré devient le maître absolu du Tchad durant huit ans. Son règne laisse aux Tchadiens le cauchemar d'une dictature sans précédent.

En effet, le règne de Hissène Habré a introduit des pratiques inédites au pays. C'est le concept de la responsabilité collective consacré depuis lors. Il s'agit, pour un acte politique posé par un individu, d'en rendre responsable toute sa famille, toute son ethnie. L'on a ainsi vu, pour de tels actes, des familles dépossédées de leurs biens, chassées de leurs domiciles, emprisonnées quand elles n'étaient tout simplement pas massacrées. Les conséquences de cette pratique sont les révoltes des Hadjarî en 1986 et des Zaghawa en 1989, deux communautés alliées les plus confirmées de Hissène Habré. Les représailles ont été dramatiques et le pays a sombré dans de violences inouïes. C'est dans ce climat que Idriss Déby fait défection et rejoint Maldoum Bada Abbas au Soudan. Ces deux anciens fidèles d'Hissène Habré prennent les armes et renversent le régime sanguinaire du 7 juin 1982, le 1er décembre 1990. Alors, Idriss Déby s'installe au pouvoir, cependant la paix ne revient pas au pays. Car, l'exacerbation des discriminations entre les communautés et la tendance à recourir à la force des armes ne sont pas de nature à calmer les esprits et à restaurer la confiance entre les Tchadiens.

Comme le fait remarquer Saleh Mahamat²⁰, la promesse de l'instauration de la démocratie dans le pays se compromet sous la problématique de l'alternance au pouvoir. La réforme constitutionnelle concernant la limitation du mandat présidentiel en 2006 projette le pays dans un nouveau cycle de violences politiques. Ainsi, le régime Deby est soumis à plusieurs tentatives de renversement par des forces rebelles. Aujourd'hui, nombre de Tchadiens ne croient pas à l'alternance à la tête du pays par la voie des urnes, car la résignation face à un régime atypique est totale. Cependant, la majorité de citoyens tchadiens espère un changement, mais pas une alternance démocratique. Ce pessimisme populaire à propos de la démocratie tchadienne pousse certains auteurs à qualifier la question tchadienne d'institutionnalisation de la violence comme unique mode de lutte pour la conquête du pouvoir.

L'opposition démocratique tchadienne lors de sa conférence de presse tenue en mars 2011 à N'Djamena n'a pas manqué d'exprimer son manque d'espoir dans la réussite de la démocratie. Ainsi, elle en appelle au patriotisme des Tchadiens et les invite à boycotter massivement la fraude historique du 25 avril 2011 pour manifester leur rejet d'un système de vingt ans dont le seul bilan est la gestion patrimoniale calamiteuse qui a relégué le Tchad au dernier rang des pays les plus pauvres et corrompus, malgré les immenses richesses exploitées ces dernières

²⁰ *Ibid.*, p.23.

années. Si la conquête pour le pouvoir fait sombrer le Tchad dans des violences politiques interminables, il faut aussi reconnaître que celles-ci sont alimentées par des ingérences extérieures.

Par ailleurs, comme le souligne Souleymane Abdoulaye Adoum²¹, les enjeux géopolitique et géostratégique de l'espace tchadien déterminent les incessantes immixtions des puissances étrangères dans la problématique tchadienne. L'importance géostratégique de l'espace de Toumaï fut attestée depuis 1892 lors que Etienne, président du comité d'Afrique française déclarait : « Le Lac Tchad, ce point central, est l'objet de tant de convoitises parce que celui qui le possédera sera le maître de l'intérieur de l'Afrique »²². Ces enjeux prennent dans leurs dimensions plusieurs aspects stratégiques, comme le constate Mariam Diallo, « la base de N'Djamena jouait un rôle particulièrement important au sein de ce dispositif. Elle permettait non seulement de contrôler l'Afrique Noire et d'y intervenir éventuellement en cas de troubles par le truchement d'une division aéroportée basée dans le Sud-Ouest de la France, mais aussi comme l'ont suggéré certains Arabes, d'exercer une surveillance plus discrète sur toute l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient. »²³

En effet, l'intervention de l'hexagone dans le conflit tchadien remonte dès les premières ères de la crise. En 1966, face à une situation difficile devant une rébellion active, voire dangereuse, et s'exerçant sur la moitié du territoire national, le président Tombalbaye fait appel aux forces françaises. Dès lors, les troupes françaises sont partie prenante dans le conflit tantôt du côté du gouvernement, tantôt du côté de mouvements rebelles²⁴. Les événements les plus récents, c'est-à-dire ceux du 2 février 2008 sont édifiants à ce sujet. Ainsi, l'ambiguïté de la politique métropolitaine dans la crise tchadienne est l'une des causes qui rendent le problème de plus en plus complexe. Dans ce jeu, la France ne vise d'autre intérêt que de vouloir garder son emprise sur son ancienne colonie.

Quant aux États-Unis, leur immixtion dans le problème tchadien est récente. Elle date des années 1977 au moment où l'agression libyenne ne cesse de menacer le Tchad. En effet, sitôt que s'amorce l'offensive libyenne, les États-Unis débloquent une aide militaire d'urgence en faveur de Hissène Habré, en même temps qu'ils exercent des pressions sur les alliés africains de la France pour les engager au maximum de fermeté à l'égard de Tripoli. Les démarches

²¹ A., Souleymane, « Les Crises politiques tchadiennes de 1966 à 1990 », Mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I, 2010, p.125.

²² *Ibid.*

²³ *Ibid.*

²⁴ P. Dufour, *La France au Tchad depuis 1969*, Paris, ETAI, 2011.

américaines dans les affaires tchadiennes sont motivées par leur dessein d'étendre leur influence en Afrique au sud du Sahara et, ensuite, de déstabiliser le régime du colonel Kadhafi, considéré comme bastion terroriste à l'époque. En outre, les États-Unis considéraient la Libye comme le « deuxième Cuba » de l'ex-URSS, parce que la Libye faisait en grande partie le jeu de l'URSS. Parmi les pays africains, l'on cite la Libye et le Soudan. Ces deux pays sont les plus engagés dans le conflit tchadien. La Libye justifie son aventure militaire au Tchad par des raisons de sécurité. Elle cherche à avoir un glacis de sécurité au Sud, étant donné qu'elle est coincée à l'Est par l'Égypte et le Soudan hostiles à sa politique et à l'Ouest par la Tunisie avec qui elle n'a pas toujours des rapports cordiaux²⁵.

L'analyse des interventions étrangères dans le conflit tchadien montre que celles-ci ont été motivées par diverses raisons. Pour les pays africains, leur implication dans la crise est déterminée soit par des raisons liées à leurs sécurités intérieures, soit par des raisons hégémoniques. Quant aux ingérences des puissances occidentales, elles se justifient dans les intérêts stratégiques et économiques que présente le territoire tchadien pour elles. Le pétrole et la guerre d'influence que se livrent Américains et Français ne sont pas étrangers à certains soubresauts vécus par le pays. Les diatribes anti-françaises de Tombalbaye n'expliquent pas toutes seules sa chute et son assassinat. Beaucoup de témoins de son règne sont convaincus qu'il a signé son arrêt de mort le jour où il a offert des permis d'exploration à une firme américaine. Les partisans de Hissène Habré soutiennent que le refus de leur chef d'entendre la sirène démocratique ou sa cruauté n'étaient que des prétextes. Son pro-américanisme, avec un relent pétrolier, aurait fini par excéder Paris. Dans toutes ces crises, l'armée tchadienne de par les soutiens multiformes dont a bénéficié lui ont permis de s'imposer et de contrecarrer les vellétés déstabilisatrices du pays.

C'est l'ensemble de tous ces problèmes qui a plongé le pays dans un conflit civil qui a perduré pendant une moitié de décennie. Une période difficile mais a fini par s'apaiser grâce à la volonté du peuple tchadien mais aussi à la force des hommes en tenue qui ont pu s'imposer de par la force des armés. C'est ce que laisse d'ailleurs transparaître le propos de Fatimatou Adama, une habitante de la ville de N'Djamena : « Moi j'ai vécu les guerres civiles des années 2005-2010. C'était une période très difficile pour le pays et pour l'armée. Moi je dois avouer c'est grâce aux forces de défense qu'on a pu maîtriser la situation. ²⁶» Un point de vue que partage aussi Koumalah Bourma, lorsqu'il fait la déclaration suivante : « l'armée tchadienne

²⁵ Souleymane, « Les Crises politiques tchadiennes... », p.130.

²⁶ Fatimatou. A, 54 ans environ, commerçante, N'Djamena, 21 Aout 2022.

est incomparable dans le maintien de l'ordre et la stabilité à l'intérieur du pays et dans la sous-région. ²⁷» Tout ceci témoigne du dynamisme des soldats tchadiens dans les diverses confrontations.

De tout ce qui précède, il ressort que la coopération militaire entre le Tchad et les pays amis et les crises internes dans lesquelles le pays est plongé depuis plusieurs décennies, ont permis le renforcement des capacités opérationnelles de l'armée tchadienne.

II. LA CONTRIBUTION DES MILITAIRES TCHADIENS DANS LES OPÉRATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX

Dans le cadre de sa participation sécuritaire internationale, l'armée tchadienne joue sa partition. Ce qui traduit de sa part une certaine proactivité. Celle-ci s'est déployée dans le cadre des crises sécuritaires au Mali et en RCA.

1. Les exploits des interventions militaires tchadiennes dans la guerre en RCA

Après avoir subi une saignée esclavagiste et connue l'une des administrations coloniales les plus brutales, la Centrafrique n'est pas parvenue à se départir de la violence qui a durablement affecté ses processus sociaux²⁸. En effet, l'histoire de la République Centrafricaine depuis la mort du premier Président Boganda le 29 mars 1959 et l'indépendance du pays le 1er décembre 1960, est celle d'une succession d'affrontements et de coups d'Etat pour la conquête du pouvoir ayant fortement contraint et finalement bloqué le développement du pays à tous les niveaux : politique, administratif, économique, social, culturel²⁹. La récurrence des crises politico-sécuritaires qui ont cours dans le pays a plongé la République centrafricaine dans un cycle de violence chronique. Ces différentes crises trouvent pour la plupart leurs causes dans la mauvaise gestion des ressources du pays par des minorités qui accèdent au pouvoir par la voie des armes. L'incompétence, le tribalisme, la corruption, les détournements des deniers publics et l'impunité, sont devenus le mode de gestion des différents régimes qui se sont succédé à la tête du pays.

La récente crise qui a ébranlé la Centrafrique est une crise de longue durée, émaillée de violences sporadiques sur fond de désintégration de l'Etat, d'économie de survie et de profonds clivages entre groupes socio-ethniques. Alors que les groupes armés (dont les anti-Balaka et les

²⁷ Koumalah. B, 52 ans environ, adjudant, N'Djamena, 06 Septembre 2022.

²⁸ E., Chauvin, *La guerre en Centrafrique à l'ombre du Tchad, une escalade conflictuelle régionale ?*, Paris, AFD, 2002.

²⁹ A.H., Seminakpon, « Aspects de la crise en République centrafricaine. Paix et sécurité européenne et internationale », Université Côte d'Azur, 2016, consulté le 21 mai 2022.

ex Seleka) se caractérisent par leur criminalisation et leur fragmentation, les tensions intercommunautaires ont mis à mal l'unité nationale et la fabrique sociale centrafricaine.

Ces tensions communautaires qui ont abouti à des exactions, des viols, des tueries et au départ des musulmans de l'Ouest du pays sont particulièrement vives au centre sur la ligne de front entre les groupes armés. Ainsi, le conflit entre ex-Seleka et anti-Balaka s'est-il doublé d'un conflit entre communautés armées. Dans les zones où les affrontements communautaires sont récurrents, le lien entre groupes armés et communautés était ténu : les combattants de l'ex-Seleka apparaissaient comme les protecteurs des communautés musulmanes et les anti-Balaka comme les protecteurs des communautés chrétiennes. Dans cette situation de crise et de violence exacerbées, la communauté internationale a réagi par des déploiements rapides d'opérations de maintien de la paix (la MISCA et les forces de l'Opération Sangaris) qui se sont révélés salutaires et ont permis de sauver la vie de nombreux civils et d'empêcher une tragédie de plus grande ampleur dans la République centrafricaine.

De façon générale, comme le souligne Emmanuel Chauvin³⁰, depuis les années 1990, par ses interventions bilatérales et multilatérales nombreuses, le Tchad joue un rôle central dans la vie politico-militaire de la Centrafrique. Entretenant des relations tendues avec le président centrafricain Ange-Félix Patassé, le président tchadien Idriss Déby a offert à François Bozizé, chef d'état-major en fuite de l'armée centrafricaine, un soutien militaire et diplomatique, permettant à ses troupes, auto-désignées « les libérateurs », de prendre la capitale Bangui le 15 mars 2003. Mais « les libérateurs », des mercenaires, ont rapidement été une source d'instabilité à la fois pour N'Djaména et pour Bangui. Le soutien de N'Djaména à François Bozizé passe aussi par une offensive diplomatique régionale, soutenue par Paris, favorable au remplacement d'Ange-Félix Patassé, jugé fantasque et incontrôlable. N'Djaména convainc facilement les présidents Joseph Kabila (RDC) et Denis Sassou-Nguesso (Congo). Le président centrafricain Ange-Félix Patassé a déjà fait alliance avec leurs opposants (respectivement Jean-Pierre Bemba et Pascal Lissouba).

Selon le même auteur³¹, les deux présidents congolais contribuent à l'armement et au financement de la rébellion de François Bozizé. À la dernière minute, le président Gabonais Omar Bongo donne son aval à l'opération Intermédia Capital group (ICG). Le 15 mars 2003, François Bozizé entre dans Bangui avec 1600 hommes, en grande majorité des Tchadiens, ou

³⁰ E. Chauvin, « La guerre en Centrafrique à l'ombre du Tchad. Une escalade conflictuelle régionale ? » AFD, 2002, p. 35.

³¹ *Ibid*,

des Centrafricains arabophones ayant une ascendance tchadienne (« Tchadiens »). N'Djaména et Bangui tentent ensuite de recycler les « libérateurs », mais beaucoup alimenteront durant plusieurs années l'insécurité transnationale entre le Tchad et la Centrafrique : seuls 500 à 800 d'entre eux intègrent l'armée régulière centrafricaine (Berman, Lombard, 2008) et 150 rejoignent le contingent tchadien des forces de la CEMAC déployées en RCA. Tous les « libérateurs » réclament les 10 à 15 millions de francs CFA promis en cas de victoire. Une somme comprise entre 500000 et 2 millions de francs CFA est finalement versée à chaque combattant, s'il accepte son rapatriement au Tchad. Une cérémonie est alors célébrée en l'honneur des « libérateurs » rapatriés au Tchad dans la ville de Goré. Certains sont finalement éloignés à Moussoro, mais beaucoup reviendront en Centrafrique comme coupeurs de route ou dans des rébellions.

De 2003 à 2012, N'Djaména assure un soutien sécuritaire multiforme au président François Bozizé. La garde personnelle du nouveau président centrafricain est assurée par 80 militaires tchadiens, issus de l'ethnie zaghawa (celle du président Idriss Déby), et par quelques ex « libérateurs ». À partir de 2005, alors que des rébellions se forment dans le Nord de la Centrafrique, l'armée tchadienne soutient ponctuellement l'armée centrafricaine dans la contre-insurrection. Cette réalité est aussi révélée dans les propos de nos informateurs comme celui de colonel Djaporé Martin, lorsqu'il déclare que « En RCA, j'ai pris part aux opérations de maintien de la paix, notre contribution dans cette guerre fut remarquable aux côtés de nos alliés. ³²» ce point de vue est partagé par son collègue d'arme Benjamin Tampon lorsqu'il témoigne que « Nous, soldats tchadiens, nous avons toujours mené des bonnes opérations de combats aux fronts³³. Ce que nous faisons sur le terrain, je pense qu'aucune armée ici en Afrique ne peut le faire. » Ce propos laisse transparaître que les soldats sont confiants en eux du fait des victoires qu'ils engrangent dans les combats.

Dans le Nord-Ouest, l'armée tchadienne attaque sporadiquement l'Armée Populaire pour la Restauration de la Démocratie (APRD). Dans le Nord-Est, des soldats tchadiens interviennent à plusieurs reprises contre les rébellions centrafricaines de l'Union des Forces Démocratiques pour le Rassemblement (UFDR) et de la Convention des patriotes pour la justice et la paix (CPJP), notamment pour couper leurs liens avec les insurrections tchadiennes. Au début des années 2010, N'Djaména et Bangui coopèrent dans la lutte contre les coupeurs de

³² Djaporé. M, 48 ans, colonel, Pala, 5 Aout 2022.

³³ Benjamin. T, 75 ans environ, Ancien Combattant, Fianga, 14 Aout 2022.

route (*zargina*). Les deux capitales ont longtemps fait la sourde oreille vis-à-vis de ces bandits, dont beaucoup sont des ex- « libérateurs »³⁴.

Quant au Tchad, il s'implique dans la gestion des *zargina*³⁵ en Centrafrique quand un groupe de bandits, le Front Populaire pour le Redressement (FPR), dirigé par Baaba Ladde, exprime sa volonté de prendre N'Djaména. À partir de 2012, N'Djaména « lâche » François Bozizé, incapable de stabiliser le Nord centrafricain, zone frontalière du Tchad, et soutient son renversement par la Séléka en mars 2013. Le président tchadien Idriss Déby se lasse ainsi du manque de volonté de François Bozizé pour annihiler les rébellions centrafricaines à la frontière tchadienne. En RCA, le dialogue est bloqué par la non-application du programme de Désarmement, de Démobilisation et de Réinsertion des combattants (DDR). Le DDR est financé à hauteur de 25 millions d'euros par la communauté internationale. Mais les 18,6 millions d'euros prévus pour la seule phase de réinsertion sont détournés par Bangui. Le DDR est appliqué pour un seul groupe armé, localisé dans le Nord-Ouest. Les combattants du Nord-Est attendront en vain, avant de former la coalition rebelle de la Séléka. Idriss Déby retire donc son soutien militaire à François Bozizé. En octobre 2012, les forces tchadiennes de la garde présidentielle quittent la Centrafrique.

Fin 2012, N'Djaména lève l'assignation à domicile de deux opposants centrafricains installés au Tchad : Mohammed Moussa Dhaffane et Nourreddine Adam futurs chefs de la Séléka. Fin décembre 2012, alors que la Séléka marche vers Bangui, N'Djaména envoie 350 hommes en interposition, à Sibut et à Bossangoa, le temps de la tenue d'un dialogue. Devant l'absence de concession manifestée par François Bozizé, les troupes dépêchées sur place par N'Djaména laissent alors la Séléka prendre Bangui en mars 2013. L'aide concrète du Tchad à la Séléka porterait également sur le renseignement et l'encadrement militaire (Weyns et al., 2014). En échange, des Tchadiens obtiennent des postes dans la nouvelle administration centrafricaine, et N'Djaména espère que la Séléka va sécuriser le Nord de la Centrafrique. Mais très vite, les hommes de la Séléka mettent en coupe réglée la RCA et se révèlent incontrôlables, obligeant N'Djaména à s'en distancer³⁶.

Entre 2003 et 2013, le Tchad a fortement pesé sur la vie politique centrafricaine par des opérations militaires bilatérales de soutien à des rébellions ou à la sécurité présidentielle, qui vont s'entrecroiser avec des interventions multilatérales. De 1997 à 2014, le Tchad s'investit

³⁴ Chauvin, *La guerre en Centrafrique...*, p. 37.

³⁵ Utilisé en Afrique centrale ; terme dérivé de l'arabe *azraq* (bleu) qui désigne les coupeurs de route.

³⁶ Chauvin, *La guerre en Centrafrique...*, p. 38.

dans la quasi-totalité des forces régionales de maintien de la paix impliquées en Centrafrique. Cet investissement pallie le retrait de l'armée française de la RCA. Pour le Tchad, ses engagements militaires répétés en Centrafrique sont un moyen de développer sa puissance régionale et de contrôler son voisinage immédiat.

À la fin des années 1990, les forces multilatérales africaines se substituent à l'armée française comme garant sécuritaire du pouvoir de Bangui. Le Tchad est engagé en première ligne dans ces forces armées. La RCA a été un important centre du dispositif de l'armée française en Afrique subsaharienne, avant que Paris se désengage du terrain centrafricain en 1998.

En 1979, l'opération *Barracuda*³⁷ conduit à la mise en place de forces pré-positionnées à Bouar, ex-poste militaire colonial. La Centrafrique sert notamment de base-arrière pour les opérations françaises dans les conflits du Tchad (opérations Manta, Épervier, etc.). Sur le plan interne, la présence française offre une garantie sécuritaire au pouvoir à Bangui, mais n'est pas indemne d'ingérence, comme lors du renversement de Jean-Bedel Bokassa (21 septembre 1979) ou de la présidence d'André Kolingba (1er septembre 1981-22 octobre 1993). En 1997-1998, trois principales raisons poussent Paris à se désengager de la RCA. Premièrement, l'armée française entre dans une logique de désengagement en Afrique. Le programme RECAMP (Renforcement des capacités africaines de maintien de la paix) vise à substituer aux interventions militaires françaises des opérations africaines de maintien de la paix. Deuxièmement, la pérennisation du dispositif Épervier au Tchad transforme la Centrafrique en coûteux doublon en Afrique centrale. Troisièmement, le président centrafricain est discrédité. À la suite de mutineries successives au sein de certaines unités des FACA, l'armée française déclenche coup sur coup l'opération Furet/Almandin I en avril 1996, puis l'opération Almandin II de mai 1996 à juin 1997, et enfin l'opération Almandin III de juin 1997 à mars 1998 : opérations visant à protéger les intérêts français (ressortissants et infrastructures) et à maintenir Ange-Félix Patassé au pouvoir. Mais ce dernier est de plus en plus considéré comme ingérable par Paris. D'autres raisons, plus secondaires, ont pu jouer dans le désengagement militaire français de la Centrafrique : la hausse du prix de location des terrains militaires, l'impopularité de la présence française et le contexte de cohabitation entre Jacques Chirac et Lionel Jospin, alors respectivement président et Premier ministre de la France. De 2002 à 2013, la France maintiendra en RCA une présence militaire discrète, à travers l'opération Boali, petite force

³⁷ L'opération *Barracuda*, est une opération militaire extérieure de la France (OPEX) visant, avec l'opération Caban (OPEX), à la déposition de Jean-Bedel Bokassa et à son remplacement par le président David Dacko à la tête du pouvoir central centrafricain, en septembre 1979-juin 1981.

pré-positionnée, essentiellement consacrée à protéger les ressortissants français et à structurer l'armée centrafricaine et les forces régionales. Suite au départ d'une grande partie des troupes françaises, les forces de maintien de la paix régionales se succèdent en Centrafrique. Le Tchad participe à la quasi-totalité de ces forces : MISAB en 1997-1998 (Mission interafricaine de surveillance de l'application des Accords de Bangui), MINURCA en 1998-2000 (Mission des Nations unies en République centrafricaine), FOMUC en 2002-2008 (Force multinationale de la CEMAC), FOMAC en 2008-2013 (Force multinationale des États d'Afrique centrale) et MISCA en 2013-2014 (Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine). Dès les mutineries de 1996-1997, le Tchad est le chef de file des forces multilatérales en Centrafrique, et ce jusqu'en avril 2014, date de retrait du contingent tchadien de la MISCA, suite à ses interventions très contestées.

Prolongeant un jeu de bascule, c'est peu avant le départ des troupes tchadiennes que la France va faire un retour plus massif en RCA, à travers l'opération militaire extérieure Sangaris (décembre 2013-octobre 2016). Depuis la fin de cette dernière opération, une force onusienne de 12000 hommes a été déployée, tentant de garantir la sécurité en RCA³⁸.

Le Tchad utilise sa présence dans les forces multilatérales pour peser sur la vie politico-militaire de la Centrafrique, jouant ainsi un rôle partial contesté. De 1997 à 2013, le contingent tchadien des forces multilatérales participe au renforcement ou au renversement du pouvoir à Bangui, par son soutien ou sa passivité face aux rebelles. Lors des mutineries de 1996-1998, au sein de la MISAB, le Tchad joue la carte du président centrafricain en exercice Ange-Félix Patassé contre les mutins des quartiers Sud de Bangui. En 2003, le contingent tchadien de la CEMAC, et le reste de la FOMUC ne s'opposent pas à l'entrée des « libérateurs » de François Bozizé dans Bangui. Dans l'exercice de son pouvoir, François Bozizé reste très largement dépendant du contingent tchadien, comme en témoigne l'annulation de l'une de ses visites au Soudan sous la menace du président tchadien Idriss Déby de retirer ses troupes de la FOMUC (ICG, 2007). En mars 2013, le contingent tchadien répète l'épisode de 2003, cette fois contre François Bozizé : il laisse la Séléka franchir la dernière ville-verrou avant la capitale (Damara). Un contingent sud-africain, déployé dans le cadre d'un accord bilatéral de défense entre la RCA et l'Afrique du Sud, qui aurait été signé en 2007, tentera en vain de s'y opposer. À partir de 2013, l'un des plus importants vecteurs de montée du sentiment anti-tchadien en Centrafrique

³⁸ Chauvin, *La guerre en Centrafrique...*, p. 39.

est la collusion entre le contingent tchadien de la MISCA et la Séléka, auteur de graves exactions³⁹.

Selon Fabre⁴⁰, le contingent tchadien de la MISCA aurait ainsi aidé, à plusieurs reprises, les combattants de la Séléka à contourner l'obligation imposée à ces derniers de rester cantonnés dans leurs casernes, soit en leur fournissant des brassards MISCA, soit en les véhiculant.

Par ailleurs, les soldats tchadiens seraient été impliqués dans des représailles contre des civils suite à des embuscades tendues par les anti-balaka à leur rencontre. Plusieurs événements vont finir par précipiter le départ des soldats tchadiens de la Centrafrique : des manifestations violentes contre les militaires tchadiens à Bangui, des affrontements sporadiques avec le contingent burundais de la MISCA et la multiplication des embuscades des anti-balaka. En avril 2014, les soldats tchadiens tirent dans la foule à Bangui. Le bilan humain est lourd et incite alors N'Djaména à rapatrier son contingent. Le Tchad a donc profité du départ de l'armée française de la RCA en 1998 pour s'imposer comme principale armée des forces multilatérales de maintien de la paix. En 2014, il s'est retiré de la RCA sous la pression des anti-balaka et d'une partie de la population jugeant ses interventions partiales.

En ce qui est de l'intervention de l'armée tchadienne sur le théâtre des opérations militaires au Mali, le 16 janvier 2013, c'est par un message du président de la République du Tchad à l'Assemblée nationale sur la crise malienne, que l'opinion nationale et internationale apprenait officiellement l'envoi des militaires tchadiens au Mali. Une décision souhaitée, voire encouragée par la France qui, quelques jours auparavant, avait eu l'audace de lancer l'opération *SERVAL* pour stopper la progression vers le Sud malien des groupes terroristes et djihadistes⁴¹.

L'arrivée d'un contingent de 2000 hommes de l'armée tchadienne au Mali, pour participer à la force internationale, a fait couler beaucoup d'encre. De nombreux commentateurs ont salué cette arrivée de troupes « expérimentées » et « aguerries ». Le Tchad entend assumer sur le terrain sa responsabilité avec toute la rigueur qu'exige une telle mission » : c'est par ces mots que le président tchadien Idriss Déby a justifié l'envoi d'un contingent de près de 2000 soldats de l'ANT au Mali. Pas moins de 200 d'entre eux sont déjà arrivés à la base de Niamey

³⁹ *Ibid.*

⁴⁰ J.F. Begin, « Insécurité, Une interprétation environnementale de la violence au Ouaddaï (Tchad oriental) », Thèse de géographie, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris, 2008, p. 435.

⁴¹ G. Maoundonodji, « L'intervention militaire tchadienne au Mali : enjeux et limites d'une volonté de puissance régionale », Paris, *Sciences Pro*, centre de recherches internationales, 2007, p. 4.

au Niger, où ils devraient être rejoints par des Burkinabè et des Nigériens, pour ensuite pénétrer en territoire malien⁴².

Selon RFI⁴³, comparés aux 5000 à 7000 hommes de l'armée centrafricaine, ou aux 7800 soldats maliens, le Tchad fait effectivement figure de puissance militaire dans la région, avec ses quelque 30000 militaires actifs, dotés qui plus est d'une artillerie conséquente. Avec son escadrille de six bombardiers Sukhoi-25 et ses hélicoptères de combat MI-24, l'armée de l'air tchadienne est aussi la plus importante de la région.

Par ailleurs, il est vrai que son expérience des combats en milieu aride confère à cette armée une solide expérience. Confrontée à plusieurs rébellions durant de longues années, elle a l'habitude d'évoluer sur un terrain, et à des températures identiques à ce qui existe dans le Nord du Mali. D'ailleurs, c'est dans la province de l'Equateur, au Congo-Kinshasa, en août 2000, face aux rebelles de Jean-Pierre Bemba et à l'armée ougandaise, que l'ANT a essuyé son seul échec opérationnel de ces dernières années. Le terrain et le climat étaient alors totalement différents. Le conflit inter-frontalier avec la Libye (1983-1987), qui s'est conclu par la victoire des colonnes tchadiennes commandées par le colonel Hassan Djamous, a permis à l'ANT d'acquérir une connaissance des conflits de plus forte intensité. Mais ce qui fait la force de l'armée tchadienne, c'est surtout sa composante ethnique. Essentiellement recrutées parmi les Zaghawa, une ethnie du Nord-Est du pays –, les unités d'élite de l'ANT font preuve d'une relative homogénéité et d'une toute aussi relative fidélité au pouvoir en place. Cette montée en puissance des Zaghawa dans l'armée date de l'arrivée au pouvoir de Hissène Habré, en 1982. Cette année-là, Ndjamena fut prise par des colonnes commandées par le colonel Idriss Déby, d'origine zaghawa. Cette montée en puissance s'est quasi-systématisée après la prise du pouvoir en 1990 par Idriss Déby lui-même.

Selon Maoundonodji⁴⁴, toutes ces raisons expliquent les nombreuses victoires remportées par l'armée tchadienne contre l'armée libyenne dans le nord du Tchad (1986-87), contre les rebelles anti-Patassé à Bangui (1996-97) et contre l'armée centrafricaine pro-Patassé en 2003. Néanmoins, en mettant en place les opérations Manta (1983) et Epervier (1986), l'armée française a apporté à cette armée une aide décisive face aux troupes libyennes, alliées à l'opposant tchadien Goukouni Ouéddeï. Mais le qualificatif de « relative » n'est pas superflu, lorsqu'on évoque l'homogénéité de l'armée tchadienne. A plusieurs reprises par le passé, des

⁴² Maoundonodji, « L'intervention militaire tchadienne au Mali... », p. 4.

⁴³ <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20130119-forces-tchadiennes-mali-mythes-realites-armee-militaire>, consulté le 23 mai 2022.

⁴⁴ Maoundonodji, « L'intervention militaire tchadienne au Mali... », p. 23.

dissensions au sein de la hiérarchie militaire - et donc de la communauté zaghawa, ont bien failli provoquer la chute du régime. Dernier exemple en date, l'attaque de Ndjamena en février 2008. Le mouvement rebelle était dirigé notamment par Timane Erdimi, un neveu et ancien directeur de cabinet du chef de l'Etat tchadien. L'assaut avait atteint la capitale, et Idriss Déby avait dû son salut à ses chars lourds et à la sécurisation par l'armée française de

Cependant, il faut noter que dans le cadre de soutien militaire apporté par le Tchad aux pays en crise ne s'est limité en RCA, car, la présence militaire tchadienne est remarquable dans la guerre au Mali.

2. Succès des soldats tchadiens dans la guerre au Mali

Le 16 janvier 2013, c'est par un message du président de la République du Tchad à l'Assemblée Nationale sur la crise malienne, que l'opinion nationale et internationale apprenait officiellement l'envoi des militaires tchadiens au Mali. Une décision souhaitée voir encouragée par la France qui, quelques jours auparavant, avait eu l'audace de lancer l'opération SERVAL pour stopper la progression vers le sud malien des groupes terroristes et djihadistes⁴⁵.

L'arrivée d'un contingent de 2000 hommes de l'armée tchadienne au Mali, pour participer à la force internationale, a fait couler beaucoup d'encre. De nombreux commentateurs ont salué cette arrivée de troupes « expérimentées » et « aguerries ». Le Tchad entend assumer sur le terrain sa responsabilité avec toute la rigueur qu'exige une telle mission. C'est par ces mots que le président tchadien Idriss Déby a justifié l'envoi d'un contingent de près de 2000 soldats de l'ANT au Mali. Pas moins de 200 d'entre eux sont déjà arrivés à Niamey au Niger, ou ils devraient être rejoints par des burkinabé et Nigériens, pour ensuite pénétrer en territoire malien.

Selon RFI⁴⁶, comparés aux 5 à 7000 hommes de l'armée centrafricaine, ou aux 7800 soldats maliens, le Tchad fait effectivement figure de puissance militaire dans la région, avec ses quelques 30000 militaires actifs, dotés qui plus est d'une artillerie conséquente. Avec son escadrille de six bombardiers Sukhoi-25 et ses hélicoptères de combat MI-24, l'armée de l'air tchadienne est aussi la plus importante de la région.

Par ailleurs, il est vrai que son expérience des combats en milieu aride confère à cette armée une solide expérience. Confrontée à plusieurs rébellions durant de longues années, elle a l'habitude d'évoluer sur un terrain, et à des températures identiques à ce qui existe dans le Nord du Mali. D'ailleurs, c'est dans la province de l'Equateur, au Congo Kinshassa, en aout 2000,

⁴⁵ Maoundonodji, « L'intervention militaire tchadienne au Mali... », p.4.

⁴⁶ <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20130119-forces-tchadiennes-mali-mythes-realites-armee-militaire>, consulté, le 23 mai 2022.

face aux rebelles de Jean-Pierre Bemba et l'armée ougandaise, que l'ANT a essuyé son seul échec opérationnel de ces dernières années. Le terrain et le climat étaient alors totalement différents. Le conflit inter-frontalier avec la Libye (1982-1987), qui s'est conclu par la victoire des colonnes tchadiennes commandées par le colonel Hassan Djamous, a permis à l'ANT d'acquérir une connaissance des conflits de plus forte intensité. Mais ce qui fait la force de l'armée tchadienne, c'est surtout sa composante ethnique. Essentiellement recrutés parmi les Zagkawa, une ethnie du Nord du Tchad, les unités d'élite de l'ANT font preuve d'une relative homogénéité et d'une toute aussi relative fidélité au pouvoir en place. Cette montée en puissance des Zagkawa dans l'armée au pouvoir de Hisséne Habbré, en 1982. Cette année-là Ndjamena fut prise par des colonnes commandés par le colonel Idriss Déby, d'origine Zagkawa. Cette montée en puissance s'est quasi-systématisée après la prise du pouvoir en 1990 par Idriss Déby lui-même.

Pour Gali⁴⁷ toutes ces raisons expliquent les nombreuses victoires remportées par l'armée tchadiennes contre l'armée libyenne dans le Nord du Tchad (1986-1987), contre les rebelles anti-Patassé à Bangui (1996-1997) et contre l'armée centrafricaine pro-Patassé en 2003. Néanmoins, en mettant en place les opérations Manta (1983) et Epervier (1986), l'armée française a apporté à cette armée une aide décisive face aux troupes libyenne, alliées à l'opposant tchadien Goukouni Ouéddei. Mais le quantitatif de « relative » n'est pas superflu, lorsqu'on évoque l'homogénéité de l'armée tchadienne.

Selon Maoundonodji⁴⁸, la décision d'envoyer des troupes en opération extérieurs à plus de deux milles kilomètres de son territoire national, est également saluée par une large majorité des opinions publics africaines qui commençait à être sérieusement agacées par les tergiversations de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et les atermoiement onusiens. Pourtant, on est en droit de se demander quels sont les objectifs et les buts poursuivis par le Tchad à travers cette intervention ? Dans la poursuite de quels intérêts vitaux pour ce pays, classé parmi les pays les plus pauvres malgré la manne pétrolière, mobilise-t-il plus de 2000 de ses militaires d'élite, 240 véhicules de transport de troupes et de ravitaillement pour soutenir une opération aux contours mal définis et très risquée, puisqu'il ne s'agit pas d'une guerre conventionnelle mais asymétrie ?

Autrement dit, dans le message présidentiel à l'adresse de la représentation nationale tchadienne, le cadre du déploiement des Forces Tchadiennes en Intervention au Mali (FATIM)

⁴⁷ N. G. Gali., « Au nom de quoi l'armée tchadienne est-elle au Mali ? », *Bi-hebdo*, Vol.14, n°94, 2013.

⁴⁸ Maoundonodji, « L'intervention de militaire tchadienne au Mali... », p.4.

est tout tracé. Parmi les raisons avancées, l'on a tout d'abord invoqué l'appartenance du Tchad et du Mali à la région sahélienne ainsi qu'à des organismes communs de coopération comme le Comité Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS), la Communauté des Etats Sahélo-Sahariens (CEN-SAD), l'Autorité du Bassin du Niger (ABN) et ensuite, la mise en exergue d'un « intérêt de réputation » du Tchad : « les forces de défense et de sécurité sont aguerries dans les combats du désert. L'armée tchadienne est, non seulement aguerrie et professionnelle, mais elle est aussi et surtout beaucoup respectée pour ses hauts faits d'armes. Le théâtre des opérations, le Sahel, n'a aucun secret pour elle », peut-on lire dans la presse présidentielle⁴⁹. Cette opinion du président est aussi partagée par plusieurs personnes à l'instar de Oumar Mahamat qui révèle que « la mission d'un soldat est celle de défendre la paix qu'elle soit à l'intérieur ou à l'extérieur du pays. Dans un pays où la paix est menacée et que l'Etat juge la nécessité de nous envoyer, nous y rendons. ⁵⁰» Dans ce contexte Souleymane Abdoul raconte que : « Il faut d'abord signaler qu'au Mali ce n'étaient les soldats tchadiens seuls qui ont pris part aux opérations de combats dans le cadre de l'opération Serval, il y avait d'autres forces armées alliées notamment les forces françaises et les forces gouvernementales maliennes.⁵¹ » L'image suivante illustre d'ailleurs la présence des troupes tchadienne en terre malienne. Les images suivantes illustrent la présence des troupes tchadienne au Nord du Mali.

Photo N° 4 : Des militaires tchadiens *spécialistes des mines antipersonnelles*



Source : cliché ONU/Sylvain Liechti

⁴⁹<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20130119-forces-tchadiennes-mali-mythes-realites-armee-militaire>, consulté le 23 mai 2022 à 19h35min.

⁵⁰ Oumar. M, 41 ans, Agent de l'ANT, Abéché, 10 avril 2022.

⁵¹ Souleymane. A, 35 ans, Agent de la GNNT, Moundou 22 mars 2022.

Photo N° 5 : Des militaires tchadiens sur le point d'embarquer dans un C-130 de l'armée française à destination du théâtre malien



Source : cliché par Djimotoum Narcisse, Adjudant-chef.

En somme, il était question dans cette partie du travail montrer les exploits des forces armées tchadiennes en interne qu'à l'extérieur du pays. Cette analyse nous a permis dans un premier temps de faire profils sur la coopération militaire entre le Tchad et d'autres pays comme facteurs de renforcement de la capacité opérationnelle de l'armée tchadienne et secundo la contribution des militaires tchadiens dans les opérations de maintien de la paix. Il en résulte que, les victoires de l'armée tchadienne doivent aux conflits civils ayant secoué le pays durant des décennies et à la coopération militaire entre le Tchad et les pays partenaires. Ces deux principaux facteurs ont performé les forces armées et les ont rendus opérants sur les champs de bataille en RCA et au Mali. Les actions entreprises par l'armée tchadienne constituent des prouesses si bien que les prouesses qu'elles ont été saluées par la communauté internationale. Cependant, il est nécessaire de se demander que sous-tendent les opérations militaires tchadiennes ? Quels sont les enjeux géopolitiques et géostratégiques liés à leurs opérations ?

A large, orange, arrow-shaped graphic pointing to the right, containing the chapter title. The arrow has a gradient from light orange at the top to a darker orange at the bottom, and a thin black outline.

**CHAPITRE III : LES ENJEUX DES INTERVENTIONS
DE L'ARMÉE**

Dans un contexte d'instabilité chronique et « quasi-institutionnalisé », l'armée devient un instrument par excellence de légitimation politique. Son action sur le théâtre des opérations répond très souvent à la protection et la défense de l'intégrité territoriale mais aussi, à la préservation de la souveraineté de l'ordre politique dans un climat sociopolitique sous tension. Etant un instrument au service du « prince », l'armée tchadienne se caractérise par un certain dynamisme et une certaine proactivité. Le présent chapitre s'attèlera à présenter les enjeux qui ont sous-tendu l'interventionnisme de l'armées tchadienne à l'intérieur et à l'étrangers. Il sera alors question de montrer les enjeux géostratégiques et géopolitiques des interventions externes des forces armées tchadiennes.

I. LES ENJEUX GÉOSTRATEGIQUES DES OPÉRATIONS MILITAIRES TCHADIENNES A L'EXTÉRIEUR

Les enjeux géostratégiques qui font l'objet d'analyse se déclinent en la sécurisation du pays face aux assauts des mouvements rebelles et la sécurisation des zones périphériques du Lac Tchad.

1. Protection de l'intégrité territoriale du Tchad

La protection de l'intégrité territoriale du Tchad par l'armée face aux mouvements rebelles notamment lors du conflit territorial avec la Libye et le Soudan.

Le conflit Tchado-Libyen porte sur le contrôle de la bande d'Aozou . Ce conflit se produit dans les années 1978-1987 avec pour prolongement la première guerre civile tchadienne qui oppose tout d'abord le pouvoir central tchadien et les différents mouvements de rébellion, puis le pouvoir central et ses alliés rebelles aux rebelles soutenus par la Libye. Elle voit la victoire finale de Hissène Habré, qui expulse les forces libyennes de Mouammar Kadhafi du territoire tchadien. Cette annexion ne suscite pas de réaction de la part du président François Tombalbaye, ce qui laisse supposer une possible entente entre les deux chefs d'État, l'armée tchadienne ne parvenant de toute façon pas à reprendre les régions du Nord aux rebelles¹

Kadhafi se pose également en médiateur dans la guerre civile tchadienne, prenant sous son aile Goukouni Oueddei, s'opposant à l'autre chef rebelle Hissène Habré, qu'il qualifie de « viscéralement anti-arabe ». Ainsi, en prenant Aozou en 1973, Kadhafi en profite pour expulser les forces d'Habré qui occupent la ville. Les tensions préexistantes entre Habré et son lieutenant Goukouni Oueddei s'accroissent et en 1976 les CCFAN se divisent entre les forces armées du nord (FAN) pro-Habré et les forces armées populaires (FAP) de Goukouni Oueddei. À partir

de ce moment Goukouni Oueddei apparaît comme le principal leader rebelle anti-gouvernemental et, en 1978, rallie à son parti les groupes du FROLINAT. En avril 1976, la Libye soutient une tentative d'assassinat du président tchadien Félix Malloum. La même année, des troupes libyennes réalisent des incursions dans le centre du pays, avec les forces du Front de libération nationale du Tchad (FROLINAT) de Goukouni Oueddei. L'aide libyenne à Goukouni Oueddei s'accroît et, en 1977, Félix Malloum et Hissen Habré s'allient contre les rebelles pro-libyens. Soutenu par les « volontaires » de la « Légion islamique » créée par Kadhafi, et parvenu au pouvoir en 1979, Oueddei annonce en janvier 1981 la fusion entre le Tchad et la Libye. Cela résulte de plusieurs initiatives libyennes avortées de fusion avec ses voisins dans un horizon d'union panarabe (projets de fusion avec l'Égypte en 1973, avec la Tunisie en 1974 et avec l'Algérie en 1975)¹.

En effet, en février 1978, les forces de Goukouni, largement soutenues par l'aviation, l'artillerie et les blindés libyens lancent une grande offensive dans le Sud du pays avec pour objectif N'Djaména. Les forces gouvernementales sont déjà durement éprouvées après la désastreuse année de 1977, qui a vu la perte de Faya-Largeau, dernier bastion tenu par l'armée nationale tchadienne dans le nord du pays. Malloum fait appel à la France, qui devant la situation critique des troupes de Malloum, déclenche l'opération Tacaud, menée par des éléments de la 9^e Brigade d'Infanterie de Marine. Les troupes françaises repoussent les forces de Kadhafi-Oueddei autour d'Ati, à 430 km au nord de N'Djaména, mais refusent par la suite d'aider les forces gouvernementales à reconquérir le Nord du pays⁵². S'ensuit un accord de cessez-le-feu signé le 27 mars 1978 entre le FROLINAT et les FAP, qui conduit à une réunion en juillet de la même année à Tripoli, incluant également le parti du général Malloum. Ces négociations visent à former un gouvernement d'union nationale, mais les négociations échouent devant le refus de Malloum d'abandonner la coopération militaire avec la France⁵³.

Selon Mantoux⁵⁴, en août 1978, Malloum et Habré s'entendent pour former un gouvernement d'union nationale, avec Malloum comme président et Habré comme premier ministre, avec pour projet de rédiger une nouvelle constitution. Cependant, le nouveau gouvernement se retrouve rapidement bloqué par la réémergence des vieilles rivalités. En effet, aucune décision ne peut être prise sans l'accord conjoint du premier ministre et du président. Ce blocage ajouté à la difficile cohabitation des troupes du FAN et des troupes gouvernementales qui provoque plusieurs accrochages à N'Djaména crée de vives tensions.

¹ Bouquet, *Tchad : genèse d'un conflit...*, p. 137.

² *Ibid.*

³S. Mantoux, *Les guerres du Tchad, 1969-1987*, Paris, Harmattan, 2014, p.97.

Ainsi un incident mineur met le feu aux poudres le 12 février 1979, et se meut dans la capitale tchadienne en une bataille ouverte entre les deux anciens alliés. La situation empire à partir du 19 février quand le FROLINAT de Oueddei entre dans la ville pour prêter main-forte aux FAN. Devant l'inaction des troupes françaises présentes, l'armée nationale tchadienne préfère abandonner la capitale. Une nouvelle conférence de paix est finalement réunie à Kano, au Nigeria, qui conduit à la signature des accords de Lagos du 21 août 1979. Ces accords imposent la formation d'un nouveau gouvernement d'unité nationale et de transition (GUNT) tricéphale avec Goukouni Oueddei pour président ; le militaire Wadel Abdelkader Kamougué, successeur du général Malloum démissionnaire comme vice-président ; et Hissène Habré comme ministre de la défense. Cet accord entérine également le retrait des troupes françaises du Tchad, qui doivent être remplacées par un contingent africain issu de l'Organisation de l'unité africaine. Le retrait libyen, inattendu à l'époque s'explique par le fait que Kadhafi brigue la présidence de l'OUA pour l'année 1982, et veut donc éviter une nouvelle provocation à l'égard de la communauté internationale⁵⁵.

Cependant, ce second gouvernement d'union nationale échoue pour les mêmes raisons que le premier. Le 22 mars 1980, des accrochages entre les FAN d'Habré et les FAP d'Oueddei dégénèrent en bataille qui déchire une nouvelle fois la capitale. La population fuit massivement la ville. On compte 200000 réfugiés tchadiens dans la ville camerounaise de Kousseri, située à une vingtaine de kilomètres de N'Djaména. Les combats se généralisant à tout le pays, Oueddei fait à nouveau appel au colonel Kadhafi, qui fait intervenir aviation, artillerie lourde et blindés depuis la base libyenne d'Aozou. En décembre, les forces d'Habré sont mises en déroute et se réfugient au Darfour, mais refusent d'abandonner leur combat. Après l'échec de l'union Tchado-libyenne promue par Oueddei, les forces de Kadhafi se retirent dans la bande d'Aozou et sont remplacées par un contingent international de l'organisation de l'unité africaine⁵⁶.

Habré profite du retrait libyen pour lancer une nouvelle offensive. Le 19 novembre, il reprend la ville d'Abéché et le 7 juin il reprend N'Djaména malgré une forte résistance des troupes du GUNT et l'interposition du contingent de l'OUA. Goukouni replie ses forces dans le Tibesti. Le 21 juin 1983, les forces coalisées du Gouvernement d'Union nationale de transition (GUNT) loyales à Oueddei, précédant d'importantes unités des forces armées libyennes, franchissent la frontière tchadienne et se lancent à travers le désert. Leur

⁵⁵ M. Picard, *L'Empire qui ne veut pas mourir : Une histoire de la Françafrique*, Paris, Seuil, 2021, p.414.

⁵⁶ *Ibid.*

objectif : était la pris de la capitale d'un État déchiré par vingt années de guerre civile. L'opération Manta débute le 10 août 1983, par l'envoi de 314 parachutistes français à N'Djaména, à la demande du président Hissène Habré, après l'intervention des forces libyennes aux côtés des partisans de Goukouni Oueddeï dans le nord du Tchad. Elle a pour vocation à empêcher l'ingérence libyenne. Cette opération mène au partage du pays en deux, à hauteur du 16^e parallèle afin de séparer les belligérants tchadiens et libyens. Les troupes françaises ont pour objectif officiellement de former les forces nationales tchadiennes. En deux mois, le groupement comprend près de 3000 hommes, appuyés par une vingtaine d'hélicoptères et une trentaine d'appareils de l'armée de l'air et de l'aéronautique navale, soutenus par les éléments d'assistance opérationnelle de République centrafricaine où s'était installée la base arrière. L'armée de l'air française effectue deux raids aériens sur la base aérienne d'Ouadi Doum les 16 février 1986 et le 7 janvier 1987⁵⁷.

Il s'agit alors du plus important dispositif déployé par la France à l'étranger depuis la fin de la guerre d'Algérie en 1962. Avec 158 militaires français morts au cours des différentes opérations dans ce pays depuis 1968 dont 93 « morts pour la France » depuis la fin des années 1960, le Tchad est, à égalité avec le Liban, au premier rang des pertes militaires françaises en opérations extérieures depuis 1963.

Lors de l'opération Toyota Land Cruiser, la Libye subit une lourde défaite. Elle a perdu un dixième de son armée et plus de 1,5 milliard de dollars américains d'équipement militaire. En mars 1987, les Tchadiens, avec l'appui sur le terrain du service Action de la DGSE et des renseignements provenant de la CIA et du Mossad, capturent la base aérienne de Ouadi Doum protégée par des champs de mines, des chars, des véhicules blindés et 5000 soldats des forces armées de la Jamahiriya arabe libyenne. La chute du village de Ouadi Doum est une défaite cuisante pour la Libye, qui s'en servait comme sa principale base lors du conflit. Les troupes libyennes se retrouvent bientôt isolées et Hissène Habré décide de porter le coup final à Kadhafi en expulsant les Libyens de la bande d'Aozou⁵⁸.

En août 1987, les Tchadiens prennent Aozou. En représailles, la Libye bombarde les villes tchadiennes du Nord. L'appel de Habré demandant une intervention de l'Armée de l'Air française n'est pas entendu par le président Français François Mitterrand qui souhaite une médiation internationale quant au sort de la bande d'Aozou. Le 5 septembre 1987, les Tchadiens montent une attaque surprise contre la base aérienne libyenne de Maaten Al-Sarra. Environ

⁵⁷ Picard, *L'Empire qui ne veut pas mourir ...* p. 414.

⁵⁸ Adoum, « Les Crises politiques tchadiennes... », p.45.

1000 soldats libyens sont tués, 300 autres capturés et plusieurs centaines sont contraints de s'enfuir dans le désert. Après des ultimes attaques aériennes libyennes, dont une à l'ypérite, menées en représailles le 10 septembre 1987, un premier cessez-le-feu a lieu le 11 septembre 1987 à 11 heures. Les opérations aériennes libyennes seront reprises toutefois plus tard. En mars 1988, le colonel Kadhafi accepte finalement un cessez-le-feu définitif et dit « faire un cadeau à l'Afrique » en reconnaissant Hissène Habré. Quelques violations mineures du cessez-le-feu continueront en revanche d'avoir lieu. Le 3 octobre, les relations formelles entre le Tchad et la Libye sont rétablies. Le différend portant sur la bande d'Aozou est porté devant la Cour internationale de justice, qui donne son verdict le 3 février 1994 en faveur du Tchad. Pour justifier l'annexion d'Aozou aux yeux de la communauté internationale, le colonel Kadhafi va mettre en avant les liens historiques qui ont existé entre les régions nord du Tchad et la Libye, avec deux arguments principaux⁵⁹.

Il revendique d'une part l'accord Mussolini-Laval de 1935. Cet accord bilatéral entre les puissances coloniales respectives de la Libye et du Tchad, l'Italie et la France, prévoit la cession de la bande d'Aozou à la Libye italienne. Cependant, bien que signé, cet accord n'est pas ratifié par le Parlement italien, qui laisse donc le projet en suspens, et qui est abandonné avec le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale.

L'autre revendication historique s'attache elle à l'époque précoloniale. En effet, Kadhafi revendique le fait que les habitants de la région d'Aozou reconnaissaient la suzeraineté et payaient l'impôt à la confrérie *Sanusiyya*. De plus, la confrérie développe au long du XIX^e siècle un réseau de colonies de commerce et d'enseignement coranique dans l'espace sahélien, les *zawiyas*, et en 1899 installe son siège à Gouro dans le centre du Tchad actuel. L'intérêt principal découlant de l'annexion de la bande d'Aozou pour la Libye n'est pas économique⁶⁰.

En effet, depuis la fin des années 1950, on suspecte la présence dans la région de pétrole, de manganèse et d'uranium. Une mission géologique soviétique de 1972 renforce cette idée et, semble-t-il, en informe davantage Kadhafi que Tombalbaye. Or, un des grands projets du colonel libyen est de développer un programme nucléaire pour doter son pays de l'énergie et de l'arme nucléaire. Cependant, sur les vingt années de présence libyenne à Aozou, aucune

⁵⁹ Adoum, « Les Crises politiques tchadiennes... », p.45.

⁶⁰ Interational Crisis Group, *Tchad : désamorcer les tensions dans la bande sahélienne*, n°266, décembre 2018, p. 53.

construction d'infrastructure d'extraction des ressources souterraines n'a été entreprise. La présence libyenne dans la bande d'Aozou a donc été principalement militaire⁶¹.

Finalement, l'annexion de la bande d'Aozou fournit surtout à l'armée libyenne une base sur le territoire tchadien. Le principal intérêt libyen est donc d'installer au Tchad un gouvernement favorable à Tripoli, afin d'exploiter cette richesse que regorge la bande d'Aouzou et d'imposer la Libye comme un acteur de premier ordre sur le continent africain à travers cette richesse garnie des matières premières nécessités. C'est la pression internationale qui pousse Kadhafi à se retirer du Tchad après 1987. En effet, les États-Unis se font de plus en plus menaçants à son égard et son protecteur soviétique ne cherche plus à le protéger. Il est isolé à l'international du fait de son soutien à plusieurs organisations terroristes. De plus la coalition internationale, qui se forme en 1990 contre l'Irak de Saddam Hussein, lui donne des raisons de craindre que la Libye puisse subir un sort similaire. Aussi, quand la cour de justice internationale de La Haye rend son verdict en 1994, Kadhafi s'exécute-t-il sans contester le jugement⁶².

Le Tchad et le Soudan partagent une frontière commune de plus de 1000 km et les populations de l'est du Tchad et de l'ouest du Soudan ont noué des liens sociaux et religieux bien avant l'indépendance des deux pays. Ces liens sont restés forts malgré les différends entre gouvernements]. Les relations entre ces deux pays ont été tendues en raison du conflit au Darfour et de la guerre civile au Tchad, les deux États et gouvernements s'accusant mutuellement de soutenir leurs adversaires. La situation paraît stabilisée depuis 2010.

Pendant des siècles, avant la colonisation, les marchands et éleveurs sont assez librement allés d'un pays à l'autre. Les musulmans de l'est du Tchad ont souvent traversé le Soudan lors du hadj ou du pèlerinage annuel à La Mecque, et de nombreux jeunes de cette région ont étudié dans des écoles islamiques à Pickens. De plus, les plantations de café soudanaises employaient environ un demi-million de travailleurs tchadiens en 1978. Les prémices de l'inimitié politique entre ces deux nations sont apparues à l'époque des indépendances, au début des années 1960. Le Soudan a autorisé les rebelles de FROLINAT à organiser, former et établir des bases dans l'ouest du Soudan et à effectuer des raids au Tchad depuis la province soudanaise du Darfour. Les réfugiés des deux pays ont fui leur frontière commune⁶³.

⁶¹ Interational Crisis Group ... p.53.

⁶² *Ibid.*

⁶³ M.A., Koulbou, « La crise de l'État tchadien et les tentatives de solutions : contribution à l'analyse de l'État en droit international », Thèse de Doctorat en Droit International Public, Université de Nancy, 2003, p.78.

À la suite du coup d'État qui a destitué le président tchadien François Tombalbaye en 1975, les relations entre les présidents Jaafar Numayri et Félix Malloum (respectivement chefs d'État soudanais et tchadien) ont été étonnamment cordiales, en partie par crainte pour les deux pays d'une déstabilisation de et par la Libye. Le Soudan a parrainé des pourparlers entre les dirigeants de l'armée rebelle au Tchad à la fin des années 1970 et a exhorté Malloum à les incorporer dans son gouvernement. Numayri a notamment promu les talents et l'intelligence de Habré et a persuadé Malloum de le nommer à un poste politique en 1978. Ces relations ont été tendues en partie à cause du réchauffement des relations entre Numayri et le dirigeant libyen Mouammar Kadhafi⁶⁴.

Pendant les événements de 1979 à 1982 au Tchad, le Soudan doit également faire face à sa propre rébellion interne. Les relations se détériorent après l'éviction de Numayri en 1985. En 1988, Habré attaque le Soudan pour avoir permis aux troupes libyennes d'être stationnées le long de la frontière tchadienne et pour avoir continué à permettre des assauts sur le territoire tchadien depuis le Soudan. Au moment du coup d'État d'el-Béchar en juin 1989, l'ouest du Darfour est utilisé comme un champ de bataille par des troupes fidèles au gouvernement tchadien d'Hissène Habré et par des rebelles organisés par Idriss Déby et appuyés par la Libye. Déby appartenait à l'ethnie Zaghawa qui vivait des deux côtés de la frontière entre le Tchad et le Soudan, et les Zaghawa du Darfour lui fournissaient soutien et refuge. Des centaines de Zaghawa du Tchad se sont également réfugiés au Soudan pour fuir les combats. Le RCC-NS n'était pas préparé à une confrontation avec le Tchad qui fournissait déjà une assistance au SPLM et qui ferma les yeux lorsque les forces tchadiennes entrèrent au Darfour à la poursuite des rebelles⁶⁵.

En mai 1990, des soldats tchadiens envahissent la capitale de la province, Al Fashir, où ils délivrent des camarades blessés, détenus dans un hôpital local. Pendant l'été, les forces tchadiennes incendient dix-huit villages soudanais et enlèvent cent civils. Le Mouvement patriotique du salut de Déby fournit des armes à des milices soudanaises zaghawa et arabes, apparemment pour leur permettre de se protéger des forces tchadiennes. Les milices ont toutefois utilisé les armes contre leurs propres rivaux, principalement l'ethnie Fur, et plusieurs centaines de civils ont été tués dans des troubles civils en 1990. Le gouvernement fut soulagé lorsque Déby a finalement vaincu Habré en décembre 1990. Le nouveau gouvernement

⁶⁴ D. J. M, Ngomidzouba, « Contribution de la police des frontières à la sécurisation de l'espace frontalier Cameroun-Gabon », Mémoire professionnel, DGSET, 2013, p. 77.

⁶⁵ C. D. Kagne, « le conflit tchadien et les interventions extérieures », mémoire de DEA en Histoire Militaire et Etude de Défense Montpellier, Université Paul Valéry, 1995, p. 32.

de N'Djamena exprima sa volonté d'établir de bonnes relations avec le Soudan en fermant le bureau du SPLM. Au début de 1991, El-Béchar se rendit au Tchad pour des entretiens officiels avec Deby sur les relations bilatérales.

Le 24 décembre 2005, le Tchad se déclare "dans un état de belligérance" avec le Soudan voisin. Le conflit dans la région frontalière du Darfour devient une affaire de plus en plus binationale alors que de plus en plus de Soudanais fuient vers des camps de réfugiés au Tchad et que des troupes gouvernementales, des avions de guerre et des milices traversent la frontière pour attaquer les rebelles qui y sont basés.

Le Tchad rompt ses relations diplomatiques avec le Soudan au moins deux fois en 2006 parce qu'il estime que le gouvernement soudanais soutient alors financièrement les rebelles de l'UFDC avec des armes, en guise de représailles pour le soutien militaire du Tchad aux rebelles du MJE au Darfour. Deux accords sont signés, l'accord de Tripoli, le 8 février, qui ne met pas fin aux combats, et l'accord de N'Djamena, signé plus récemment. Bien que les gouvernements du Tchad et du Soudan aient signé l'accord de Tripoli le 8 février 2006, mettant officiellement fin aux hostilités, les combats se poursuivent. Le 11 août 2006, le Tchad et le Soudan reprennent leurs relations à la demande du président libyen Mouammar Kadhafi. Les présidents soudanais et tchadien, Omar al-Bashir et Idriss Déby, signent le 13 mars 2008 un accord de non-agression visant à mettre fin aux hostilités transfrontalières entre les deux pays africains. Le 11 mai 2008, le Soudan annonce qu'il rompt ses relations diplomatiques avec le Tchad, affirmant que celui-ci aide les rebelles du Darfour à attaquer la capitale soudanaise, Khartoum. Six mois plus tard, en novembre 2008, les relations se sont poursuivies. Les relations entre le Soudan et le Tchad s'améliorent considérablement après la visite du président tchadien Idriss Deby à Khartoum le 9 février 2010. À la suite de l'accord qui en résulte, le Tchad renvoie les rebelles du *Mouvement pour la justice et l'égalité au Darfour* qu'il a précédemment soutenu, modifiant radicalement la dynamique du Darfour. Le Tchad et le Soudan s'engagent également à organiser des patrouilles militaires conjointes aux frontières. C'est ainsi qu'une force mixte Tchad-Soudan est mise en place. Conformément à l'accord de rotation signé entre les deux pays, tous les six mois la force est commandée par le représentant de l'un des deux pays.

De tout ce qui précède, il se dégage que la protection de ses frontières est un enjeu majeur des conflits entre le Tchad, la Libye et le Soudan ; une protection qui s'est projetée aussi sur la sécurisation de tout le bassin du Lac Tchad en vue d'endiguer les menaces terroristes.

2. Sécurisation des zones périphériques du Lac Tchad

L'un des points qui caractérise le mieux la politique étrangère du Tchad est l'approche pragmatique de ses Présidents. Ces derniers ont su habilement tirer profit des contextes caractérisés par une demande et une offre régionale. Leurs interventions extérieures, notamment dans la gestion de la crise au Sahel, leur ont permis de relier la sécurisation de leur régime en interne tout en répondant à une forte demande régionale et internationale de soutien militaire. Le Président Ito par exemple a capitalisé sur la puissance de feu de son armée et l'aguerrissement de ses troupes au combat, en les projetant en RCA, au Mali et dans la région du Lac Tchad. Se positionnant dans cette politique de l'offre et de la demande, Idriss Déby a gagné sur plusieurs tableaux. Tout d'abord, il a trouvé un moyen d'atténuer les tensions internes au pays et à son groupe ethnique en proposant des postes au sein de l'appareil d'État, en particulier dans la sécurité et l'armée, puis en projetant cet appareil militaire à l'extérieur⁶⁶. En outre, la mise en valeur de son armée a fait oublier les critiques de son régime en interne et lui ont permis d'obtenir des soutiens de ses partenaires étrangers.

Les relations étroites entre le Tchad et son ancien colonisateur, la France, sont une caractéristique déterminante et durable de la politique étrangère du pays depuis l'indépendance. L'intervention Franco-Tchadienne au Mali s'inscrit, dans la volonté des pays africains et européens de mettre en place une « africanisation » de la gestion des crises sur le continent depuis les années 1990⁶⁷. Selon Luntumbue, Massock, les déclarations du Sommet de l'Élysée en 2013-2016 confirment la position française de soutenir les initiatives régionales africaines. Le revirement de la France sur le dossier malien, où Paris a requis la contribution du Tchad, a été perçu par N'Djamena comme un acte de légitimation de sa diplomatie militaire qu'il utilisera largement à son avantage. Le Tchad assume plus ouvertement un rôle de leadership qui va au-delà de la seule prétention militaire et au-delà de l'Afrique centrale, espace régional auquel il appartient⁶⁸.

⁶⁶ R. Marchal, « An emerging military power in Central Africa? », Chad under Idriss Déby, Sociétés politiques comparées, n°40. http://www.fasopo.org/sites/default/files/charivaria1_n40.pdf, 2016 consulté le 20 mars 2022.

⁶⁷ R. Esmenjaud et B. Franke, who owns African Ownership? The africanisation of security and its limits. Working paper, Graduate Institute of International and Development Studies. <https://www.graduateinstitute.ch/library/publications-institute/who-owns-african-ownership-africanisation-security-and-its-limits>, 2009, consulté le 30 mars 2022.

⁶⁸ M. Luntumbue et S. Massock, *Afrique centrale : risques et envers de la Pax tchadiana, note d'analyse*, 2014, GRIP. p.9.

Selon Döring⁶⁹, le Tchad est considéré comme un partenaire privilégié et fiable de la France et des Etats Unis, qui s'inquiètent de la montée en puissance des groupes djihadistes dans la bande sahélo-saharienne. Le déploiement de soldats tchadiens à un autre avantage, celui de faciliter la formation et le financement d'une armée nationale dont les performances et la crédibilité sont accrues. Dans le cas de la FMM, les donateurs ont payé pour l'équipement et la formation au-delà de ce qu'ils auraient été prêts à offrir sur une base purement bilatérale⁷⁰. En outre, si les armées contributrices opèrent principalement sur leur propre territoire, le soutien obtenu grâce au format multilatéral se traduit en succès militaires nationaux au profit des présidents. L'engagement international du Tchad a donc permis au pays de bénéficier d'un soutien politique et financier accru. A ce titre, en septembre 2017, le président Idriss Déby assiste à Paris à une conférence internationale des donateurs afin d'obtenir 16,5 milliards d'euros de financement pour le programme de développement national de son pays⁷¹. Une fois de plus, le président tchadien capitalise sur son engagement à l'extérieur pour compenser les coûts économiques et sociaux sur sa politique intérieure.

Selon Gnanguenon⁷², contrairement aux capitales voisines, pour N'Djamena, la zone du lac Tchad n'est pas une périphérie lointaine d'un point de vue géographique. Alors que plus de la moitié de la superficie du lac se trouve dans les frontières territoriales du Tchad, elle conserve des attributs d'espace périphérique, culturellement et politiquement éloigné des centres de pouvoir et de décision. Il faut attendre octobre 2015 et les attentats de Baga Sola, aux abords du Lac, pour que le président tchadien visite le Lac pour la première fois de sa vie. Selon le même auteur, l'arrivée du phénomène *Boko Haram* au Tchad est souvent datée au 12 février 2015, jour de la première attaque perpétrée par le groupe terroriste à Ngouboua sur les rives du Lac Tchad. Ce constat est à nuancer. Certes, le Tchad n'a pas été visé avant que le pays décide d'entrer en guerre aux côtés de ses voisins en janvier 2015, mettant fin à un pacte de non-agression tacite avec Boko Haram.

Cependant, dès 2013, les combattants de Boko Haram utilisent Baga Kawa comme point d'appui et naviguent sur le Lac avec la complicité de conducteurs de hors-bords locaux autochtones connaissant bien le milieu lacustre. Initialement, le Tchad, comme le Niger et le

⁶⁹ K.P. Doring, *Regional and Transregional Currents in the Shallows of Lake Chad in Comparativ*, 2019, 28:6, pp. 50-68.

⁷⁰ International Crisis Group, « Quel rôle pour la force multinationale mixte dans la lutte contre Boko Haram » ? Rapport n° 291. <https://www.crisisgroup.org/fr/africa/west-africa/what-role-multinational-joint-task-force-fighting-boko-haram>, 2020, consulté le 4 avril 2022 à 18h35min.

⁷¹ *Ibid.*

⁷² A. Gnanguenon, *Le Tchad dans son environnement régional : entre jeux d'alliances politiques et coalitions militaires ad hoc*, Dakar, Nouvelles approches de sécurité collective, 2022, p. 20.

Cameroun, a réagi avec prudence et déni face à la menace que constitue Boko Haram qu'il considère comme un problème prioritairement nigérian. Jusqu'à la fin de 2014, le Tchad reste donc un observateur de la situation au Nigéria. Sa participation à la lutte finit par se justifier pour des raisons sécuritaires, économiques et politiques. Tout d'abord, la prise par Boko Haram de Baga Kawa en octobre 2014, fait prendre conscience de la proximité géographique de la menace à la frontière tchadienne.

En outre, au plan économique, l'activité du groupe perturbe fortement les échanges du pays avec le Nigéria et le Cameroun. La plupart des importations tchadiennes dépendent de deux routes commerciales : l'une achemine les marchandises de Cotonou et de Lagos via Maiduguri vers N'Djamena ; l'autre approvisionne le Tchad depuis Douala⁷³. Si ses routes d'accès à la mer étaient coupées, le Tchad ne serait plus en mesure d'exporter, notamment son bétail, mais surtout d'importer des produits alimentaires et manufacturés. Enfin, politiquement cette intervention lui permet de continuer à jouer la carte de la diplomatie militaire en consolidant ses alliances avec les pays occidentaux et en s'arrimant à des financements internationaux⁷⁴.

Face à l'incapacité du Nigeria à contenir seul la menace, le Tchad s'engage pour prendre une position de leadership militaire laissée vacante. Alors que les observateurs estiment que le Tchad a été récompensé par le président nigérian, Good-luck Jonathan pour son intervention militaire, Idriss Déby a surtout agi en raison de préoccupations internes. Si le groupe terroriste ne semble pas avoir constitué une véritable base sociale au sein des populations locales du Lac Tchad, il a incontestablement des sympathisants et compte des Tchadiens dans ses rangs. La prouesse des soldats tchadiens est aussi reconnue par bon nombre de personnes comme Ousmane Maobeledé qui relève que « Si Boko haram est affaibli dans le bassin du Lac Tchad, c'est grâce à la puissance et la compétence des forces de défense tchadienne. Nos actions dans la lutte sont toujours assorties des succès incommensurables en matière de victoire. ⁷⁵» C'est dire que les interventions du Tchad contre Boko Haram sur les territoires voisins, à la demande de ses homologues camerounais, nigérian et nigérien, renforcent son statut de gendarme de la région. Alors que les autres pays ne font que contenir Boko Haram à leurs frontières, le Tchad dispose d'un droit de poursuite au Nigéria. La première offensive en territoire nigérian est

⁷³ Marchal, *An emerging military power in Central Africa...*, p. 53.

⁷⁴ International Crisis Group, « Boko Haram au Tchad : au-delà de la réponse sécuritaire », N°246, 2017. <https://www.crisisgroup.org/fr/africa/central-africa/chad/246-fighting-boko-haram-chad-beyond-military-measures>, consulté le 3 mai 2022 à 15h 30min.

⁷⁵ Maobeledé. O, 40ans, Directeur de l'Intégration sous-Régionale et Organisations Régionales, 07 septembre 2022.

menée fin janvier 2015 par les soldats tchadiens. Quelques jours plus tard, d'autres troupes tchadiennes prennent la direction de Bosso, au Niger. Elles y affrontent Boko Haram avant de passer en territoire nigérian, cette fois avec les forces nigériennes, pour une opération dans le No.rd du Borno. Après l'appel du président camerounais Paul Biya, des troupes tchadiennes entrent également au Cameroun. Si le Président Issoufou est déjà considéré comme un allié, le président camerounais n'appréciait pas l'ingérence tchadienne en RCA. À cela s'ajoutent des relations difficiles entre Good-luck Jonathan et Déby mais qui s'améliorent notablement après l'élection de Muhammadu Buhari en mai 2015. Sur l'image ci-dessous, nous voyons le maréchal Idriss Déby Itno dirigeant une opération contre Boko Haram à la frontière du Lac Tchad.

Photo N° 6 : Idriss Deby avec ses troupes près du Lac Tchad



Source : Jeune Afrique, un vaste réseau de grades et de notable. Voici les hommes clé de la « colère » du président tchadien, 07 avril 2020.

L'engagement du Tchad contre *Boko Haram* change finalement la donne et améliore la perception du pays dans la région. Il est aussi nécessaire de présenter les enjeux géopolitiques des interventions militaires tchadiennes sur le théâtre des opérations.

II. LES ENJEUX GEOPOLITIQUES DE L'INTERVENTION DE L'ARMÉE TCHADIENNES A L'EXTERIEUR

Dans cette partie, nous essayerons d'analyser les motivations politiques qui sous-tendent l'envoi des contingents tchadiens à intervenir hors de leur territoire. Nous allons analyser ici la revendication d'un statut de puissance militaire régionale et le fait de sécuriser les zones périphériques du lac Tchad.

1. La revendication d'un enjeu de puissance militaire régionale

Selon Gnanguenon⁷⁶, les premières interventions du Tchad à l'étranger ont été discrètes, souvent entreprises avec le soutien d'alliés comme la France, la Libye et le Soudan et au service de régimes partenaires. La première opération en Afrique centrale a lieu au Congo entre 1998 et 1999 : 2000 soldats sont envoyés pour aider Joseph Kabila contre les rebelles soutenus par le Rwanda et l'Ouganda⁷⁷. En 2003, les soldats tchadiens soutiennent le coup d'État de François Bozizé en RCA. La même année, ils entrent pour la première fois au Soudan, aux côtés de l'armée soudanaise pour lutter contre les rebelles du Darfour. En novembre 2010, des troupes tchadiennes lancent une attaque terrestre et aérienne pour déloger des rebelles occupant la ville centrafricaine de Birao⁷⁸.

Renonçant à des opérations bilatérales, voire clandestines dans certains cas, le Tchad privilégie depuis les années 2010, les interventions officielles, multilatérales en faisant partie des forces internationales de maintien de la paix ou des coalitions contre le terrorisme. Ces divers déploiements ne sont guère le fruit du hasard et ce volet de la politique étrangère du Tchad s'appuie notamment sur son alliance avec Paris⁷⁹. En RCA, les contingents militaires tchadiens constituent l'épine dorsale des forces régionales successives dont le mandat est de consolider la paix et la sécurité, tout en aidant à démobiliser les groupes armés : Force Multinationale en RCA FOMUC (2002-2008), MICOPAX (2008-2013), MISCA (2013-2014). C'est dans ce contexte que s'inscrit la déclaration d'un informateur qui se félicite des opérations menées par l'armée lorsqu'il affirme « « Notre intervention en terre malienne a été

⁷⁶ A. Gnanguenon, *Le Tchad dans son environnement régional : entre jeux d'alliances politiques et coalitions militaires ad hoc*, Dakar, Nouvelles approches de sécurité collective, 2022, p. 20.

⁷⁷ D. Lecoutre, *Le Tchad, puissance de circonstance. Le Monde diplomatique*, <https://www.monde-diplomatique.fr/2016/06/LECOUTRE/55774>, consulté le 20 mars 2022 à 16h23min.

⁷⁸ International crisis group, *Mettre en œuvre l'architecture de paix et de sécurité, l'Afrique centrale*, <https://www.crisisgroup.org/fr/africa/central-africa/implementing-peace-andsecurity-architecture-in-africa>, Rapport Afrique cental N°181, consulté le 6 mai 2022.

⁷⁹ T. Debos, *Déby's Chad: political manipulation at home, military intervention abroad, challenging times ahead*, United States Institute of Peace, ISS, *peaceworks*, 2017, n°136. <https://www.usip.org/index.php/publications/2017/12/debys-chad>, consulté le 4 mai 2022.

appréciée non seulement par le peuple malien mais aussi par la communauté internationale.⁸⁰ » c'est dans le même ordre d'idée qu'un Sergent nous fait remarquer que « Dans la sous-région, je dois avouer que l'armée tchadienne est la seule qui peut faire face à la menace des terroristes. Voilà pourquoi, elle est sollicitée partout lorsqu'il y a des opérations de maintien de la paix.⁸¹ »

La partialité des troupes tchadiennes en RCA fragilise néanmoins les efforts entrepris pour pacifier le pays et aboutit au retrait du Tchad de la MISCA en 2014. En se positionnant au Mali, le Tchad se forge un statut de puissance militaire continentale, capable d'opérer simultanément sur plusieurs théâtres d'opérations, y compris hors de sa zone d'influence régionale. Les retombées de l'engagement tchadien vont bien au-delà de la nécessité de lutter contre le terrorisme au Sahel. Le 17 janvier 2012, une rébellion touarègue, la cinquième depuis 1963, éclate dans le sillage du conflit Libyen, bientôt suivie d'un coup d'État militaire à Bamako, le troisième depuis 1968, s'ensuit la défaite de l'armée malienne, avant que les forces rebelles proclament l'indépendance de l'Azawad⁸².

A la suite de cette succession d'évènements et alors que la situation continue de se dégrader, la France décide, le 13 janvier 2013 de s'engager au Mali dans le cadre de l'opération Serval, pour reconquérir le territoire perdu par l'armée nationale. Alors que l'opération française n'est pas encore lancée, Alpha Condé et Mohamadou Issoufou défendent à Paris un rôle pour le Tchad au Mali. Le 16 janvier 2013, le Président Déby s'adresse à l'Assemblée nationale et annonce l'envoi des militaires tchadiens dans le pays. Dans son discours, il souligne « l'intérêt de réputation » du Tchad : « L'armée tchadienne est, non seulement aguerrie et professionnelle, mais elle est aussi et surtout beaucoup respectée pour ses hauts faits d'armes. Le théâtre actuel des opérations, le Sahel, n'a aucun secret pour elle »⁸³.

Alors que l'appui de la France, en 2006 et 2008, sauvé *in extremis* le pouvoir tchadien menacé de rébellions, l'intervention tchadienne au Mali est l'opportunité d'actualiser une nouvelle « dette du sang » vis-à-vis de la France. La victoire de François Hollande en 2012 fait craindre à Idriss Déby une mise au ban par son allié historique. La crise sahélienne offre une occasion inédite de tisser des liens avec le nouveau président, avec l'appui de certains officiers

⁸⁰ Souleymane. A, 35ans, Agent de la GNNT, Moundou 22 mars 2022.

⁸¹ Moussa. H, 57ans, sergent, N'Djamena, 20 Février 2022.

⁸² G. Holder « Mon pays S. A. » : un certain retour sur la démocratie exemplaire du Mali et sa déraison islamique, CERI. <http://www.sciencespo.fr/ceri/fr/content/dossiersduceri/mon-pays-saun-certain-retour-sur-la-democratieexemplaire-du-mali-et-sa-deraison-islamique ? d02>, 2013, consulté le 8 mai 2022 à 17h 36min.

⁸³G. Maoundonodji, *L'intervention militaire tchadienne au Mali : enjeux et limites d'une volonté de puissance régionale*, CERI <http://www.sciencespo.fr/ceri/fr/content/dossiersduceri/lintervention-militaire-tchadienne-au-mali-enjeux-et-limites-dune-volonte-de-puissance-regio ? d02>, consulté, 2013, le 30 avril 2022 à 17h 36min.

français, et de retrouver un parapluie diplomatique au plan international. Le Tchad se crée une rente qui lui permet de justifier des choix de politique intérieure au nom de son engagement dans la lutte contre le terrorisme⁸⁴. Le Président tchadien doit être d'autant plus habile que le coût financier et humain de ses déploiements sape les efforts entrepris à l'intérieur du pays depuis le retour de la paix en 2009.

L'engagement du Tchad au Mali, a été unanimement salué par la communauté internationale, à un moment où les pays de l'Afrique de l'Ouest tergiversent sur la constitution d'une coalition militaire pour affronter les groupes armés djihadistes. Idriss Déby prend une mesure sans précédent pour envoyer 2000 soldats au Mali via le Niger et combattre les militants dans le Nord du Mali. L'intervention du Tchad est également l'occasion de réaffirmer sa proximité de l'Afrique de l'Ouest. Dans son discours annonçant son engagement en 2013, le Président Déby rappelle l'appartenance du Tchad et du Mali à la région sahélienne ainsi qu'à des organismes communs de coopération comme le CILSS, la CEN-SAD et l'Autorité du Bassin du Niger (ABN).

Déjà au début des années 2010, Idriss Déby fait part de sa volonté d'adhérer à la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) plus dynamique que son équivalent francophone en Afrique Centrale, la CEEAC, qu'il considère comme l'une des organisations les plus faibles du continent. En 2011, il obtient un statut de membre observateur à la CEDEAO et s'engage comme médiateur de l'UA avec quatre pays (Afrique du Sud, Burkina Faso, Mauritanie et Tanzanie) pour résoudre la crise électorale en Côte d'Ivoire⁸⁵. Incontournables pour mettre en valeur sa diplomatie militaire, dans la stratégie du président tchadien, les multiples organisations régionales auxquelles le pays appartient deviennent autant de leviers d'action au service de sa politique étrangère.

2. Les interventions militaires tchadiennes à l'étranger comme prestige diplomatique pour la défense de ses intérêts dans le Sahel

Les interventions tchadiennes en terres étrangères sont le produit d'une relation franco-tchadienne dont les prémices remontent à la période coloniale, dont la dimension militaire est

⁸⁴ P.S. Handy, L'implication des pays riverains d'un État hôte dans les opérations de paix onusiennes, observatoire Boutros Ghali du maintien de la paix. *Https : // www.observatoire-boutros-ghali.org/publications/l%E2%80%99implicationdes-pays-riverains-d%E2%80%99un%C3%A9tat-h%C3%B4te-dans-lesop%C3%A9rations-de-paix-onusiennes*, 2020, consulté le 12v mai 2022 à 17h 36min.

⁸⁵ D. Lecoutre, *Le Tchad, puissance de circonstance. Le Monde diplomatique*, <https://www.monde-diplomatique.fr/2016/06/LECOUTRE/55774>, 2016, consulté le 11 mai 2022 à 18h 35min.

plus importante qu'ailleurs. Selon Tulipe⁸⁶, le Tchad résonne ainsi d'une manière particulière dans l'imaginaire militaire français. L'attrait exercé par le Sahara sur les militaires français à sa part dans cette relation particulière avec le Tchad. Ils y trouvèrent un espace d'aventure et d'autonomie relative au moment de la conquête, puis un milieu dont la configuration géographique favorisait leur pouvoir par rapport à celui de l'administration civile : primat du contrôle stratégique sur le développement économique dans l'immensité du désert. Le Tchad resta territoire militaire jusqu'en 1920 (alors que le Sénégal était une colonie depuis 1889) ; et l'armée française continua d'administrer les préfectures sahariennes du Borkou Ennedi Tibesti cinq ans après l'indépendance, en 1965⁸⁷. Les régiments de méharistes ont joué un rôle particulier dans cette histoire. Ceux-ci ne se déroulent pas uniquement au Tchad, mais ce pays, confronté à la menace de la confrérie *senussiyya* (très influente au Fezzan) jusque durant la Première Guerre mondiale, puis placé sur le front de la Seconde Guerre mondiale, y eut une place éminente. Il fut aussi la base de la France libre et de l'organisation de la colonne Leclerc, et à ce titre support de mémoire de Canon⁸⁸. La France fut ensuite impliquée, à son corps plus ou moins défendant, dans la plupart des conflits postindépendance du Tchad.

La Légion étrangère fut déployée de la fin de 1969 à 1972 aux côtés de l'armée tchadienne pour contrer les progrès du FROLINAT, obtenant des succès militaires sans lendemain, non sans infliger de lourds préjudices aux populations civiles⁸⁹, avant que les opérations Manta (1983) et Épervier (1986) ne soient dirigés contre l'influence libyenne. La victoire contre la Libye de 1987 est celle de l'alliance entre la couverture aérienne et le soutien logistique français et l'efficacité des colonnes de Toyotas des Tchadiens qui ne sont pas sans évoquer l'actuelle guerre au Mali, les différences principales résidant dans le terrain (non tchadien), l'adversaire (des forces non conventionnelles aux modes d'organisation plus proches de ceux de groupes rebelles tchadiens que des régiments mécanisés de l'armée libyenne soutenue par l'URSS des années 1980), et les innovations technologiques (renseignements satellites, drones, etc.). Après les conflits Tchado-Libyens, la France conserva une base permanente à N'Djaména avec environ 1000 militaires et des moyens aériens conséquents (au minimum 2 Mirages, 2 transall, des hélicoptères).

⁸⁶ S. Tulipe, Tchad : lettre à M. Sarkozy au sujet de la crise et du rôle de la France. Mouvements, 2008, 10 février 2008, <http://www.mouvements.info/spip.php?article257>, consulté le 6 mai 2022 à 19h 30min.

⁸⁷ L. Caron, *Au Sahara Tchadien: L'administration militaire au moment de l'indépendance Borkou Ennedi-Tibesti (1955-1963)*, Paris, L'Harmattan, 2009, p. 224.

⁸⁸ *Ibid.*

⁸⁹ R. Buijtenhuis, (*Le FROLINAT et les révoltes populaires du Tchad (1965-1976)*). Den Haag, Paris, New York, Mouton, 1978, p. 526.

Quand une remise à plat de la présence militaire française en Afrique était à l'étude pour des raisons budgétaires, le contexte permettait opportunément de justifier l'utilité de cette base. Ce fut le cas d'abord face aux troubles de l'Afrique centrale (guerre et génocide au Rwanda en 1994, troubles en RCA en 1996-97) puis lors du conflit du Darfour et de ses débordements au Ouaddaï, cause d'un vaste déploiement humanitaire puis militaire international, au sein duquel la France joua un rôle important (2004-2009). En avril 2006 et février 2008, l'armée française joua un rôle décisif d'appui à Idriss Déby (au minimum sur le plan du renseignement et de la logistique), lorsque des colonnes de rebelles venus de la frontière soudanaise portèrent les combats jusque dans N'Djaména⁹⁰.

Plus récemment, au moment de la guerre en Libye (2011), puis au Mali, le dispositif Épervier se révéla à nouveau fort utile. S'il est fréquemment au cœur de négociations Franco-Tchadiennes concernant notamment les conditions financières de son maintien, dont les Tchadiens essaient de tirer le meilleur parti –, aucune des deux parties ne semble décidée à s'en passer. Idriss Déby, en insistant à plusieurs reprises au printemps 2013 sur le danger représenté par le Sud libyen, qui accueillerait à présent l'essentiel des groupes terroristes chassés de Libye, conforte ainsi la valeur stratégique du dispositif tout en présentant le Tchad comme un rempart à conforter⁹¹.

Au-delà des raisons stratégiques et des souvenirs, d'autres considérations entrent en ligne de compte pour expliquer l'attachement militaire français au Tchad⁹²: la possibilité de disposer d'un terrain d'entraînement en milieu désertique grand comme la France, le fait qu'Épervier émerge parmi les Opex (opérations extérieures), donc hors du budget de la Défense, mais aussi, sans doute, la perspective d'offrir un horizon de dépaysement, d'aventure et de solde élevée à ses militaires en contexte de professionnalisation des armées. Si le Tchad résonne dans l'imaginaire militaire français, l'inverse est également vrai. La culture et l'imaginaire militaire au Tchad doivent encore aux relations avec la France, même si les anciens combattants, de moins en moins nombreux et influents, appartiennent à l'histoire : aux formations classiques accordées aux cadres de l'indépendance ont succédé des formes de coopération militaire qui essayèrent de s'adapter à l'originalité de l'armée tchadienne. Des formations à l'École de Guerre accompagnèrent des chefs rebelles devenus officiers supérieurs.

⁹⁰ O. Iyebi-Mandjek, « Pourquoi les rebelles ont-ils échoué dans la prise de Ndjamenéna ? » Yaoundé, *Enjeux*, n° 36, juillet 2008, p. 21.

⁹¹ *Ibid.*

⁹² *Ibid.*

Idriss Déby est diplômé de l'Institut aéronautique Armaury-La-Grange (Hazebrouck). La résilience du président tchadien réside sans doute dans sa capacité à articuler logiques militaires occidentales et registre local. Quoiqu'il en soit, le fait qu'il ait, en 2009, rebaptisé « Place de la Grande Armée » l'ancienne place de l'Étoile, cœur du quartier colonial de l'ancienne Fort-Lamy, exprime non sans une certaine ironie¹³ les formes d'influence martiales que l'histoire de l'hexagone a exercée sur lui. L'intervention Franco-Tchadienne au Mali s'inscrit, outre ce vieux compagnonnage d'armes, dans la volonté occidentale et africaine de mettre en place une répartition des rôles dans la gestion des crises adaptées au contexte post-guerre froide. Cette ambition remonte à la fin des années 1990, face à la multiplication des conflits en Afrique et au génocide rwandais qui traduit notamment l'articulation d'un contexte de crise économique, de démocratisation et de sevrage des rentes géopolitiques de la guerre froide, les États-Unis, le Royaume-Uni et la France s'entendent sur le besoin de coordonner leurs appuis en matière de renforcement des capacités africaines de maintien de la paix.

Le programme RECAMP élaboré par la France en 1998, placé sous l'égide des Nations Unies et de l'Union africaine, a pour principe une contribution financière française (et, au-delà, des membres volontaires de la « communauté internationale ») à la formation et à l'équipement des armées africaines, afin que celles-ci soient en mesure d'intervenir en première ligne dans les opérations de maintien de la paix à mener en Afrique, quitte à ce que les pays occidentaux apportent un soutien logistique, en matière de renseignement, voire de couverture aérienne, selon les nécessités propres à chaque théâtre. On se situe à l'amont de la tentation contemporaine des guerres à zéro mort (occidentaux), dont l'utilisation croissante des drones par l'Amérique d'Obama est le symptôme le plus visible. Cette idée est en outre convergente avec le souhait de l'Union africaine d'accroître le rôle des institutions africaines dans la résolution des problèmes du continent. Dans la crise malienne, cependant, la répartition des rôles n'a pas été exactement celle-là. Au cours de l'année 2012, le Tchad manifestait son ouverture de principe à participer à une force africaine régionale, mais il n'entendait pas combattre seul en première ligne, voire s'il devait se trouver au milieu d'une coalition hétérogène de pays de la CEDEAO aux capacités militaires sahariennes hypothétiques⁹³.

Si nous ne connaissons pas la nature des discussions entre autorités politiques et militaires françaises et tchadiennes qui ont entraîné l'engagement tchadien, il est manifeste que l'engagement de troupes françaises au sol a servi de déclencheur, plus près de l'ancienne fraternité d'armes que de l'esprit de RECAMP... Mais au moins, l'armée de l'ancienne

⁹³ J. Baruch, « Qui soutient la France au Mali » ? *Le Monde*, 30 janvier 2013, pp. 20-44.

puissance coloniale n'est pas seule. L'esprit de la participation africaine est préservé. Au sein de l'armée française, ce conflit représenterait aussi une revanche de l'armée de terre, sur un terrain et avec des alliés bien connus, sur un conflit afghan où la dépendance envers l'armée américaine avait été une source de frustration et d'échec⁹⁴. Le bilan humain après près de 8 semaines de combat : 3 tués côté français, 26 morts et une cinquantaine de blessés côté tchadien. Post Huffington⁹⁵ suggère cependant aussi bien l'asymétrie de cette relation que des manières différentes de faire la guerre traduisent le rapport différent à la mort dans les deux pays.

Si toutes ces démonstrations s'inscrivent dans une perspective géopolitique. Au regard des évolutions ces dernières années, le Tchad cherche à entretenir des relations de bon voisinage, via le recours à ses outils diplomatiques et militaires, avec pour objectif de contenir et de priver les dissidences armées de sanctuaires opérationnels, y compris en s'assurant d'un droit de poursuite sur les territoires voisins.

En définitive, il était question d'analyser les enjeux géostratégiques et géopolitiques des opérations militaires tchadiennes tant à l'intérieur qu'en terre étrangère, du point de vue géostratégique, le pays vise à éliminer la terreur des Boko haram dans la sous-région et à maintenir une stabilité durable dans son pays. De ce point de vue, force est de reconnaître que les interventions militaires tchadiennes s'inscrivent principalement dans une perspective géopolitique du fait qu'à travers l'envoi des troupes dans les conflits dans la sous-région, le Tchad est en train de se forger un statut de puissance militaire sous régionale et continentale. Il s'active à neutraliser la menace terroriste du Lac Tchad. Le pays investit énormément dans l'armée dans le but d'être à la hauteur des missions et des attentes multiples placées en elle. Cependant, il faut signaler que l'armée tchadienne quoi qu'efficace, connaît des limites et défis à relever.

⁹⁴ N. Guibert, Le retour à des options stratégiques plus classiques rassure les militaires français. *Le Monde*, 17 janvier 2013, p. 12.

⁹⁵ P. Huffington, « *Le bilan humain au Mali près de deux mois après l'intervention française.* » Paris, 5 mars 2013, p. 11.



**CHAPITRE IV : LIMITES ET DÉFIS DE L'ARMÉE
TCHADIENNE**

Dynamique dans la lutte contre les défis sécuritaires, l'armée tchadienne, par son dispositif et ses moyens, a su apporter une réponse appréciable sur le théâtre des opérations. Seulement, si l'efficacité sécuritaire recherchée est de mise, il n'en demeure pas moins vrai que dans un contexte de « privation » de l'appareil militaro-sécuritaire par les figures qui ont exercé le pouvoir, la politisation de l'ethnicité devient un handicap à la bonne marche de l'institution débouchant sur de nombreuses limites. Entre cooptation, prédation, clientélisme, violences et accumulation, la réputation de l'institution militaire tchadienne est grandement entachée, en même temps que son efficacité opérationnelle. Le présent chapitre ambitionne d'étudier de manière critique ces travers, et d'esquisser des perspectives. Pour la question de savoir : quelles sont les défis à relever ? La réponse à cette question ne coule pas de source. Pour y parvenir nous allons dresser à la fois les limites et les défis à relever.

I. LES LIMITES DE L'ARMÉE TCHADIENNE

Dans cette dernière partie, il s'agira pour nous d'ébaucher quelques-unes de ces limites parmi lesquelles on peut relever les ascensions sociales fulgurantes des « intouchables » et le recours à la violence comme stratégie d'exclusion sociale des catégories marginalisées comme des jeunes.

1. Les ascensions sociales fulgurantes des « intouchables »

Contrairement à une idée reçue, la majorité des combattants ne bénéficie pas durablement de la guerre. Certes, dans un pays où tous les Présidents (excepté le premier Président Ngarta Tombalbaye) ont pris le pouvoir grâce à un coup d'État ou à une rébellion, les armes permettent d'avoir accès à l'État. Mais pour les combattants, il ne suffit pas de gagner la guerre pour vivre une ascension sociale, il faut aussi être en mesure de rester proche du pouvoir après la victoire. Tous les anciens combattants du Mouvement Patriotique du Salut (MPS¹), la coalition multiethnique qui a renversé Hissène Habré en décembre 1990, ne jouissent pas du même statut aujourd'hui. Le mouvement s'est déchiré peu de temps après la victoire. Les Zaghawa, groupe ethnique de l'est du Tchad dont est originaire le président Idriss Déby², et les alliés les plus importants du régime ont rapidement pris le contrôle des positions de pouvoir et d'accumulation dont les autres acteurs politico-militaires ont été écartés. Par exemple, le colonel Djibrine Dassert, un officier du Sud du pays qui compte parmi les membres fondateurs du MPS, a été

¹ Le MPS était composé de trois groupes : les Forces armées tchadiennes (FAT) de Djibrine Dassert et Nadjita Beassoumal, le Mouvement de salut national du Tchad (Mosanat) de Maldom Bada Abbas, et l'Action du 1^{er} avril 1992, d'Idriss Déby et Hassan Djamous.

² Les Zaghawa se nomment eux-mêmes Idriss Déby appartient au sous-groupe des Bideyat.

marginalisé après un bref passage au ministère de la Défense. Il a d'ailleurs repris les armes en novembre 2000. Appréhender les itinéraires des ex combattants tchadiens, suppose de prendre acte non seulement du rapport organique de l'accumulation au pouvoir (un phénomène qui n'est propre ni au Tchad ni à l'Afrique³) mais aussi des effets du tribalisme politique⁴. Ce phénomène, qui n'est pas apparu avec la prise du pouvoir d'Idriss Déby, structure la société tchadienne depuis les premières années de l'indépendance. Il est aujourd'hui un puissant moteur d'ascension sociale. Notons cependant que tous les Zaghawa ne sont pas partie prenante de cet itinéraire et que des personnes issues d'autres groupes et d'autres régions du pays peuvent bénéficier d'importantes ascensions sociales si elles sont cooptées par le pouvoir.

En outre, être Zaghawa ne met pas à l'abri des défaveurs soudaines et des désaccords politiques, particulièrement en ces temps troublés où de proches parents du Président ont rejoint le maquis : des piliers du régime, à l'instar des frères Erdimi, les propres neveux d'Idriss Déby, ont ainsi formé un mouvement rebelle. Les statuts mais aussi les identités sont en outre fluides : on peut être Gorane sous Habré, et Zaghawa sous Déby... Les Tchadiens ont un nom pour ces individus qui ont vécu de formidables réussites et qui sont censés jouir d'une totale impunité : les « intouchables ». Si les proches du régime ne sont pas tous Zaghawa et si tous les Zaghawa ne sont pas proches du régime, Zaghawa et intouchables sont en revanche souvent assimilés. Cette représentation a des effets sur les pratiques sociales : les gens se méfient de ceux qui sont ou se disent Zaghawa, tandis que ceux qui veulent être craints, à l'exemple des « coupeurs de routes », se font passer pour des Zaghawa (en imitant leur accent par exemple). C'est dans cette perspective que s'inscrit la déclaration d'un armé retraité : « A notre temps, pour être promu, ce n'était pas facile, il fallait être proche de la famille du Président, c'est-à-dire être de son ethnie. ⁵ » cette réalité ressort aussi dans les propos de Youssafa Mahamat, lorsqu'il déclare : « Dans l'armée nous n'avions pas les mêmes avantages, ce sont beaucoup plus les personnes issues de la famille du président qui bénéficiaient de la promotion. ⁶ »

La politisation de l'ethnicité a ainsi pris une telle ampleur qu'elle est devenue un élément central dans les stratégies et les tactiques des tchadiens ordinaires et qu'elle imprègne désormais les pratiques quotidiennes. Cette définition illustre bien le statut de ceux que l'on dit intouchables, que ceux-ci soient des militaires réguliers ou non. Parmi eux, on compte des

³ J.F. Bayart *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, 1989.

⁴ B. Berhan et J. Lonsdale, *Unhappy Valley, Conflict in Kenya and Africa*, Athens, Ohio University Press, Londres, James Currey, Nairobi, Heinemann Kenya ; J. LONSDALE, « Ethnicité morale et tribalisme politique », *Politique africaine*, n°61, mars, 1996, pp. 98-115.

⁵ Informateur ayant requis l'anonymat.

⁶ Youssoufa. M, 65 ans environ, ancien Agent de la DGSSIE, Doba, 2 février 2022.

jeunes qui ont connu, grâce à la cooptation, de formidables promotions dans l'appareil militaire sans être passés par le maquis, ils adoptent souvent, par un effet de mimétisme, l'attitude fière de leurs aînés. Le rôle des mobilisations violentes dans les itinéraires d'accumulation des hommes en armes doit donc être nuancé : leurs trajectoires s'expliquent plus par leur accès à l'État que par leur passé dans la rébellion.

Dans un contexte où le clientélisme d'État ne passe pas seulement par la salarisation mais aussi par l'accès aux positions de prédation, ces militaires et « crypto-militaires » (des militaires fictifs dont l'existence est difficile à établir) occupent des positions privilégiées dans la hiérarchie de l'armée et dans les espaces propices à l'accumulation. Comme Janet Roitman l'a montré, les activités économiques non régulées et les formes violentes d'appropriation font de la brousse et des frontières du Bassin du Lac Tchad des espaces de création de richesse. Au pont de Ngueli, à la frontière entre le Tchad et le Cameroun, une grande confusion semble régner : on ne peut souvent distinguer le gendarme du douanier et le militaire du civil⁷. Certains douaniers sont cependant particulièrement remarquables : on les appelle « bogo-bogo » ou « karang-karang »⁸. Il s'agit d'hommes en armes qui travaillent à la douane, le secteur des forces coercitives le plus lucratif, et qui se paient sur les marchandises confisquées, qu'elles aient été ou non importées en fraude.

Comme l'explique Roitman, ces hommes, célèbres pour leurs chevauchées fantastiques en Toyota, sont liés à des réseaux militaro-commerciaux et sont encadrés par de puissants chefs locaux : « Ces figures de l'autorité sont en concurrence avec les instances de l'autorité régulatrice nationale dans la mesure où elles deviennent les arbitres ultimes de l'enrichissement et de l'emploi. Par le biais des prélèvements et des taxes imposés sur les populations locales, elles établissent une base fiscale autonome⁹. »

Pour comprendre qui peut faire partie de ces réseaux et qui peut prétendre y avoir une position privilégiée, il faut resituer ces pratiques dans leur contexte politique qui n'est pas le même des deux côtés de la frontière Tchad-Cameroun. En dépit du désordre apparent, il existe des règles du jeu connu de tous. Les ex-combattants tchadiens qui s'improvisent douaniers sans posséder les bonnes relations font rarement fortune. Un épisode met en lumière les enjeux d'un système clientéliste associé à des pratiques relevant du tribalisme politique.

⁷ Pour une description des activités au pont de Ngueli par un romancier tchadien, A. Abdel-Rhamane Haggar, *Le Prix du rêve*, N'Djamena, Centre Al Mouna, 2002.

⁸ Ces termes, dont l'origine est incertaine, ont été popularisés au début des années 1990 par une chanson sur les douaniers de Ngueli de l'artiste tchadien David Wargalé.

⁹ J. Roitman, « La garnison-entrepôt : une manière de gouverner dans le bassin du lac Tchad », *Critique internationale*, n°19, 2003, p. 105.

La grande majorité des hommes en armes tchadiens ne sont cependant pas des intouchables, et leurs trajectoires sont souvent tumultueuses. Les blocages politiques autant que la croyance dans les opportunités associées à la violence peut expliquer les parcours de ces hommes qui ont participé à différents mouvements armés et sont passés plusieurs fois du statut de militaire à celui de rebelle. Les forces armées tchadiennes ont été façonnées par les conflits : elles sont principalement composées d'anciens combattants qui ont été réintégrés à la faveur d'accords de paix et ont reçu les grades provisoires d'officiers ou de sous-officiers assimilés (« OA » et « SOA » dans le jargon de l'armée tchadienne).

Une commission est censée attribuer des grades officiels à ces ex-combattants et aux civils qui ont réussi à se faire passer pour des combattants au moment des ralliements. Ce nomadisme des combattants est une arme à double tranchant : le fait que la plupart des rebelles ne soient pas radicalement opposés à leur réintégration dans l'armée facilite les négociations ; mais il n'y a aucune garantie que les accords soient respectés. Les ralliements sont en effet conçus comme des arrangements susceptibles d'être modifiés si les circonstances changent.

Nombreux sont les militaires qui semblent être prêts à repartir dans le maquis si un leader de leur communauté rompt avec le régime, ou si la situation semble favorable à une nouvelle insurrection. Les événements de février 2008 illustrent bien l'importance des phénomènes de désertion (et de ralliements) dans l'armée tchadienne. Pour comprendre cette position d'attente stratégique, cette loyauté très calculée, il faut penser les situations de guerre et de paix sur un continuum¹⁰. Le Tchad n'est depuis de longues années ni en guerre ni en paix, mais dans une situation instable avec des périodes d'apaisement relatif et de soudaines éruptions de violence, une situation qu'un colonel de l'armée tchadienne qui a déjà participé à plusieurs mouvements armés qualifiait en 2005 de « petite paix ».

La signature d'un accord de paix ne signifie pas que la guerre est finie. Les négociations de paix sont le plus souvent de simples marchandages politiques et financiers entre les hommes du pouvoir et de la rébellion qui peuvent être d'ailleurs d'anciens compagnons d'armes ou d'anciens alliés, à l'instar d'Idriss Déby et des principaux protagonistes des événements de 2006 et 2008, Mahamat Nouri, ou Timan Erdimi¹¹. Les questions les plus débattues sont

¹⁰ Sur les continuités entre guerre et paix, voir R. Marchal « Les frontières de la paix et de la guerre », *Politix*, vol. 15, n° 58, 2002, p. 39-59.

P. Richards, « New war: an ethnographic approach », in P. Richards, *No Peace no War: an Anthropology of Contemporary Armed Conflicts*, Oxford, James Currey, 2005, dir. p. 21.

¹¹ Mahamat Nour est l'ancien leader du Front uni pour le changement démocratique qui a signé un accord de paix en décembre 2006 avec Idriss Déby. Nommé ministre de la Défense en mars 2007, il a été limogé en décembre de la même année. Mahamat Nouri était quant à lui un proche d'Hissen Habré, quand celui-ci était Président. Il a

l'argent et les postes qui seront offerts aux nouveaux ralliés. Les accords de paix ne prévoient ni mécanisme pour une transformation du régime (démocratisation, réforme de l'armée, lutte contre l'impunité...), ni de meilleures conditions de vie pour les populations des zones de conflit¹².

Si les conditions qui ont conduit à la guerre sont maintenues ou reproduites, il est probable que les combattants restent dans le métier des armes. Dans un tel contexte politique, comment les combattants qui ont rallié le régime et ont continué la guerre dans l'armée tchadienne conçoivent-ils leur parcours ? Ils ne présentent généralement pas leur réintégration dans les forces gouvernementales comme une rupture radicale mais plutôt comme un simple épisode dans un parcours marqué par l'usage des armes et de la violence.

La réintégration dans les forces armées est souvent un choix par défaut. Après la signature d'un accord par des chefs qui ne les ont généralement pas consultés, les rebelles réintégrés dans les forces régulières se retrouvent de facto dans le camp de leurs anciens ennemis. Deux éléments semblent déterminants dans l'acceptation de ces changements de camps. D'une part, mieux vaut vivre dans les casernes avec ses anciens ennemis plutôt que désarmés en brousse. D'autre part, l'intégration dans l'armée et le grade obtenu représentent souvent leur seul capital après des années de vie dans le maquis. Un officier, Gontran, explique ainsi comment il est devenu militaire après avoir non seulement combattu dans les mouvements sudistes dits « codos » (abréviation de « commandos ») des années 1980, mais aussi souffert dans les prisons d'Hissène Habré : « J'ai dit j'ai trop souffert au maquis. Pendant quatre ans ! Ceux qui sont restés à l'école ont avancé et pas moi. La seule chose qui me reste, c'est l'armée.¹³ » L'intégration ou la réintégration dans les forces régulières est ainsi avant tout perçue comme une opportunité à laquelle on ne peut renoncer. Il est alors intéressant de s'interroger sur les raisons qui incitent les militaires à repartir dans le maquis ou, au contraire, à rester dans l'armée. Si Gontran est resté un sympathisant des rébellions sudistes, il n'a jamais repris les armes contre le régime. A la question de savoir s'il n'a pas été tenté de désertir dans les années 1990, au moment où ses anciens compagnons d'armes reprenaient le maquis, l'homme d'arme ajoute «

également occupé des fonctions importantes sous Idriss Déby (il a notamment été ministre de la Défense). Il était ambassadeur du Tchad en Arabie Saoudite quand il a rejoint l'opposition armée. Timan Erdimi enfin est le neveu du Président actuel et un ancien pilier du régime.

¹² L'accord de décembre 2006 entre Idriss Déby et Mahamat Nour, comme celui signé en octobre 2007 par les principaux groupes rebelles de l'Est, n'apportent ainsi aucune solution aux problèmes du pays. L'accord d'octobre 2007 n'a en outre jamais été respecté : les combats ont repris un mois après sa signature et la coalition rebelle qui a lancé une attaque éclair contre la capitale en février 2008 est composée de ses signataires.

¹³ *Ibid.*

Dans les quatre ans que j'ai faits au « maquis », je me suis dit que c'est inutile de rallier. Je devrais avoir de très bonnes récompenses car je faisais comme des missions suicides. Des fois, je pars seul pour aller chercher des munitions. Après, quand on est rallié, les chefs normalement... je dois avoir un avancement en grade avec le ralliement ! Mais nos actes de bravoure, ça ne paie pas. Mais ce n'est pas pris en compte. C'est par rapport à ça que je ne m'intéresse pas aux rébellions. On a fait des trucs, on a pris des risques. Et les chefs... Eux ils ont profité bien sûr. C'est des millions que Habré a donnés. C'est des millions qu'ils ont bloqués. Avec l'argent, [un chef rebelle] a construit des étages, des villas. C'est nous qui étions ses bras droits en brousse. Des fois, il demande pourquoi on ne vient pas plus souvent chez lui. Mais quand on vient, je reste comme ça. Il nous donne des 5000 [francs CFA, soit 7,60 euros], des 10000 [15,20 euros]. Mais j'ai mon honneur. Je ne pars pas souvent chez lui. »¹⁴

Selon Marielle¹⁵, le statut de militaire est donc un pis-aller. Il est un opposant silencieux au régime mais n'est pas prêt à tenter une aventure qui mettrait en danger les maigres bénéfices tirés de son passage par la rébellion : une solde (payée irrégulièrement) et un grade d'officier. Pour d'autres, les espoirs de changer le régime, la nécessité de défendre leur communauté face à une vague de répression ou la simple volonté de vivre une ascension sociale sont autant de raisons de reprendre les armes. Ainsi la situation de crise permanente incite les militaires à toujours reconsidérer et réévaluer leur position vis-à-vis du pouvoir. La décision de repartir dans le maquis ne dépend alors pas uniquement de calculs politiques fondés sur leur analyse de la situation mais aussi d'éléments plus subjectifs tels que les espoirs d'une très incertaine ascension sociale ou le refus de perdre les maigres acquis d'un parcours douloureux.

S'il est admis que la promotion dans l'armée peut se faire sur la base politique et tribale, il faut aussi noter que le recours à la violence comme tactique des jeunes de nouveau marginalisés est une limite de l'armée tchadienne.

2. La violence : une stratégie d'exclusion et marginalisation des jeunes

Si certains anciens combattants parviennent à vivre dans les forces régulières ou dans une économie de la débrouille liée au monde des armes, d'autres sont (re)marginalisés après la

¹⁴ L'accord de décembre 2006 entre Idriss Déby et Mahamat Nour, comme celui signé en octobre 2007 par les principaux groupes rebelles de l'Est, n'apportent ainsi aucune solution aux problèmes du pays. L'accord d'octobre 2007 n'a en outre jamais été respecté : les combats ont repris un mois après sa signature et la coalition rebelle qui a lancé une attaque éclair contre la capitale en février 2008 est composée de ses signataires, p.110.

¹⁵ Marielle. M., « Les limites de l'accumulation par les armes. Itinéraire de l'ex combattant au Tchad », dans Politique Africaine, 2008, Vol. 13, N°93, pp.167-181.

guerre. Les parcours des ex-combattants rencontrés en septembre 2006 dans un camp de réfugiés centrafricains à Amboko, dans le sud-ouest du Tchad près de la ville de Goré, mettent en évidence les difficultés auxquelles les hommes en armes peuvent être confrontés après la guerre. Ces jeunes d'une vingtaine d'années, des Arabes du Salamat (une région du sud-est du Tchad) sont nés et ont grandi en Centrafrique¹⁶. Ils se sont engagés entre 2001 et 2003 dans la rébellion de François Bozizé qui avait entrepris de renverser par la force le président centrafricain Ange-Félix Patassé. Avant la guerre, ces jeunes qui se nomment les « libérateurs », étaient commerçants, « débrouillards » ou « crapules » (Harami).

Certains affirment avoir pris les armes pour venger un proche tué par la milice progouvernementale d'Abdoulaye Miski : censée arrêter les zaraginas (coupeurs de routes), cette milice a commis de nombreuses exactions dans le nord de la RCA contre des civils soupçonnés d'être des partisans de François Bozizé. D'autres ex-libérateurs avouent cependant avoir été payés pour se battre au côté de Bozizé : l'un d'eux parle de 300000 francs CFA (457 euros). On leur a promis à tous qu'ils toucheraient 15 millions de francs CFA (22 867 euros) après la victoire. Mais la prise du pouvoir par François Bozizé, le 15 mars 2003, ne leur apporte pas les bénéfices escomptés. Bozizé n'a pas les moyens de les payer et ne souhaite pas intégrer dans les forces armées les ex-libérateurs originaires du Tchad.

Le 17 avril 2004, un affrontement éclate entre les laissés-pour-compte et les militaires fidèles à Bozizé. Les ex-combattants que j'ai rencontrés à Amboko sont issus d'un groupe d'ex-libérateurs qui a été reconduit à la frontière tchadienne après les mutineries. Ils ont rejoint des proches dans le camp de réfugiés. En 2004, ils ont finalement reçu chacun un million de francs CFA (1 524 euros) de « récompense » lors d'une cérémonie qui s'est tenue à Goré, près du camp, en présence d'officiels tchadiens et centrafricains. Ils ont alors organisé une grande fête avec un chanteur arabe venu de N'Djamena et fait de nombreux cadeaux.

Quelques mois plus tard, il ne restait plus rien de l'argent reçu... et de leurs nouvelles amitiés. Ils n'étaient de toute façon pas dans une situation propice à un quelconque investissement. Les ex-libérateurs sont considérés comme des bandits et des criminels en Centrafrique et au Tchad¹⁷, et ceux qui vivent à Amboko sont connus et stigmatisés dans le camp. Leur nouveau groupe de sociabilité est celui de leurs anciens compagnons d'armes. Comme le soulignent Caspar Fithen et Paul Richards à propos d'un groupe d'ex-combattants

¹⁶ Parmi les nombreux Tchadiens qui vivent en Centrafrique, beaucoup ont fui la guerre et le régime Habré.

¹⁷ Sur les crimes commis par les libérateurs et les autres combattants présents en Centrafrique en 2002-2003, voir Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH), République centrafricaine. Oubliées, stigmatisées : la double peine des victimes de crimes internationaux, Paris, octobre 2006.

sierra léonais qui ont créé une association de mototaxis, trouver de nouvelles opportunités d'emploi dans une société qui sort de la guerre renforce la reconnaissance sociale, qui, à son tour, augmente les chances de gagner des batailles politiques.

Dans le cas des ex libérateurs d'Amboko, ce cercle vertueux ne peut être enclenché car il suppose que les ex-combattants ne soient pas d'emblée rejetés par leur communauté d'accueil. À Amboko, il existe quelques opportunités économiques : des jeunes réfugiés travaillent comme « clandos », c'est-à-dire moto-taxis, sur la route entre le camp et la ville de Goré. Mais les ex-libérateurs, qui ont pourtant acheté des motos avec leur prime, ne peuvent pas se reconverter en « clandos » : considérés comme des responsables des violences passées, ils n'auraient pas de clients parmi les réfugiés. Après avoir dépensé leur argent, les ex-libérateurs ont vendu leur moto à de jeunes civils du camp qui, eux, sont devenus « clandos ».

En outre, les ex-libérateurs qui étaient commerçants avant la guerre ne peuvent reprendre les activités qu'ils exerçaient : leurs proches refusent désormais de leur prêter l'argent nécessaire à toute activité marchande. Ibrahim explique : « Les parents disent qu'on a une nouvelle mentalité, qu'on a connu l'argent. Ils disent : “si on te donne l'argent pour faire le commerce avec les bœufs, tu vas le bouffer”.¹⁸ Il ajoute, lucide et résigné : « Vous savez, dans une famille, si vous êtes dix, ce n'est pas tout le monde qui va réussir. Il y en a un qui devient bandit. Il n'est ni pour le père, ni pour la mère, c'est un bandit.¹⁹

En effet, la guerre n'est pas uniquement une expérience de violence, elle est aussi une expérience de socialisation. Les attentes, les références et les valeurs des combattants changent. Les ex-combattants marginalisés et stigmatisés d'Amboko semblent (re)trouver une fierté dans l'exacerbation de valeurs telles que la bravoure. Ce thème revient régulièrement dans nos conversations, quand ils évoquent notamment le nom de la section dans laquelle ils ont combattu (« S'en fout la mort²⁰») ou leur supériorité par rapport aux militaires de carrière qui ne veulent pas risquer leur vie. Abdoulaye se moque ainsi d'eux :

Quand ils sont envoyés à la frontière, ils garent leur véhicule en ville et ne vont pas au front. Ils ne veulent pas quitter Bangui. Alors que nous, on est prêts à tout pourvu qu'on garantisse nos intérêts. Car nos vies en dépendent et elles partiront avec celui qui tombe comme certains l'ont vécu avec Patassé²¹.

¹⁸ Propos recueillis par J. Roitman, 2003, p. 110.

¹⁹ *Ibid.*

²⁰ Les autres sections ont été nommées « Intervention rapide », « Forces patriotiques, mouvement de libération du peuple centrafricain » mais aussi « Sahraoui » et « Saoulard ».

²¹ Entretien dans le camp de réfugiés d'Amboko, mars 2022. Traduit de l'arabe tchadien par Pierre Romba et Dominique Bongo Yem-Taba. Le nom de l'interviewé a été modifié.

Ils sont aujourd'hui dans l'attente soit d'un programme de démobilisation soit d'une opportunité de remobilisation dans un groupe armé. Comment expliquer que ces hommes qui ne se sont pas enrichis dans la rébellion et qui dénoncent la « trahison » de leur ancien chef de guerre soient prêts à reprendre les armes ? Stigmatisés dans le camp et rejetés par leurs proches, les réseaux de solidarité forgés dans la rébellion, leurs savoirs et savoir-faire de combattants, leur bravoure aussi, sont à leurs yeux leur seul capital. S'ils ont un regard très critique sur leur passage par la rébellion et affirment n'y avoir rien gagné ils considèrent néanmoins que le recours à la violence reste une option envisageable.

Les ex-libérateurs d'Amboko, comme de nombreux ex-combattants en attente de jours meilleurs, représentent une main-d'œuvre facilement mobilisable par des entrepreneurs politico-militaires locaux ou transnationaux. Ceux-ci peuvent être des chefs rebelles ou des coupeurs de routes²². La présence d'hommes en armes dans la région s'inscrit dans une histoire longue, mais le développement et l'enchevêtrement des crises au Darfour, au Tchad et en Centrafrique ont multiplié les opportunités de (re)prendre les armes dans la sous-région. Ainsi, si les mobilisations et reconversions au sein du métier des armes peuvent être liées à un espoir d'ascension sociale, l'« avidité » des combattants ne les expliquent pas, car contrairement à ce qu'affirment Paul Collier et ses collègues, tenants d'une approche économique des conflits, on ne peut réduire les rébellions à des formes de prédation.

Pour comprendre la rationalité de ces pratiques violentes, il ne suffit pas de considérer les rétributions matérielles qui incitent les jeunes à prendre ou reprendre les armes. Il faut aussi prendre au sérieux les frustrations, les humiliations et les besoins de vengeance. À la frontière du Tchad et de la RCA, comme dans de nombreux autres pays, la violence peut représenter l'arme des faibles pour des jeunes subissant un processus de (re)marginalisation. En outre, quand la guerre est devenue une condition ordinaire, quand la violence tend à être diffuse et dépolitisée, l'acte de violence cesse d'être exceptionnel : il « n'intervient plus seulement dans la mise en œuvre des relations de pouvoir en tant que tels, mais constitue une forme de “débrouillardise” comme une autre »²³.

Si l'on reprend la distinction de Michel de Certeau, le recours à la violence n'est pas une stratégie ; il s'apparente plutôt à une tactique élaborée dans des conditions difficiles, qui fait du

²² Human Rights Watch-Africa, République Centrafricaine. État d'anarchie. Rébellions et exactions contre la population civile, vol. 19, n°14(A), septembre 2007 ; S. Issa, 2006, « La prise d'otages aux confins du Cameroun, de la Centrafrique et du Tchad : une nouvelle modalité du banditisme transfrontalier », Polis, vol. 13, n° 1-2, p. 119-146. Sur le banditisme de grands chemins, voir aussi S. Issa, « L'embuscade sur les routes des abords sud du lac Tchad », *Politique africaine*, n°94, 2004, p. 82-104.

²³ A. Mbembe, « Pouvoir, violence et accumulation », *Politique africaine*, n°39, 1990, p. 22.

« coup par coup [...] profite des “occasions” et en dépend, sans base où stocker des bénéfiques, augmenter un propre, prévoir des sorties. ²⁴» Les quatre trajectoires de combattants exposées ici révèlent que le monde des armes n'est ni un espace anarchique ni une voie d'ascension sociale ouverte à tous. Le monde des armes n'est pas un marché où règne une concurrence libre et non faussée et les mobilisations violentes permettent rarement à elles seules une accumulation durable.

Si les règles qui régissent cet espace qui ne sont pas étrangères à celles qui régissent les autres espaces sociaux n'interdisent pas les négociations et les ruses, elles déterminent dans une large mesure les possibilités d'accumulation. En ce sens, l'État mais aussi la guerre et le marché des formes violentes d'appropriation sont des espaces producteurs d'inégalités. Dans le contexte politique tchadien, caractérisé par une combinaison de logiques guerrières et d'autoritarisme teinté de tribalisme politique, l'élément le plus déterminant des itinéraires d'accumulation des anciens combattants reste l'accès à l'État. Ceux qui ont des parents « bien assis » vivent, quelle que soit leur histoire guerrière, des ascensions sociales fulgurantes.

Quant aux ex-combattants qui ne sont pas partie prenante de cet itinéraire, ils ont des trajectoires divergentes qui dépendent en grande partie des structures d'opportunité qui s'offrent à eux après la guerre. Malgré des parcours très différents, on peut avancer que la transformation des ressources guerrières en capital mobilisable après la guerre est souvent difficile. Quand certains parviennent à vivre dans les forces régulières ou dans une économie de la débrouille liée au monde des armes, les jeunes stigmatisés dans leur communauté d'accueil en viennent à considérer la reprise des armes comme une option parmi d'autres. Alors, la forte propension des combattants tchadiens à rester dans le métier des armes peut-elle s'expliquer par les opportunités d'accumulation qu'offre la guerre ? Non, car nombre d'hommes en armes aux trajectoires tumultueuses ne vivent jamais d'ascensions sociales durables. Et ce sont souvent ceux qui n'ont pas vécu d'ascension sociale par le recours à la violence et qui se voient (re)marginalisés après la guerre qui sont le plus susceptibles de se réengager dans le métier des armes.

Si dans cette partie nous avons tenté de présenter quelques limites qui handicapent l'armée pour une meilleure opération, nous allons aussi essayer d'analyser les défis qui attendent cette armée.

²⁴ M. Certau cité par A. Mbembé, « Pouvoir, violence et accumulation », *Politique africaine*, n°39, 1990, p. 23.

II. LES DEFIS DE L'ARMEE TCHADIENNE

Dans l'entame de cette analyse, il convient de dire que les autorités tchadiennes devraient prendre en compte certains défis, en l'occurrence l'impunité des soldats, le manque de représentativité et l'absence de professionnalisme au sein des forces armées pour, pourquoi pas, envisager de nombreuses réformes structurelles et organisationnelles dans l'optique d'améliorer son efficacité militaire et sécuritaire.

1. Le défi en termes de représentativité et de professionnalisme

L'armée tchadienne fait face à deux impératifs : continuer à s'imposer comme une force capable de faire face aux menaces terroristes au Sahel et évoluer vers une institution plus représentative et plus professionnelle pour ne pas mettre en péril la stabilité du pays. Au regard de ses missions et de ses engagements intérieurs et extérieurs, la réduction drastique des effectifs prônée dans le passé par les partenaires du Tchad n'est sans doute pas la priorité du moment. L'armée est déjà surmenée et cela risquerait d'affaiblir la sécurité du pays. Cependant, compte tenu de la place que représente la défense dans le budget de l'Etat, au détriment de secteurs essentiels, comme l'éducation et la santé, une approche progressive pourrait être envisagée pour alléger le poids budgétaire de l'armée²⁵.

Le sujet de la réforme de l'armée est devenu un serpent de mer au Tchad. Les autorités considèrent qu'elles ont déjà effectué une réforme importante en 2011 et ne veulent pas y revenir. Elles ne proposent que des ajustements sur l'étendue des missions de certaines composantes de l'armée. De leur côté, les bailleurs, dont certains ont continué à encourager ce projet, se sont parfois découragés. La longévité du pouvoir en place, la réalité des rapports de force politiques (faiblesse des oppositions), la pression des membres du clan présidentiel en faveur du statu quo et l'importance de l'armée tchadienne dans le dispositif international de lutte contre le terrorisme amènent à un constat réaliste : à court terme, et tant qu'Idriss Déby sera en poste, il est peu probable que N'Djamena engage une profonde transformation de l'armée.

Pourtant, les autorités, président en tête, ont conscience des risques que l'état actuel de l'armée fait peser sur l'avenir du Tchad. La société civile et les partenaires internationaux partagent ces inquiétudes. Il est possible de faire des progrès, même limités, à travers plusieurs mesures débattre publiquement de la question de l'armée, diversifier et rendre plus transparents

²⁵ International Crisis Group, « L'armée tchadienne : de l'indépendance à nos jours, » <https://www.jstor.org/stable/resrep31328.5>, Rapport Afrique No 233, consulté le 23 avril 2021 à 17h 35min.

les recrutements, mettre fin aux promotions éclair, s'assurer qu'une plus grande partie de l'armée bénéficie d'une formation appropriée, réduire les différences de traitement entre troupes d'élite et le reste de l'armée, et prendre des mesures efficaces pour lutter contre l'impunité de certains officiers. Enfin, les risques de crise de succession doivent absolument être pris en compte et des garde-fous doivent être identifiés et soutenus pour décourager d'éventuelles violences²⁶.

Les autorités devraient prendre des mesures pour que l'armée soit plus représentative de la population et donc mieux acceptée par celle-ci. Aujourd'hui, les critères de recrutement, de promotion et les différences de traitement entre composantes des forces de défense créent un sentiment d'injustice dans les rangs de l'armée, minent sa cohésion et entament le moral des troupes. Sans être trop ambitieux, il devrait être possible d'actionner plusieurs leviers pour valoriser le mérite, favoriser le brassage et répondre à certains mécontentements exprimés par les militaires. Le premier levier est celui du recrutement. L'armée tchadienne mène des opérations de recrutement formelles et informelles, dont les modalités obéissent rarement aux règles en vigueur. Ce fut encore le cas en août 2020 près d'Amdjarass, fief du président, où plusieurs centaines de soldats, issus notamment de sa communauté, auraient été recrutés et formés dans des conditions opaques. Des militaires évoquent également un système de cooptation pour la sélection des éléments déployés à l'étranger, mieux rémunérés²⁷.

Cette manœuvre du régime est aussi relevée par Asthon Thomas qui affirme : « L'armée est composée en grande partie des gens issus de l'ethnie du Président. Les fonctions élevées sont détenues par eux »²⁸. Une idée que partage largement Mahamat Brahim, quand il déclare que : « L'armée ne saurait être représentative, car, j'ai comme l'impression qu'elle est constituée en majorité par les personnes de même ethnie que le Président »²⁹. Ces déclarations attestent que l'armée n'est pas représentative, car, elle semble être constituée en partie des gens partageant la même ethnie avec le Président.

Le comité technique d'appui aux réformes institutionnelles de 2017 pointe ces problèmes : « Il est souhaitable d'instaurer un climat de confiance au Tchad notamment par la mise en place d'une armée véritablement républicaine par son recrutement ». Beaucoup de Tchadiens considèrent qu'ils n'ont pas un accès égal à l'armée et que les recrutements sont davantage

²⁶ International Crisis Group, ... <https://www.jstor.org/stable/resrep31328.5>, Rapport Afrique No 233, consulté le 23 avril 2021 à 18h 30min.

²⁷ International Crisis Group, « les défis de l'armée tchadienne » Rapport Afrique No298, 22 Janvier 2021, p. 23.

²⁸ Aston. T, 79 ans environ, Ancien Combattant, Abéché, 11 mars 2022.

²⁹ Mahamat. B, 32 ans, Agent de la DGSSE, Ndjamen, 18 Février 2021.

basés sur les liens de parenté que sur le mérite. Les autorités devraient s'assurer que les concours sont ouverts à tous et rendre plus transparentes les modalités de recrutement. Une plus grande diversité dans les recrutements permettrait par ailleurs de faciliter l'acceptation de l'armée dans des zones où elle est parfois perçue comme une force intrusive. Les autorités devraient arrêter les promotions non réglementaires de masse, fréquentes par le passé, et qui ont conduit à une structure inversée de l'armée. Celle-ci est en effet composée de beaucoup d'officiers et de peu de soldats, ce qui a eu des effets délétères sur sa professionnalisation. Elles devraient surtout mettre fin aux promotions éclair, car chez de nombreux soldats, elles ont ancré l'idée d'une armée à deux vitesses. Les autorités devraient en outre favoriser les évolutions de carrière plus formelles et linéaires, comme le prévoient les textes³⁰.

Les départs à la retraite de certains vétérans du MPS et l'arrivée de jeunes soldats mieux formés, la participation des troupes tchadiennes à des coalitions contre le terrorisme, à des missions de maintien de la paix ou à des forces régionales, comme la Force multinationale mixte, et les formations dispensées par des partenaires du Tchad ont contribué à la professionnalisation des forces de défense tchadiennes. Pourtant, ces efforts ont surtout été concentrés sur les troupes d'élite, souvent engagées dans la lutte antiterroriste, au détriment des autres composantes qui s'estiment souvent négligées. Les autorités et les partenaires internationaux devraient rééquilibrer leurs investissements en faveur des troupes régulières, notamment en matière de formation et de conditions de service³¹.

Les abus fréquents de soldats à l'égard de civils, la corruption et l'impunité de certains militaires bien connectés ternissent l'image de l'armée auprès de la population. De nombreux Tchadiens estiment que certains militaires bénéficient d'une protection politique ou de solidarités tribales. Ce constat est largement partagé au sein de la classe politique, y compris par des membres du parti au pouvoir, mais aussi par des militaires et par la société civile. Le rapport du comité technique d'appui aux réformes institutionnelles de 2017 fait état «de dérapages incompatibles avec la mission de l'armée qui créent une méfiance entre les hommes en tenues et la population civile ».

Les autorités, qui ont montré qu'elles prenaient cette question au sérieux, devraient tenter de mettre fin à ces « dérapages » en sanctionnant rapidement les abus des militaires. Elles pourraient aussi mettre en œuvre une des recommandations du forum national inclusif de 2018 en créant la Cour de répression des infractions économiques et financières (Crief), dont les

³⁰ Mahamat. B, 32ans, Agent de la DGSSE, Ndjamena, 18 Février 2021.

³¹ *Ibid.*

compétences s'étendraient aux civils et aux militaires. Enfin, les bailleurs qui appuient les forces de défense et de sécurité tchadiennes pourraient, à moyen terme, suggérer un audit des forces de défense et de sécurité, comme ce fut récemment le cas au Niger.

Bien que les menaces externes soient au cœur des préoccupations, il serait dangereux d'ignorer les tensions qui existent dans les zones rurales tchadiennes et menacent la stabilité du pays. Ces tensions pourraient s'amplifier sous l'effet conjugué d'une descente plus précoce des éleveurs vers le centre et le sud du pays dû à des facteurs climatiques, de leur sédentarisation progressive, de l'accroissement de la taille des troupeaux et de l'expansion des cultures. Tout cela génère des tensions identitaires fortes, mais aussi une défiance de la population envers les autorités administratives et militaires. Certains représentants de ces autorités sont en effet propriétaires de grands troupeaux et sont régulièrement accusés d'attiser ces conflits pouvoir devrait sanctionner les militaires qui interviennent abusivement dans les conflits entre agriculteurs et éleveurs et prévenir tout conflit d'intérêts, en évitant de déployer des hauts gradés dans des zones où ils possèdent du bétail.

Au-delà de ces griefs développés, il s'avère aussi de noter l'impunité des hommes en tenue comme un défi à relever par l'armée.

2. Réduire l'impunité des hommes en tenue

L'impunité des militaires est aussi une chose à décrier, car, depuis plusieurs années, l'impunité des individus perçus comme proches des cercles du pouvoir, notamment des militaires, est de moins en moins tolérée : « Les gens peuvent supporter la vie dure, mais les jeunes ne veulent plus de l'impunité, c'est ça qui peut mettre le feu aux poudres », confiait un général tchadien très proche du président. Les abus des forces de sécurité ne sont sans doute pas plus nombreux aujourd'hui qu'avant, mais ils sont davantage médiatisés en raison de l'usage croissant des réseaux sociaux. C'est dans cette perspective que s'inscrit le propos de Mamoudou Barka, lorsqu'il « L'impunité règne dans ce pays, surtout en faveur des corps habillés. Ces derniers posent des actes répréhensibles tels voler les civiles, les dépouiller de leurs biens précieux lorsqu'il y a moindre soupçon. Même si la vérité est établie qu'ils ont tort, ils ne sont pas punis à la hauteur de l'infraction mise.³² » C'est Dans le même ordre d'idée que s'inscrit la déclaration de Yankreo Issa, quand il avoue que « Le principal grief fait aux hommes en tenue dans ce pays, c'est la violation des droits des civiles. Les hommes en tenue s'estiment

³² Mamoudou. B, 44 ans, Eleveur, Pala, 4 Février 2022.

arriver, tout est permis pour eux.³³» Ce propos laisse entrevoir que le comportement des armées n'est pas perçu de la même façon par les civils. Voilà pourquoi le même informateur ajoute en déclarant que « Pour être quelqu'un de respectable dans ce pays, il faut être de l'armée. » ce point de vue est largement partagé par Dabah Germaine, quand elle laisse entendre dans ses propos que « L'impunité est l'une des caractéristiques de l'armée tchadienne »³⁴.

Photo n° 7 : L'abus des militaires tchadiens



Source : <https://www.dw.com> « l'impunité des milliardaires au Tchad Afrique » consulté le 18 novembre 2019 à 19h 30min.

Au Tchad, la carrière militaire peut ouvrir les portes des hautes sphères de l'Etat. Les structures politiques et administratives ont été militarisées. De nombreux officiers supérieurs deviennent ministres, gouverneurs et préfets. Elle permet aussi aux officiers les mieux connectés d'occuper des positions lucratives³⁵. Depuis 1990, des officiers supérieurs ont ainsi eu la possibilité de s'enrichir de manière illicite : accès favorisé à des marchés publics, présence de cagnottes, qui ne se limite d'ailleurs pas aux seuls officiers et achat de troupeaux dont les bergers, bénéficiant de leur protection, violent souvent les règles traditionnelles et foncières. D'anciens ministres ont confié à *Crisis Group* avoir régulièrement fait l'objet de pressions de la part de hauts gradés cherchant à obtenir des marchés publics. Le rapport final du comité technique d'appui aux réformes institutionnelles de 2017 a d'ailleurs recommandé de mettre un terme à ces ingérences des autorités militaires dans l'administration publique.

³³ Yankreo. I, 29 ans, Agriculteur, Koupor, 10 Mars 2022.

³⁴ Dabah. G, 51 ans, Avocate, Moundou, 20 mars 2021.

³⁵ M. Debos, « Les limites de l'accumulation par les armes. Itinéraires d'ex-combattants au Tchad », *Afrique contemporaine*, vol. 109, n°1, 2008.

De plus, l'accèsion à un grade au sein de l'armée n'offre pas à tous les mêmes avantages. Les perspectives économiques associées à une position dans l'armée dépendent souvent davantage des réseaux et des connexions, familiales ou autres, que du grade. « Un capitaine peut avoir plus d'influence et d'opportunités qu'un général s'il a l'oreille de la présidence », remarque un homme politique tchadien³⁶. L'opération anticorruption « Cobra », lancée en 2012, ou plus récemment la création d'une force d'appui aux régies financières sont des tentatives de répondre aux pratiques corrupives, mais se heurtent souvent à des phénomènes de solidarité tribale et familiale et ont peu atteint les militaires³⁷. La participation de militaires à des trafics est aussi une source d'inquiétude pour le pouvoir. En 2010 déjà, l'interception de cocaïne dans les vivres et matériels destinés aux garnisons militaires du nord a convaincu les autorités que des membres de l'armée basés dans cette région stratégique étaient en contact avec des trafiquants de drogue.

Après la chute de Khadafi et suite à la découverte de gisements d'or dans le Tibesti, les trafics ont explosé dans le sud de la Libye, à la frontière avec le Tchad, et des militaires en ont tiré profit. Alors qu'activités d'orpaillage et racket se mêlent au sein de l'appareil sécuritaire d'Etat, le nord du pays a longtemps inquiété les autorités qui voient d'un mauvais œil la promiscuité entre hauts gradés, rebelles et mercenaires. Les trafics ne se limitent toutefois pas au nord du pays. Les départements autour du lac Tchad et de Nguéli, à la frontière tchado-camerounaise, ont aussi servi de plaques tournantes à un trafic de drogue, notamment de Tramadol, organisé avec la complicité d'officiers de police, des douanes et de la gendarmerie. Les autorités semblent prendre ce sujet au sérieux.

En 2015, plusieurs hauts gradés de l'armée et des renseignements tchadiens ont été arrêtés et condamnés pour leur implication dans des trafics de stupéfiants à destination de la Libye. Mais pour certains membres de la société civile, cela ne suffit pas. Ce constat fut partagé lors du Forum national inclusif de 2018, qui recommande de « poursuivre l'assainissement des forces de défense et de sécurité.

En juillet 2020, un colonel tchadien Zaghawa a tué à bout portant un jeune mécanicien et en a blessé un second au marché central de N'Djamena. La scène, filmée, a suscité une forte colère des commerçants voisins et des passants qui s'en sont pris à lui dans la rue. Très rapidement, la vidéo de l'évènement a circulé sur les réseaux sociaux et provoqué de vives réactions de la part des jeunes internautes. Ceux-ci dénoncent alors « l'impunité » et « la loi

³⁶ Informateur ayant requis l'anonymat.

³⁷ Informateur ayant requis l'anonymat.

d'une minorité sur le reste du peuple », nourrissant parfois par ricochet des amalgames simplistes et dangereux « anti-Zaghawa ». « Au Tchad, un Colonel condamné pour meurtre s'échappe du tribunal »³⁸. Le colonel a finalement été arrêté et jugé. « Un officier s'évade brièvement lors d'un procès ». Cet évènement fait écho à de nombreuses mobilisations de la jeunesse urbaine contre l'impunité des hommes en uniforme. À titre d'exemple, fin 2019, des jeunes « Ndjamenois » ont manifesté suite au meurtre d'un chauffeur de taxi moto abattu par un agent de sécurité du président de l'Assemblée nationale alors que le convoi officiel traversait N'Djamena à toute vitesse. Des messages diffusés sur les réseaux sociaux ont rapidement associé le sort du chauffeur, titulaire d'un master en droit, à celui de milliers d'autres jeunes diplômés sans emploi. « Alors que les problèmes du Tchad s'aggravent, quel rôle peut jouer la société civile ? »³⁹.

Cette impunité a aussi poussé des jeunes dans les bras des rébellions dans le sud libyen. Dans un précédent rapport consacré à la bande sahélienne, Crisis Group expliquait que des jeunes de Moussoro et de Mao, au centre du pays, avaient rejoint des rebellions en Libye pour assouvir un désir de vengeance⁴⁰. « Nous avons été humiliés », affirmait un jeune Kréda à Moussoro après qu'un général proche du pouvoir et ses hommes auraient attaqué un convoi de prisonniers kréda en route vers la prison de Koro Toro, au centre du pays. Il ajoute qu'en l'absence de justice, certains de ses frères et amis sont allés gonfler les rangs de la rébellion tchadienne dans le sud libyen⁴¹.

Le gouvernement est parfaitement conscient du caractère sensible de ces questions. Mis sous pression, il tente le plus souvent de désamorcer les tensions avant qu'elles n'atteignent un seuil critique soit en arrêtant les coupables soit en dénonçant publiquement ces agissements. Ce fut encore le cas dernièrement lorsque plusieurs membres de la sécurité du président de l'Assemblée nationale ont été arrêtés après la mort d'un jeune taxi moto⁴². Mais de nouvelles bavures des forces de sécurité pourraient à court ou moyen terme servir de détonateur à des mouvements de contestation plus massifs. De manière générale, il semble que les forces de sécurité soient légèrement mieux perçues à la campagne que dans les villes⁴³.

³⁸ S., Georges. « L'armée tchadienne ça existe ? », *Le temps*, n°16, 1995, p.12

³⁹ Anonyme, N'Djamena, 25 mai 2020.

⁴⁰ International Crisis Group, « *Tchad : désamorcer les tensions dans la bande sahélienne*, » Rapport Afrique N°266 5 décembre 2018.

⁴¹ Entretiens de Crisis Group, habitants du Bahr El Ghazel et du Kanem, Moussoro et Mao, mars 2018.

⁴² « Tchad : vague de colère contre le président du Parlement après la mort d'un jeune », RFI, 6 novembre 2019.

⁴³ Entretiens téléphoniques de Crisis Group, chercheurs, juillet 2020.

Cependant, ces dernières années, les zones rurales sont parfois devenues des espaces violents où la cohésion sociale est mise à rude épreuve. L'accroissement des cheptels, l'extension des cultures et la sédentarisation progressive des éleveurs dans la bande sahélienne ou au sud du Tchad s'accompagnent de vives tensions. Celles-ci ont été exacerbées au contact d'une autre évolution, le développement de ce qu'on appelle les néo-éleveurs, des hommes fortunés, notamment des hauts gradés de l'armée, qui ont investi dans le bétail.

En effet, de plus en plus de troupeaux sont convoyés par des bergers salariés qui travaillent pour de riches propriétaires urbains de N'Djamena et des cadres de l'armée. Compte tenu de leur taille, ces troupeaux représentent un capital économique important pour leurs propriétaires. Les convoyeurs de ce bétail, souvent équipés de téléphones satellitaires et d'armes de guerre, sont très critiqués au sud du Tchad, car ils court-circuitent les réglementations traditionnelles. Ils s'imposent sur les pâturages utilisés par les éleveurs sédentaires ou sur les cultures des agriculteurs et n'hésitent pas à menacer les éleveurs familiaux et les chefs de villages lorsque surgit un différend. Invoquant une protection militaire ou politique, ils contraignent souvent les populations locales à libérer de grands espaces pour leurs bêtes⁴⁴. L'apparition de ces néo-éleveurs modifie le rapport entre autorités administratives et militaires déployées et les divers groupes en conflit, et contribue à l'émergence de nouvelles tensions politiques et sociales.

À l'est, les agriculteurs soupçonnent les responsables locaux de la gendarmerie, les préfets et les militaires de favoriser les éleveurs, soit parce qu'ils possèdent eux-mêmes des troupeaux, soit parce qu'ils agissent en service commandé pour des propriétaires influents⁴⁵.

En définitive, il était question de monter les limites et les défis à relever par l'armée tchadienne. Pour ce faire, on peut remarquer au rang des limites qu'il existe dans l'armée une ascension fulgurante de ceux qui sont proche du pouvoir et le recours à la violence comme « tactique » d'exclusion des jeunes, car, si certains anciens combattants parviennent à vivre dans les forces régulières ou dans une économie de la débrouille liée au monde des armes, d'autres sont remarginalisés après la guerre. En termes de défis, le pouvoir doit davantage travailler pour rendre l'armée plus représentative et plus professionnelle en réduisant l'impunité dont jouit une certaine catégorie d'individus en tenu.

⁴⁴ International Crisis Group, « *Afrique centrale : les défis sécuritaires du pastoralisme*, » Rapport Afrique n°215 1er avril 2014.

⁴⁵ International Crisis Group, « *Eviter la reprise des violences communautaires à l'Est du Tchad* », Rapport Afrique n°284 30 décembre 2019.



CONCLUSION GÉNÉRALE

En définitive, il était question d'analyser le dynamisme et les enjeux des interventions de l'armée tchadienne tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. Pour ce faire, nous nous sommes proposés de montrer l'historicité, la structuration et la recomposition de l'armée tchadienne dans un premier temps, dans un second temps montrer la contribution de l'armée dans la stabilisation du Tchad, dans un troisième temps montrer les enjeux inhérents à ses interventions militaires à l'extérieur et en dernier lieu ressortir les contraintes et les défis de l'armée tchadienne. En effet, le 3 septembre 1939, alors que la guerre commence entre l'Allemagne, la France et la Grande Bretagne, le Tchad est au cœur de l'Afrique un pays isolé, littéralement au bout du monde et, autre part, doublement dépendant. Le Tchad colonial est le domaine des militaires et des administrateurs qui ont pris le goût au pays et à la vie européenne, qui y font souvent toute carrière. Longtemps territoire militaire, le Tchad est devenu en 1920 une « colonie ». C'est dans cette mouvance que l'on assiste au tout premier dispositif de l'armée tchadienne pendant la guerre de 1939 -1945.

Après l'indépendance proclamée officiellement le 11 août 1960, comme dans une majorité des pays colonisés par la France, l'embryon de la première armée tchadienne qui naît en 1961 se compose de soldats issus de l'armée coloniale et de jeunes formés à l'Ecole indigène d'enfants de troupes de Brazzaville. Les recrutements massifs lancés à partir de 1964 pour former les premiers bataillons et régiments sont censés mobiliser des jeunes de toutes les régions du pays afin de créer une armée nationale. Une armée composée de la Garde Républicaine et de l'Armée Nationale de Sécurité. La GR est la branche de l'armée dotée de tous les moyens et bénéficie du soutien du Président de la République. Mieux nantie en armement lourd et léger que d'autres unités de l'ANT, la GR, détachée à la sécurité présidentielle, bénéficie de la logistique et de l'appui financier du Chef d'état-major Général des Armées.

Sous les auspices des différents Présidents de la République qui se sont succédés à la tête du pays, l'armée tchadienne a fait des réformes en matière de traitement, de recrutement, d'organisation en fonction de la vision et de l'objectif définis par le Chef de l'Etat pour une meilleure redynamisation. La plus importante réforme a été observée sous l'ère de Deby Itno où il a consenti d'énormes moyens pour rendre l'armée tchadienne plus efficace, susceptible de réprimer les velléités des opposants et des menaces terroristes qui étaient des principaux défis à relever. Le président Deby Itno ajoutera au renforcement matériel et humain de l'armée, une carte diplomatique bien calculée : puisque les rodéos viennent de l'Est, il renoue de bonnes relations avec son voisin soudanais. Les deux pays mettent en place, à leur frontière commune

une force Mixte qu'ils renforcent sans cesse. Les rebellions étant les dangers partagés de part et d'autre de cette frontière, la force mixte fait l'affaire de Deby Itno autant que D'El Bechir. L'Afrique prend conscience de l'efficacité de l'ANT et d'intégrer à sa diplomatie. La considération accordée au Tchad par l'Union africaine peut découler de ce rôle : coup sur coup, en 2016, le président Idriss Deby Itno est désigné président en exercice de l'UA et, en 2017 Moussa Faki Mahamat quitte le ministère des affaires étrangères pour être élu président de la commission de l'organisation panafricaine.

Avec une série de guerres civiles vécues par le Tchad, l'armée accumula des expériences. En substance, la première guerre civile débute à la fin de l'année 1965, cinq ans seulement après l'indépendance, par une révolte contre le régime de Ngarta Tombalbaye et la dénomination politique des ethnies du Sud du Tchad sur celles du Nord et du Centre. La guerre s'achève avec l'établissement d'Union Nationale et de transition formé par différents groupes rebelles nordiste et présidé par Goukouno Oueddei. La rivalité entre ce dernier et Hissène Habré conduit au déclenchement de la deuxième guerre civile tchadienne de 1979 à 1982. La deuxième guerre civile, ainsi débutée avec les combats entre les mouvements FROLINAT et les forces armées tchadiennes régulières se poursuivent jusqu'en juin 1982. Le même mois, les troupes d'Habré entrent dans la capitale et prennent le pouvoir mettant fin à la guerre.

Tout comme les acteurs de la scène internationale, l'Etat tchadien dans le cadre de la coopération bénéficie des appuis militaires multiformes logistiques, techniques, matériels de la part de ses partenaires occidentaux, asiatiques, américains. Ces différents appuis conjugués à l'expérience accumulée lors des conflits civils dont le pays a été victime pendant des décennies, ont façonné l'armée au point d'être opérant et aguerrie face au défi de l'heure notamment en termes de menace sécuritaire. La bravoure et de dynamisme des soldats tchadiens se sont illustrés lors des opérations de maintien de la paix en RCA et au Mali. Des opérations au cours desquelles l'armée est sortie victorieuse en occasionnant une lourde défaite aux groupes armés non étatiques, notamment les rebelles et les djihadistes au point où la communauté internationale a manifesté sa gratitude vis-à-vis de cette armée. Une réalité relevée par Bercault et al.¹ Faisant état du partenariat pays extérieur et armée tchadienne, les auteurs démontrent que les forces armées tchadiennes bénéficient des multiples soutiens en équipements et armements de plusieurs pays tant africains, occidentaux qu'asiatiques. Les Américains, les Français, Chinois, les Algériens, etc. appuient l'Etat tchadien dans le maintien de la sécurité ce

¹ O. Bercault et al, *La Plaine des Morts : Le Tchad de Hissène Habré 1982-1990*, Genève, Human Rights Watch, 2013.

d'autant plus que le pays était victime de plusieurs conflits tant internes qu'externes. Les différents appuis fournis par les pays partenaires ont permis au Tchad de réorganiser son armée dans la perspective de la rendre plus efficace capable de relever le défi de l'heure.

Cependant, il faut remarquer que les interventions militaires tchadiennes recèlent des enjeux géopolitiques et géostratégiques qu'il faudrait relever.

Du point de vue géopolitique, les opérations militaires que mène l'armée tchadienne dans la sous-région visent l'acquisition du statut d'une puissance militaire sous régionale. Les contingents militaires constituent dans ce contexte l'épine dorsale des forces régionales dont le mandat est de consolider la paix et la sécurité. En s'impliquant dans les conflits dans la sous-région, le Tchad se forge un statut de puissance militaire continentale, capable d'opérer simultanément sur plusieurs théâtres d'opérations y compris hors de sa zone d'influence régionale. Les retombées de l'engagement tchadien vont au-delà de la nécessité de lutter contre le terrorisme au Sahel.

Du point de vue géostratégique, les opérations militaires que mène le pays visent la protection de son intégrité territoriale contre les menaces des mouvements rebelles mais aussi la sécurisation du bassin de Lac Tchad qui subit la menace des mouvements terroristes et islamistes car, contrairement aux capitales voisines, pour N'Djamena, la zone du lac Tchad n'est pas une périphérie lointaine d'un point de vue géographique. Pour la lutte contre le terrorisme et les efforts conjugués avec les voisins (notamment le Niger) pour surveiller les frontières méridionales de la Libye, le théâtre des opérations des armées de la région semble s'élargir. L'Afrique peut compter, pour cela, sur l'appui de certains pays sensibles à la menace terroriste, comme la France. En attendant le parapluie de l'ONU. La coalition militaire autour du Lac Tchad et au Mali n'a pas encore le titre de l'embryon de la force continentale d'intervention rapide dont rêve l'Union africaine. Elle en est, certainement le plus opérationnel à l'heure actuelle. Et l'armée tchadienne en est une pièce maîtresse. De façon globale, les opérations militaires tchadiennes sont accompagnées des succès observables tant sur le plan interne qu'externe. Au plan interne, les prouesses des soldats tchadiens dans les guerres civiles et les attaques terroristes où les militaires tchadiens de par leur bravoure ont pu imposer la sécurité dans le pays. Au plan externe, les exploits des militaires tchadiens sont démontrés dans les conflits en RCA et au Mali où leurs opérations de maintien de l'ordre ont été saluées par la communauté internationale, car, ils ont pu combattre avec bravoure et détermination aux côtés des forces alliées.

Cependant les exploits des forces armées tchadiennes occultent des limites et faiblesses qui diminuent l'opérationnalité et la visibilité de leurs actions. Il s'agit par exemple des ascensions fulgurantes des intouchables. En effet, contrairement à une idée reçue tenace, la majorité des combattants ne bénéficient pas durablement de la guerre. Certes, dans le pays où la quasi-totalité des Présidents ont pris le pouvoir grâce à un coup d'Etat ou à une rébellion, les armes permettent d'avoir accès à l'Etat. Mais pour les combattants, il ne suffit pas de gagner la guerre pour bénéficier d'une ascension sociale, il faut aussi être en mesure de rester proche du pouvoir après la victoire.

S'agissant des défis que doit relever l'armée tchadienne, il faut signaler que celle-ci fait face à deux impératifs : continuer à s'imposer face aux menaces terroristes au Sahel et évoluer vers une institution sociale plus représentative et plus professionnelle pour ne pas mettre en péril la stabilité du pays. Si beaucoup ont voulu croire au « contrôle de Moussoro » et à la volonté des autorités de transformer l'armée en profondeur, l'année 2011 marque cependant la fin de l'illusion d'une armée nationale. L'enthousiasme collectif des autorités et des partenaires du Tchad autour de la restructuration de l'armée dans les années 1990 fait place à un constat lucide : l'armée est organisée sur des bases ethniques et claniques, notamment pour sa partie élitiste, la Direction Générale des Services de Sécurité des Institutions de l'Etat, et les chances de voir une véritable réforme, qu'elle soit initiée par les autorités elles-mêmes ou sous la pression des bailleurs, sont minces. Au regard de ses missions et de ses engagements intérieurs et extérieurs. La réduction drastique des effectifs prônée par le passé par les partenaires du Tchad n'est sans doute pas la priorité du moment. L'armée est déjà surmenée et cela risquerait d'affaiblir la sécurité du pays. Toutefois, compte tenu de la place que représente la défense dans le budget de l'Etat au détriment des secteurs essentiels comme l'éducation et la santé, une approche progressive pourrait être envisagée pour alléger le poids budgétaire de l'armée.



ANNEXES

Annexe 1 : AUTORISATIONS DE RECHERCHE

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

PAIX-TRAVAIL-PATRIE

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

FACULTE DES ARTS, LETTRES ET
SCIENCES HUMAINES

DEPARTEMENT D'HISTOIRE



REPUBLIC OF CAMEROON

PEACE-WORK-FATHERLAND

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

FACULTY OF ARTS, LETTERS AND
SOCIAL SCIENCES

DEPARTMENT OF HISTORY

Siège : Bâtiment Annexe FALSH-UYI, à côté AUF

ATTESTATION DE RECHERCHE

Je soussigné, Professeur **BOKAGNE BETOBO Edouard**, Chef de Département d'Histoire de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Yaoundé I, atteste que l'étudiant **KAÏNAM HASSANA Claude**, matricule **16Q360**, est inscrit en Master II dans ledit Département, option Histoire des Relations Internationales. Il mène, sous la direction du **Pr. Virginie WANYAKA (Professeure)**, une recherche universitaire portant sur le thème : « *L'Armée Tchadienne : dynamisme et enjeux : 1960-2020* ».

Nous le recommandons aux responsables des administrations, des centres de documentations, d'archives et toutes autres institutions nationales ou internationales, en vue de lui faciliter la recherche.

En foi de quoi, la présente autorisation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit

07 JUL 2022
Fait à Yaoundé le.....

Le Chef de Département



36

Bokagne Betobo Edouard
Maître de Conférences

REPUBLIQUE DU TCHAD

 CONSEIL MILITAIRE DE TRANSITION

 PRESIDENCE DU CONSEIL

 PRIMATURE

 MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES,
 DE L'INTEGRATION AFRICAINE
 ET DES TCHADIENS DE L'ETRANGER

 SECRETARIAT D'ETAT

 SECRETARIAT GENERAL

 DIRECTION DE L'ADMINISTRATION ET DES RESSOURCES HUMAINES

 DIVISION DE GESTION DE FORMATION, STAGE DE PERFECTIONNEMENT
 ET SUIVI DES CARRIERES DU PERSONNEL DIPLOMATIQUE



UNITE - TRAVAIL - PROGRES

N'Djamena, le 07 SEPT 2022

N° 5076 / 0449 / 2022
 (PC/MT/INT/MAE/ATE/SE/SG/DARH/DGFSP/SCPO)

AUTORISATION DE RECHERCHE

Je soussigné, Secrétaire Général Adjoint du Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration et des Tchadiens de l'Etranger, autorise Monsieur **KAÏNANA HASSANE CLAUDE**, étudiant en Master II à l'Université de Yaoundé/Cameroun dont le sujet de recherche est : « **Armée tchadienne : Dynamisme et enjeux 1960-2020** » à faire une recherche de dix (10) jours conformément au tableau ci-après :

Directions techniques	Périodes de stage	Observations
Direction Afrique et Intégration Africaine	Du 07 au 13/09/2022	
Direction des Affaires Juridiques , du Contentieux et des Droits de l'Homme	Du 14 au 20/09/2022	

En foi de quoi, la présente autorisation de stage est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Le Secrétaire Général Adjoint

YOHANA KOKOSSO



Annexe 2 : GUIDE D'ENTRETIEN

Ce guide est adressé aux informateurs dans le cadre d'une recherche pour la rédaction d'un mémoire en histoire Des Relations Internationales sur le sujet suivant :

« L'armée tchadienne dynamise et enjeux 1960-2020. »

Nom de l'étudiant : KAINAM HASSANA CLAUDE 16Q360

NB: Les informations recueillies au terme des différents entretiens sont confidentielles et ne peuvent être utilisées que dans le cadre de cette étude

IDENTIFICATION DE L'INFORMATEUR

NOM ET PRENOM:..... ***AGE:***.....

PROFESSION:..... ***LIEU DE L'ENTRETIEN:***.....

Date..... ***Tel***

Questions générales

1. Dans quel climat l'armée tchadienne s'est-elle fondée ?

.....

2. Quelles furent les mécanismes qui ont permis à l'armée d'évoluer ?

.....

3. En quoi peut-on dire que la coopération de l'armée tchadienne avec les autres pays a apporté un plus dans ces divers succès ?

.....

4. Les accords de défense signés dès sa création jusqu'à nos jours ont-ils porté de fruit ?

.....

5. Quel est l'enjeu géostratégique de l'opération militaire de l'armée au Lac-Tchad ?

.....
.....
.....

6. Quel est l'enjeu géopolitique de l'intervention de l'armée tchadienne au Mali ?

.....
.....
.....

7. Pouvez-vous nous dire pourquoi la population reste hostile vis-à-vis de l'armée ?

.....
.....
.....

8. Quels sont les défis de tailles à relever pour permettre à l'armée tchadienne de montée en puissance ?

.....
.....

9. Comment se faite la recomposition de l'armée tchadienne ?

.....
.....

10. Désormais peut-on qualifier l'armée tchadienne d'une armée républicaine ?

.....
.....

Merci pour votre collaboration !!!

Annexe 3 : ACCORD DE DEFENSE

Entre la république française, la république centrafricaine, la république démocratique du Congo et la république du Tchad.

Le gouvernement de la république française,

Le gouvernement de la république centrafricaine,

Le gouvernement de la république démocratique du Congo et

Le gouvernement de la république du Tchad.

Considérant que par l'effet de l'entrée en vigueur des accords de transfert des compétences de la communauté, la république centrafricaine, la république démocratique du Congo et la république du Tchad ont accordé à l'indépendance et que la république française a reconnu leur indépendance et leur souveraineté,

Conscients des responsabilités qui leur incombent en ce qui concerne le maintien de la paix, conformément aux principes de la charte des nations unies,

Considérant que la république centrafricaine, la république démocratique du Congo et la république du Tchad manifestent la volonté de coopérer avec la république française au sein de la communauté à laquelle elles participent désormais dans des conditions prévues aux accords conclus à cet effet

Désireux de déterminer les modalités de leur coopération en matière de défense,

Sont convenus de ce qui suit :

Article 1^{er} : La république centrafricaine, la république démocratique du Congo et la république du Tchad conviennent d'organiser avec la république française un système commun afin de préparer et d'assurer leur défense et celle de la communauté dont elles font partie.

Article 2 : les parties contractantes se prêtent à cet effet aide et assistance et se concertent d'une manière permanente sur les problèmes de défense.

Les problèmes généraux de défense de la communauté sont traités en conférence des chefs d'Etats et de gouvernement.

Les problèmes régionaux de défense au niveau des trois Etats d'Afrique Equatoriale sont traités par le conseil de défense de l'Afrique Équatoriale.

Les problèmes locaux de défense au niveau de chaque Etat sont traités par un comité de défense.

Article 3 : la république centrafricaine, la république démocratique du Congo et la république du Tchad sont responsables de leur défense intérieure et extérieure.

A cette fin, chacune de ces républiques dispose de forces armées nationales,

Ces forces armées nationales participent avec les forces armées françaises, sous un commandement unique, au système commun de défense organisée par le présent accord.

Article 4 : chacune des parties contractantes s'engage à donner aux autres toutes facilités et toutes aides nécessaires à la défense et en particulier à la constitution, au stationnement, à la mise en condition à l'emploi des forces de défense.

Sur le territoire de la république centrafricaine, de la république démocratique du Congo, de la république du Tchad, les forces de défense disposent des installations militaires et bénéficient des droits et facilités nécessaires à leur existence, leur entraînement et leur sécurité ainsi qu'à l'exécution de leurs missions.

En particulier, afin de permettre à la république française, la république centrafricaine, la république démocratique du Congo et la république du Tchad reconnaissent aux forces armées françaises la libre disposition des bases qui leur sont nécessaires.

Article 5 : les forces de défense essentiellement à la république centrafricaine, de la république démocratique du Congo et la république du Tchad et les forces armées françaises chargées de la défense et la communauté.

Article 6 : la république française s'engage à apporter la république centrafricaine, à la république démocratique du Congo et à la république du Tchad l'aide nécessaire à la constitution de leurs forces armées.

Article 7 : Des annexes définissant les modalités d'application du présent accord.

Article 8 : Chacune des parties contractantes notifieront aux autres l'accomplissement des procédures constitutionnellement requises pour la mise en vigueur du présent accord et de ses annexes qui prendront effet à la date de la dernière notification.

Fait à Brazzaville, le 15 Aout 1960.

Annexe 4 : ACCORD DE DEFENSE PORTANT UNE REVISION

République du Tchad ministère de la défense nationale et de la réinsertion de l'Etat-major
particulier direction de la coopération militaire n°088/EMP/DCM/99.

Objet : Révision de différents accords et conventions signés entre le gouvernement de la république française et le gouvernement de la république du Tchad.

Le Tchad et la France dans leurs relations bilatérales avaient signé un certain nombre d'accords et conventions. Ces accords et conventions datent de 1976 et pour les adapter aux réalités actuelles, il y a lieu de réviser les clauses de certains.

Ainsi, donc les accords et les conventions suivants d'être révisés.

1°/- l'accord de coopération militaire technique entre le gouvernement de la république française et le gouvernement de la république du Tchad signés à N'Djamena les 16 Mars 1976.

2°/- Convention fixant les règles et conventions au concours de la république française au soutien logistique des forces armées de la république du Tchad signé à N'Djamena le 06 Mars 1976 et son annexe.

3°/- Protocole additionnel à l'accord de la coopération militaire le 06 Mars 1976 relatif au stationnement des troupes françaises à la base aérienne sergent-chef Adjil Koussei (Tchad) signé le 07 juillet 1990.

4°/- Protocole d'accord portant aide à la réduction de l'armée nationale tchadienne signé le 30 juillet 1991.

5°/- protocole d'accord portant aide à la réduction des effectifs de l'armée nationale tchadienne signé le 30 juin 1992.

5°/- Protocole Franco-Tchadien du 08 Avril 1966 relatif au statut de l'orientation et du fonctionnement de l'office des anciens combattants et victimes de Guerre.

Annexe 5 : Ordonnance 91-001 1991-01-16 PCE/CEDNACVG

TCHAD

DEFENSE NATIONALE - Armée - Organisation générale de l'armée

Ordonnance 91-001 1991-01-16 PCE/CEDNACVG

Ordonnance portant réorganisation des forces armées.

Date : 1991-01-16

Vu le programme politique du Congrès Constitutif du Mouvement Patriotique du Salut tenu du 08 au 11 mars 1990;

Vu le Statut du Mouvement Patriotique du Salut;

Vu la décision n°002/PCE/MPS/90 du 4/12/90, portant création du Conseil d'Etat;

Vu le décret n°001/PCE/90 du 04/12/90, portant nomination des membres du Conseil d'Etat;

Sur proposition du Commissaire à la Défense;

Ordonne : IDRISS DEBY, Président de la République, Chef de l'Etat.

1

Les forces armées sont réorganisées en une armée de la République dénommée Armée Nationale Tchadienne, en abrégé ANT.

2

La base de cette armée sera constituée des éléments se trouvant sous l'autorité de l'Etat Tchadien.

3

L'Armée Nationale Tchadienne *rôle* a pour mission de défendre l'Indépendance et l'Unité Nationale, la Souveraineté, l'Intégrité Territoriale, la Sécurité du Pays et de préserver de la subversion et de toute agression.

Elle participe au développement économique et social du pays.

4

L'Armée Nationale Tchadienne comprend :

5

L'Armée de Terre comprend :

- L'Infanterie, - L'Artillerie, - La Cavalerie (Unités Blindées) - Le Train (Transports terrestres).

6

L'Armée de l'Air comprend :

- L'Aviation de combat - L'Aviation de transport (Lourd, Liaison, Hélicoptère).

- Les Fusiliers de l'Air, - Les Services Spécialisés de l'Armée de l'Air.

Elle a pour mission d'assurer :

- La Défense Aérienne du Territoire, - Le Soutien tactique et logistique des autres armées, - Le Transport Aérien Militaire.

7

La Gendarmerie Nationale comprend :

- Les Unités mobiles, - Les Unités territoriales, - Les Unités spécialisées.

Elle a pour mission :

- de veiller à la sécurité publique, - d'assurer le maintien de l'ordre et l'exécution des lois.

8

Les Services Inter-Armées comprennent :

9

Les statuts des différents corps seront fixés par décrets d'application.

10

Le Chef de l'Etat est Chef Suprême des Armées. Sous l'autorité du Chef de l'Etat, le Ministre de la Défense Nationale, des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, est responsable de l'exécution de la politique militaire, en particulier de l'organisation, de la gestion et de l'emploi des Forces Armées.

11

Le service militaire est obligatoire pour tout citoyen Tchadien, excepté le cas d'incapacité physique dûment établie.

L'armée se recrute :

- par appel du contingent annuel

- par rengagement à l'issue du service militaire légal,

- exceptionnellement par engagement pour les spécialistes à qualification technique élevée.

- Le service militaire légal *est* pour tous un honneur. En sont exclus les individus ayant été condamnés à une peine criminelle ou à des condamnations graves.

Les sursis font l'objet des dispositions particulières fixées par arrêté.

12

Durée légale du service militaire. La durée légale du service militaire actif est de 18 mois. Les militaires libérés du service actif sont classés dans la disponibilité jusqu'à l'âge de cinquante ans. Ils peuvent être rappelés sous drapeau.

13

Les effectifs des Forces Armées et du contingent à recruter sont fixés chaque année par décrets pris en conseil des ministres.

14

L'Age légal d'incorporation est fixé à vingt ans révolus pour les militaires du contingent et à dix huit ans minimum et trente cinq ans maximum pour les engagés.

Les jeunes gens du contingent aptes au service sont classés en deux fractions :

1o) Seule la première fraction dont l'importance est fixée chaque année par décret est effectivement incorporée et astreinte au service actif.

2o) La deuxième fraction reste à la disposition de l'autorité militaire au titre de l'Armée active pendant deux ans. Elle peut également être appelée à effectuer les travaux d'intérêt général par ordre du Gouvernement de la République.

15

Le statut des officiers et sous-officiers est fixé par la loi. Les jeunes gens du contingent et les personnels de réserve peuvent avoir accès au grade de la hiérarchie militaire dans les conditions fixées par des textes particuliers.

16

L'Armée Nationale Tchadienne est apolitique.

17

Les grades, l'ancienneté et les titres de service légalement acquis dans les anciennes armées sont pris en considération dans l'Armée Nationale Tchadienne (ANT) pour la détermination des droits à la solde d'activité et de retraite.

18

Des décrets fixeront les modalités d'application de la présente ordonnance.

19

La présente ordonnance abroge toutes dispositions antérieures contraires.

20

La présente ordonnance sera publiée au Journal Officiel et exécutée comme loi de l'Etat.

Annexe 6 : LES PRINCIPAUX GRADES ET SIGNES DISTINGTIFS DES UNIFORMES

Tchad : Les principaux signes distinctifs des uniformes OCHA



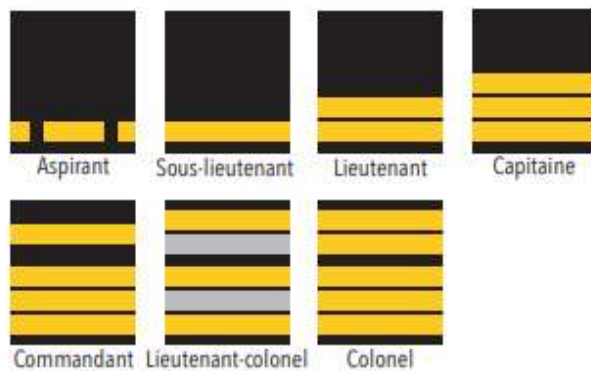
MILITAIRE DU RANG



SOUS-OFFICIERS



OFFICIERS



OFFICIERS GÉNÉRAUX





**SOURCES ET RÉFÉRENCES
BIBLIOGRAPHIQUES**

1. Sources orales

N°	Noms et Prénoms	Âges	Professions	Dates et lieux des entretiens
1.	Ali Rammil Hassane	36ans	Commandant	24/08/2022 à N'Djamena
2.	Ali Rammin Hassaballah	36 ans	Commandant	24/08/2022 à N'Djaména
3.	Anthon Thomas	79ans	Ancien Combattant	11/04/2022 à Abéché
4.	Benjamin Tampon	75ans	Ancien Combattant	14/02/2022 à Fianga
5.	Dabah Germaine	51ans	Avocate	20/03/2021 à Moundou
6.	Djapore Martin	48ans	Colonel	05/08/2022 à Pala
7.	Fadimatou Adama	54ans	Commerçante	21/08/2022 à N'Djamena
8.	Koumalah Bourma	52ans environ	Adjudant	06/09/2022 à N'Djamena
9.	Kouralem Edouard	42 ans	Agent de l'ANS	24/08/2022 à N'Djamena
10.	Mahamat Brahim	32ans	Agent de la DGSSIE	18/02/2021 à N'Djamena
11.	Mahamat Hassane	68ans	Colonel	30/08/2022, N'Djamena
12.	Mamoudou Barka	44ans	Eleveur	04/02/2022 à Pala
13.	Moussa Haroun	57ans	Sergent	21/08/2022 à N'Djamena
14.	Oumar Mahamat	41ans	Agent de l'ANT	10/04/2022 à Abéché
15.	Ousmane Maobeledé	40ans	Directeur de l'intégration sous régionale et des organisations régionales	07/09/2022 à N'Djamena
16.	Souleymane Abdoul	35ans	Agent de la GNNT	22/03/ 2022 à Moundou
17.	Yankreo Issa	29ans	Eleveur	10/03/2022 à Koupor

2. Références bibliographiques

2.1. Ouvrages généraux

Abderaman, Dadi, *Tchad ? L'État retrouvé*, Paris, L'Harmattan, 1988.

Amouroux, H., *Le peuple réveillé*, Robert Laffont, Paris, 1979.

Balmond, L., *Les interventions militaires françaises en Afrique*, Paris, Pedone, 1998.

Baruch, J., « Qui soutient la France au Mali » ? *Le Monde*, 2013. BAYART J-F., *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, 1989.

Bercault, O. et al., *La Plaine des Morts : Le Tchad de Hissène Habré 1982-1990*, Genève, Human Rights Watch, 2013.

Bichara I.H, *Tchad, Témoignage et combat politique d'un exilé*, Paris, L'Harmattan, 2003.

Boisson, J., *L'histoire du Tchad et de Fort-Archambault*, Paris, éditions du Scorpion, 1966.

Bonthonneau, P., Souvenirs de Fort-Lamy, juin-août 1940, *Cahiers français*, 24 août 1945.

Bouquet, C., *Tchad ? : Genèse d'un conflit*, Paris, L'Harmattan, 1982.

Bouquet, *Tchad : genèse d'un conflit*, Paris, L'Harmattan, 1982.

Bourgi, R., *Le général de Gaulle et l'Afrique noire*, Librairie générale de droit et de jurisprudence et Nouvelles éditions africaines, 1980.

Buijtenhuis, R., *Le FROLINAT et les révoltes populaires du Tchad (1965-1976)*. Den Haag, Paris, New York, Mouton, 1978.

Canonne, E., pas de mollesse dans le désert (cu d'en bas), *La pensée universelle*, 1976.

Caron, L., *Au sahara Tchadien. L'administration militaire au moment de l'indépendance Borkou Ennedi-Tibesti (1955-1963)*, Paris, L'Harmattan, 2009.

Carr's, E-H., *The Twenty Years' Crisis 1919-1939*, New-York: Harper and Row, 1964.

Cazenave de la Roche J., *Félix Eboué*, Hachette, 1957.

Chauvin, E., *La guerre en Centrafrique à l'ombre du Tchad. Une escalade conflictuelle régionale ?* AFD, 2002.

Collard, *Les relations internationales de 1945 à nos jours*, Paris, Masson, 1993.

De Gaulle, C., *Discours et messages*, I, Pendant la guerre 1940-1946, Plon, 1970. Lettres, notes et carnets, juin 1940-juillet 1941, Plon, 1981.

Domissy, L., *Soldats d'Afrique*, revue de la France libre, août 1946.

Döring, K-P., *Regional and Transregional Currents in the Shallows of Lake Chad in Comparative*, 2019.

Feckoua, L-L., *Tchad, La solution fédérale : une dynamique de paix et une stratégie de développement par la gestion partagée*, Paris, Présence africaine, 1996.

Gnanguenon, A., *Le Tchad dans son environnement régional : entre jeux d'alliances politiques et coalitions militaires ad hoc*, Dakar, Nouvelles approches de sécurité collective, 2022.

Guibert, N., *Le retour à des options stratégiques plus classiques rassure les militaires français*. Le Monde, 2013.

Guy Ngansop, J., *Tchad : vingt ans de crise*, Paris, L'Harmattan, 1986.

Hedley Bull, *The Anarchical Society. A Study of Order in World Politics* (New-York: Columbia University Press, 1977.

Ingold, *L'épopée Leclerc au Sahara*, Berger-Levrault, 1945.

Issakha R. A., *Ma vérité sur le Tchad*, Bruxelles, Africa, s.d.

Janet, R., *Fiscal Disobedience: An Anthropology of Economic Regulation in Central Africa*, Princeton, University Press, 2005.

Kamto, M., *Pouvoir et droit en Afrique noire. Essai sur les fondements du constitutionalisme dans les états d'Afrique noire francophone*, Paris, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence (L.G.D.J), 1987.

Khabure, L., *Des sociétés prises au piège : conflits et enjeux régionaux*, CCFD-Terre Solidaire, 2014.

Kissinger, H., *Pour une nouvelle politique étrangère américaine*, Paris, Fayard, 1970.

Ki-Zerbo, J., *Histoire générale de l'Afrique, tome1, méthodologie et préhistoire Africaine*. Paris, UNESCO, 1980.

Varsia, K., *Précis des guerres et conflits au Tchad*, Paris, L'Harmattan, 1994.

Kubalkova, V., *Marxism-Leninism and the theory of international Relations*, Londres, Boston, 1980.

Kuhn, *La structure des révolutions scientifiques ; Imre Lakatos, Histoire et méthodologie des sciences : programmes de recherche et reconstruction rationnelle*, Paris, PUF, 1945.

Lapie, P-O., *Mes tournées au Tchad*, Office français d'éditions, Alger, 1945.

Largeau, V-E., *À la naissance du Tchad, 1903-1913*, Saint-Maur, SEPIA, 2001.

Luntumbue, M. et Massock, S., *Afrique centrale : risques et envers de la Pax tchadiana, note d'analyse, GRIP*, 2014.

- Mantoux, S., *Les guerres du Tchad, 1969-1987*, Paris Harmattan, 2014.
- Maurin, P., *L'Empire qui ne veut pas mourir : Une histoire de la Françafrique*, Seuil, 2021.
- Morgenthau, H-J., *Politics among Nations. The Struggle for Power and Peace* (New-York: Alfred A. Knopf, 1ère éd, 1950.
- Moynet, P., *Les campagnes du Fezzan*, Société des éditions de la France libre, 48 p., sd.
- Mveng, E., *Histoire du Cameroun*, Paris, Présence africaine, 1963.
- Post Huffington, *Le bilan humain au Mali près de deux mois après l'intervention française*. Paris, 2013.
- Quester, G, *Offense and Défense in the International System*, New York. 1977.
- Saleh Y, M., *Des rebelles aux seigneurs de guerre ? : La désagrégation de l'armée nationale*, N'Djamena, Al mouna, 2005.
- Semelin, J., *Purifier et détruire. Usages politiques des massacres et génocides*, Paris, Le Seuil, 2005.
- Sicé, *L'A.E.F. et le Cameroun au service de la France*, Paris, Presses Universitaires de France, 1946.
- Vauce, *La France d'outre-mer dans la guerre*, documents ; ministère des Colonies, office français d'information, Paris, 1945.
- Vourc'h, G., Le ralliement de l'A.E.F., *Revue de la France libre*, septembre 1948.
- Weinstein, B., *Félix Eboué*, Oxford University Press, 1971.
- Wiley et Van Evera, «Why Cooperation Failed in 1914», *World Politics*, vol. 38, 1985, October.

2.2. Articles

- Berman, B. et Lonsdale, J., « Les limites d'accumulation par les armes. Itinéraires d'ex-combattants au Tchad », *Afrique contemporaine*, vol. 109, n°1,1992.
- Dumont G-H., "Géopolitique et populations au Tchad", Dans *Outre-Terre*, n° 20, 2007, pp. 263-288.
- Mahamat, I.H., « Evolutions des relations tchado-soudanaises de 1960 à 2018 », Université Adam Barka.

Ferme, M., « The Violence of Numbers. Consensus, Competition, and the FermeMariane, «The Violence of Numbers. Consensus, Competition, and the Negotiation of disputes in Sierra Leone», *Cahiers d'études africaines*, vol.38, n°150, 2007.

Gali, N.G., « Tchad : guerre civile et désagrégation de l'État », *Présence Africaine*, Paris, 1985.

Iyébi-Mandjek O., « Pourquoi les rebelles ont-ils échoué dans la prise de Ndjaména » ? Yaoundé, *Enjeux*, 2008, n° 36.

Laurentie, H., « Le refus du Tchad, *Revue de la France libre*, juin 1957. Félix Eboué : Premier résistant de l'Empire, *Cahiers français d'information* », Paris, 1945 ; L'Empire au secours de la métropole, in *Derniers chefs d'un Empire*, Académie des sciences d'outre-mer, 1972.

Levy, J., «The Offensive/Defensive Balance in Military Technology: a Theoretical and Historical Analysis», *International Studies Quarterly*, 1984, vol. 28, Printemps.

Lonsdale, J., «Ethnicité morale et tribalisme politique», *Politique africaine*, 1996, n°61, mars.

Maoundonodji, G., « L'intervention militaire tchadienne au Mali : enjeux et limites d'une volonté de puissance régionale », *Sciences Pro*, centre de recherches internationales, 2007.

Marachal, R., « Un espace urbain en guerre : les 'mooryan' de Mogadiscio », *Cahiers d'études africaines*, 1993, Vol. 33, n° 130, p. 295-320.

Roitman, J., « La garnison-entrepôt : une manière de gouverner dans le bassin du lac Tchad », 2003, *Critique internationale*, n°19.

Ronan, R.T R., « L'arrivée du colonel Leclerc à Fort-Lamy », *Cahiers Charles-de-Foucauld*, XII, 1949.

Sanguinetti, A., « Les interventions françaises », *Tricontinentale*, n° 1, *La France contre l'Afrique*, François Maspero, 1981.

Deutsche, W., « l'armée tchadienne est-elle nationale », 10 avril 2020.

2.3. Thèses et mémoires

Bégin, F.J., « Insécurités, Une interprétation environnementale de la violence au Ouaddaï (Tchad oriental) », Thèse de géographie, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris, 2008.

Kagne, C.D., « le conflit tchadien et les interventions extérieures », Mémoire de DEA en Histoire Militaire et Etude de Défense Montpellier, Université Paul Valéry, 1995.

Macklatchy, N.D.J, « Contribution de la police des frontières à la sécurisation de l'espace frontalier Cameroun-Gabon », Mémoire professionnel, DGSET, 2013.

Mahamat, A. K., « La crise de l'État tchadien et les tentatives de solutions : contribution à l'analyse de l'État en droit international », Thèse de Doctorat en Droit International Public, Université de Nancy, 2003.

Sali, B., « Les tentatives de règlement pacifique de la crise tchadienne : 1978-1997 », Université de Ngaoundéré, Mémoire de Maîtrise, 2003.

Souleymane, A.A, « Les Crises politiques tchadiennes de 1966 à 1990 », Mémoire de Master en Histoire, Université de Ydé I, 2010.

2.4. Rapports et documents de presse

International Crisis Group (ICG), « Tchad : vers le retour de la guerre ? », Rapport Afrique de N°111, *Afrique* 2007.

International Crisis Group (ICG), « Eviter la reprise des violences communautaires à l'Est du Tchad », Rapport Afrique de N°284, 30 décembre 2019.

International Crisis Group (ICG), « Tchad : désamorcer les tensions dans la bande sahélienne », Rapport Afrique de N°266, 5 décembre 2018.

International Crisis Group (ICG), « Afrique centrale : les défis sécuritaires du pastoralisme », Rapport Afrique de N°215, 1er avril 2014.

LE TEMPS, « l'armée tchadienne ça existe ? » *Georges. S*, No 16, 1995 / 10 / 16, p.12

2.5. Documents webographiques

Ahmat M. H., , « Les défis et enjeux sécuritaire dans l'espace sahélo-saharien : la perspective du Tchad », Dakar,
https://pscc.fes.de/fileadmin/user_upload/documents/publications/Etude_Dialogues_Securitaire, 2017, consulté le 22 Avril 2022.

David, C-P., « La théorie du culte de l'offensive et la formulation des choix stratégiques ». *Études internationales*, 20(3), 601–624. <https://doi.org/10.7202/702544ar>, 1989, consulté le 10 avril 2022.

Debos, T., Déby's Chad: political manipulation at home, military intervention abroad, challenging times ahead, United States Institute of Peace, ISS, peaceworks, n°136. <https://www.usip.org/index.php/publications/2017/12/debys-chad>, 2017, consulté le 4 mai 2022.

Esmenjaud, R. et Franke, B., (2009), Who owns African Ownership? The africanisation of security and its limits. Working paper, Graduate Institute of International and Development Studies. <https://www.graduateinstitute.ch/library/publications-institute/who-owns-african-ownership-africanisation-security-and-its-limits>, consulté le 30 mars 2022.

Favre, J., « réfugiés et déplacés dans l'Est du Tchad. : de l'intervention humanitaire à la sécurisation militaire », in : [http:// echogeo.revues.org /document2061.html](http://echogeo.revues.org/document2061.html), consulté le 29 avril 2022.

Goya, M., « l'intervention militaire française au Tchad (1969-1972) », Lettre du retext-recherche, n°6 26, https://www.c-dec.terre.defense.gouv.fr/images/documents/retext/06_Intervention_Tchad.pdf, 2013, consulté le 10 avril 2022.

Handy, P-S, L'implication des pays riverains d'un État hôte dans les opérations de paix onusiennes, observatoire Boutros Ghali du maintien de la paix. <https://www.observatoire-boutros-ghali.org/publications/l%E2%80%99implicationdes-pays-riverains-d%E2%80%99un%C3%A9tat-h%C3%B4te-dans-lesop%C3%A9rations-de-paix-onusiennes,2020>, consulté le 12v mai 2022.

Holder, G., « Mon pays S. A. » : un certain retour sur la démocratie exemplaire du Mali etsa déraison islamique, CERI. [http://www.sciencespo.fr/ceri/fr/content/dossiersduceri/mon-pays-saun-certain-retour-sur-la-democratieexemplaire-du-mali-et-sa-deraison-islamique ? d02](http://www.sciencespo.fr/ceri/fr/content/dossiersduceri/mon-pays-saun-certain-retour-sur-la-democratieexemplaire-du-mali-et-sa-deraison-islamique?d02), 2013, consulté le 8 mai 2022.

<https://Fwww.crisisgroup.org%2Ffr%2Fafrika%2Fcentral-africa%2Fchad%2F298-les-defis-de-larmee-tchadienne&usg=AOvVaw1DAWyZ2undu4OHUL75HSbW>, consulté le 7 avril 2022.

<https://www.cairn.info/revue-guerres-mondiales-et-conflits-contemporains-2012-4-page-45.htm#no6>, consulté le 20 mai 2022.

<https://www.cnrtl.fr/definition/enjeu>, consulté le 24 mai 2022.

<https://www.encyclopedie.fr/local/10011>, consulté le 24 mai 2022.

https://www.Famadeusonline.org%2Fpublications%2Fanalyses%2Fle-tchad-nouvelle-pierre-angulaire-de-la-securite-en-afrique%2F&usg=AOvVaw2nKw_8MSfmWtRz_MqpO2iB, consulté le 1^{er} mai 2022. Human Rights Watch, « Le Darfour en feu : atrocités dans l'ouest du Soudan », avril 2004. International Crisis Group, Mettre en œuvre l'architecture de paix et de sécurité, l'Afrique centrale, rapport N°181, <https://www.crisisgroup.org/fr/africa/central-africa/implementing-peace-and-security-architecture-in-africa>, 2011, consulté le 6 mai 2022.

International Crisis Group, « Boko Haram au Tchad : au-delà de la réponse sécuritaire », rapport Afrique, n°246. <https://www.crisisgroup.org/fr/africa/central-africa/chad/246-fighting-boko-haram-chad-beyond-military-measures>, 2017, consulté le 3 mai 2022.

International Crisis Group, « L'armée tchadienne : de l'indépendance à nos jours », <https://www.jstor.org/stable/resrep31328.5>, 2021, consulté le 23 avril 2021.

International Crisis Group, « Quel rôle pour la force multinationale mixte dans la lutte contre Boko Haram » ? Rapport n°291. <https://www.crisisgroup.org/fr/africa/west-africa/what-role-multinational-joint-task-force-fighting-boko-haram>, 2020, consulté le 4 avril 2022.

International Crisis Group, Tchad : vers le retour à la guerre ? Rapport Afrique, N°111, <https://www.yumpu.com/fr/document/view/3246747/tchad-vers-le-retour-de-la-guerre-international-crisis-group/8>, 2006, consulté le 10 avril 2022.

Lecoutre, D., *Le Tchad, puissance de circonstance. Le Monde diplomatique*, <https://www.monde-diplomatique.fr/2016/06/LECOUTRE/55774>, 2016. Consulté le 20 mars 2022.

Magrin, G., « Les ressorts de l'intervention militaire tchadienne au Mali (2013) », EchoGéo, <http://journals.openedition.org/echogeo/13444>, 2010, consulté le 9 avril 2022.

Maoundonodji, G., *L'intervention militaire tchadienne au Mali : enjeux et limites d'une volonté de puissance régionale*, CERI <http://www.sciencespo.fr/>

ceri/fr/content/dossiersduceri/lintervention-militaire-tchadienne-au-mali-enjeux-et-limites-dune-volonte-de-puissance-regio ? d02, 2013, consulté le 30 avril 2022.

Marchal, R., “An emerging military power in Central Africa”? Chad under Idriss Déby, *Sociétés politiques comparées*, n°40. http://www.fasopo.org/sites/default/files/charivaria1_n40.pdf, 2016, consulté le 20 mars 2022.

Seminakpon, H., « Aspects de la crise en République centrafricaine. Paix et sécurité européenne et internationale », Université Côte d’Azur., halshs-03156072,2016, consulté le 21 mai 2022.

Tchad : Des vaines promesses-les violences des droits de l’Homme se poursuivent en toute impunité, <https://www.amnesty.org/en/documents/AFR20/003/1995/fr/>, consulté le 5 mai 2022.

Tulipe, S., (2008), Tchad : lettre à M. Sarkozy au sujet de la crise et du rôle de la France. *Mouvements*, 10 février 2008, <http://www.mouvements.info/spip.php?article257>, consulté le 6 mai 2022.

TABLE DES MATIÈRES

<i>DÉDICACE</i>	<i>i</i>
<i>REMERCIEMENTS</i>	<i>ii</i>
<i>SOMMAIRE</i>	<i>iii</i>
<i>LISTE DES SIGLES, ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS</i>	<i>iv</i>
<i>LISTE DES ILLUSTRATIONS</i>	<i>vi</i>
<i>RÉSUMÉ</i>	<i>vii</i>
<i>ABSTRACT</i>	<i>viii</i>
<i>INTRODUCTION GÉNÉRALE</i>	<i>1</i>
I. Contexte et justification du sujet	2
II. Intérêts	4
III. Cadre spatio-temporel	5
1. Cadre spatial	5
2. Délimitation chronologique	7
IV. Clarification conceptuelle	8
V. Revue critique de littérature	10
VI. Problématique	12
VII. Objectifs	13
VIII. Méthodologie	14
1. Méthode de collecte des données	14
2. Méthode d'analyse des données.....	15
IX. Cadre théorique	16
X. Définition des concepts opératoires	17
XI. Difficultés rencontrées	18
XII. Plan du travail	18

CHAPITRE I : FONDAMENT ET RECOMPOSITION DE L'ARMÉE TCHADIENNE.	20
I. FONDAMENT DE L'ARMÉE TCHADIENNE	21
1. Contexte de création de l'armée tchadienne	21
2. La structure de l'armée tchadienne	29
II. LA RECOMPOSITION DE L'ARMEE TCHADIENNE	31
1. Recomposition de l'armée sous le régime de Tombalbaye	31
2. L'armée tchadienne sous Hissène Habré et Idriss Deby Itno	33
CHAPITRE II : LES EXPLOITS DES FORCES ARMÉES TCHADIENNES.....	42
I. LA COOPÉRATION MILITAIRE ENTRE TCHAD ET D'AUTRES PAYS : FACTEUR DE RENFORCEMENT DE LA CAPACITÉ OPERATIONNELLE DE L'ARMÉE TCHADIENNE.....	43
1. La coopération militaire entre Tchad et les pays amis : un facteur de puissance militaire tchadienne.....	43
2. Les tendances des conflits internes au Tchad comme source de dynamisation de l'armée tchadienne.....	49
II. LA CONTRIBUTION DES MILITAIRES TCHADIENS DANS LES OPÉRATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX.....	55
1. Les exploits des interventions militaires tchadiennes dans la guerre en RCA	55
2. Succès des soldats tchadiens dans la guerre au Mali	63
CHAPITRE III : LES ENJEUX DES INTERVENTIONS DE L'ARMÉE.....	67
I. LES ENJEUX GÉOSTRATEGIQUES DES OPÉRATIONS MILITAIRES TCHADIENNES A L'EXTÉRIEUR.....	68
1. Protection de l'intégrité territoriale du Tchad.....	68
2. Sécurisation des zones périphériques du Lac Tchad.....	76
II. LES ENJEUX GEOPOLITIQUES DE L'INTERVENTION DE L'ARMEE TCHADIENNES A L'EXTERIEUR.....	80
1. La revendication d'un enjeu de puissance militaire régionale.....	80
2. Les interventions militaires tchadiennes à l'étranger comme prestige diplomatique pour la défense de ses intérêts dans le Sahel.....	82
CHAPITRE IV : LIMITES ET DÉFIS DE L'ARMÉE TCHADIENNE	87
I. LES LIMITES DE L'ARMEE TCHADIENNE.....	88

1. Les ascensions sociales fulgurantes des « intouchables »	88
2. La violence : une stratégie d'exclusion et marginalisation des jeunes	93
II. LES DEFIS DE L'ARMEE TCHADIENNE	98
1. Le défi en termes de représentativité et de professionnalisme	98
2. Réduire l'impunité des hommes en tenue	101
<i>CONCLUSION GÉNÉRALE</i>	<i>106</i>
<i>ANNEXES</i>	<i>111</i>
<i>SOURCES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES</i>	<i>123</i>
<i>TABLE DES MATIÈRES.....</i>	<i>133</i>